Citoyenneté active
Commission V – Faits religieux

Dossier de presse sur la radicalisation en prison

Sommaire

Analyse du phénomène 3
Pourquoi il faut se pencher sur la radicalisation en prison 3
Le processus de radicalisation religieuse en prison 4
Prisons, Terrorism and Extremism 4
Prisons françaises : 172 détenus pour des faits liés à l'islam radical 5
La radicalisation dans les prisons belges: un phénomène encore mal connu 7
30 à 40 terroristes, avérés ou non, sont détenus en Belgique 8
Warning over Islamic radicalisation in England's prisons 10
Why the surge in Muslim prisoners? 12
Prison Radicalisation in Europe 15
"Saudi Arabia's 'Soft' Approach to Terrorist Prisoners: A Model for Others?" 18
Radicalisation : mais que se passe-t-il dans nos prisons ? 19
Attentats de Paris : dans les prisons, beaucoup de silence et quelques bruyantes provocations 21
La radicalisation islamiste met les prisons sous tension 23
Conférence sur la lutte contre la radicalisation en prison menant au terrorisme 23
Renforcer la lutte contre la radicalisation en prison 24
Prévention 26
Le plan du gouvernement pour lutter contre la radicalisation en prison 26
Comment la prison de Fresnes repère les islamistes 27
La radicalisation en prison 28
Radicalisation : l'influence inquiétante des détenus islamistes en France 28
De Kerchove: "La prison est le plus grand incubateur de la radicalisation" 31
Rise in proportion of young Muslims in jail 33
From jail to jihad? The threat of prison radicalisation 34
Détecter la radicalisation en prison avec un logiciel 37
Déradicalisation 38
De-Radicalisation 38
Aumôniers musulmans et surveillants démunis face à la radicalisation en prison 39
Lutte contre la radicalisation dans les prisons: les imans contre les "ghettos" islamistes 41
Qui veille sur les terroristes en prison? 42
Islamisme radical : plongée au cœur des "services secrets" de la prison 43
La prison est-elle un outil efficace de déradicalisation ? 49
Reynders favorable à un suivi électronique des "returnees" 52
Des barres de traction pour lutter contre la radicalisation en prison 53

L’accès à la culture, l’autre levier pour lutter contre la radicalisation en prison? 53
Stratégie du ministère français 55
Christiane Taubira : "L'efficacité, je l'ai démontrée" 55
Renforcer la lutte contre la radicalisation en prison 57
Le plan du gouvernement pour lutter contre la radicalisation en prison 59
Radicalisation en prison : vers une « politique globale pluridisciplinaire » 60
Terrorisme : le gouvernement veut des quartiers spécifiques dans les prisons 62
Radicalisation en prison : un plan prévoit la création de cinq quartiers dédiés 65
Radicalisation islamiste en prison : débat sur la mise en place d’unités dédiées 65
Faut-il des «quartiers spécifiques» pour les détenus radicalisés en prison ? 66
Pour le personnel pénitentiaire, regrouper les détenus radicalisés « n'est pas la solution » 67
Les réserves du contrôleur des prisons sur la lutte contre la radicalisation islamiste en milieu carcéral 69
Radicalisation islamiste en prison : la France pas encore au niveau 70
Radicalisation en prison : qu'est-ce qui a vraiment changé depuis les attentats ? 73
Prison : "Désormais, le détenu radicalisé veut passer inaperçu" 76
Pourquoi l'isolement des détenus islamistes radicaux ne fonctionne pas ? 78
Témoignages 80
Lutter contre la radicalisation en prison 80

Analyse du phénomène

Pourquoi il faut se pencher sur la radicalisation en prison

Posted On 10 avr, 2015 - By camao -

Après les attentats de janvier, le phénomène de radicalisation islamiste en prison est pointé par la lutte anti-terroriste. Selon un rapport du député Guillaume Larrivé, plusieurs centaines d'individus pourraient se radicaliser derrière les barreaux. Un phénomène qu'entend endiguer le projet de loi sur le renseignement.

La France fait face à un prosélytisme islamiste (accessible via internet) de plus en plus discret et silencieux. C'est ce qu'affirme Guillaume Larrivé, député UMP de l'Yonne et ancien bras droit de Brice Hortefeux au ministère de l'Intérieur, propose la création d'un véritable service de renseignement pénitentiaire (SRP) rattaché au ministère de la Justice. En somme, il souhaite que l'administration pénitentiaire soit « *autorisée à recourir à certaines des techniques spéciales, au service de certaines finalités* », c'est-à-dire empêcher la constitution de cellules terroristes ou la préparation d'actes terroristes par des personnes isolées.

Ce plan d'action se décline en quatre axes :

renforcer les effectifs du renseignement pénitentiaire,

utiliser des micros dans les lieux de détention,

se doter d'une capacité d'opposition au discours islamiste radicale (via la formation des aumôniers),

élaborer un programme pluridisciplinaire anti-radicalisation.

Une religion « visiblement » effacée

Alors que la liberté de culte en prison est garantie en France selon la loi pénitentiaire, la radicalisation à l'islam connait une mutation et une accélération. Jusqu'en 2010, elle apparaissait comme visible, facilitée par la présence de signes ostentatoires (port de la barbe ou de la djellaba), des appels à la prière collective en dehors des heures ou des attitudes de défi à l'égard de l'administration.

Désormais, elle a laissé place à une propagation bien plus discrète et difficile à repérer. Cette stratégie de dissimulation est théorisée par certains radicaux sous le nom de Taqyia, mot qui désigne la permission faite aux musulmans vivant dans des pays en guerre de dissimuler leur foi et d'en violer les préceptes pour mieux la défendre face aux infidèles.

Mais si le radicalisme se fait silencieux, il n'en est pas moins la religion incontournable en prison. Aurélie Bellier, avocate à la prison de Fresnes confie à IEJ News : « *La prison est un lieu de non-droit, c'est la loi*

du plus fort. Et il est souvent préférable pour les nouveaux arrivants de dire qu'ils sont de religion musulmane et de rapidement se radicaliser s'ils ne veulent pas finir en souffre-douleurs. »
Elle ajoute : *« Le gouvernement devrait interdire toutes religions dans les prisons.* ***Rendre la prison laïque.*** *Ce serait déjà un bon commencement pour endiguer le problème. »*
Antécédents
Le phénomène de la radicalisation islamiste n'est pas tout neuf. La problématique est apparue il y a 20 ans, avec l'incarcération d'individus du Groupe Islamique Armé (GIA) et de salafistes originaires de banlieues qui ont réussi à contaminer de nombreux délinquants, notamment Khaled Kelkal, auteur de plusieurs attentats terroristes en 1995, ou dix ans plus tard Mohamed Merah (Toulouse) et Mehdi Nemmouche (Bruxelles). Plus récemment, Chérif Kouachi et Amedy Coulibaly se sont radicalisés à la prison de Fleury-Mérogis, par l'intermédiaire de Djamel Begahl, islamiste condamné pour un projet d'attentat contre l'ambassade américaine à Paris.
Léa Sassi

Le processus de radicalisation religieuse en prison

Projet
Recherche réalisée sous convention avec la Direction de l'administration pénitentiaire du Ministère de la Justice
Equipe de recherche : Farhad Khosrokhavar (directeur d'études à l'EHESS) et Ouisa Kies(assistante de recherche, doctorante du CADIS)
Durée du projet : juin 2011 - septembre 2013
Présentation
Le projet a pour objectif de réaliser une étude sociologique sur le processus de radicalisation religieuse en prison, en lien notamment avec l'instrumentalisation politique de l'islam et les dérives sectaires qui lui sont associées.

Prisons, Terrorism and Extremism

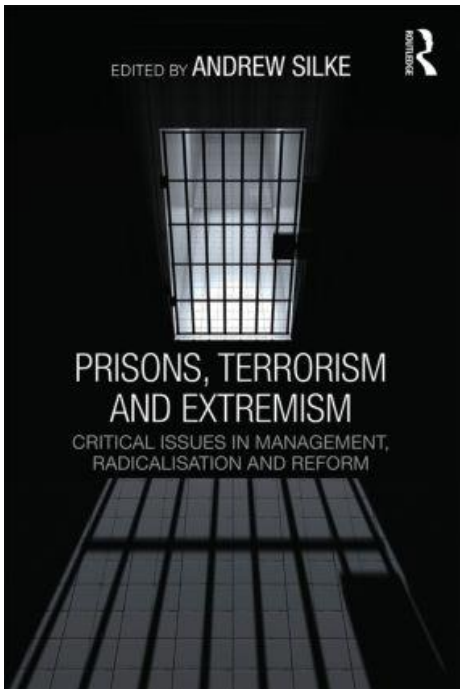

Critical Issues in Management, Radicalisation and Reform
Edited by Andrew Silke

© 2014 – Routledge
312 pages
Paperback: 9780415810388
pub: 2013-12-05
UK Pounds£31.99
Hardback: 9780415810371
pub: 2013-12-06
UK Pounds£95.00

About the Book

This volumeprovides an overview of intervention and management strategies for dealing with terrorist and extremist offenders in prisons.

The management of terrorist and extremist prisoners has long been recognised as a difficult problem in prisons. In most countries, such offenders are relatively rare, but when their numbers increase these prisoners can undermine the effectiveness and safety of the prison system. At a global level there is an increasing recognition of the problem of militant jihadi extremists in prison and their ability to recruit new members among other prisoners. The numbers of such prisoners are low but growing and, as a result, prisons are becoming centres of radicalisation; indeed, in some cases, terrorist plots appear to have been based entirely on networks that were radicalised in prison.

This volume presents an expertly informed assessment of what we know about terrorists, extremists and prison, exploring the experience of a wide range of countries and of different political movements. Drawing critical lessons from historical case studies, the book examines critical issues around management strategies, radicalisation and deradicalisation, reform, risk assessment, as well as post-release experiences. The role that prisoners play in the conflicts beyond the jail walls is also examined, with case studies illustrating how prisoners can play a critical role in bringing about a peace process or alternatively in sustaining or even escalating campaigns of violence.

Written by leading experts in the field, this volume will be of much interest to students of terrorism/counter-terrorism, criminology, security studies and IR in general.

Prisons françaises : 172 détenus pour des faits liés à l'islam radical

Timothée Boutry | 09 Févr. 2015, 17h16 | MAJ : 09 Févr. 2015, 23h32

La prison de Fresnes (Val-de-Marne) expérimente depuis novembre 2014 un quartier spécifique pour les détenus qui se sont radicalisés. **LP/Arnaud Journois**

Voilà une audition en phase avec l'actualité. Ce lundi après-midi, la commission d'enquête parlementaire sur la surveillance des filières et des individus jihadistes recevait, à l'Assemblée nationale, Isabelle Gorce, la directrice de l'administration pénitentiaire (AP).

Face à un public de députés clairsemé, Isabelle Gorce a d'emblée admis que l'univers carcéral était confronté à une «massification de comportements qui s'apparentent au fondamentalisme musulman».

L'accent mis sur la collecte du renseignement

«La question a pris une coloration nouvelle depuis l'incarcération de personnes de retour de Syrie», explique-t-elle, précisant qu'il s'agit néanmoins d'un phénomène «impossible à quantifier». On sait seulement, selon les chiffres fournis cet après-midi, que 172 personnes sont actuellement détenues pour des faits liés à l'Islam radical (sur 66 000 détenus), très majoritairement incarcérés en région parisienne. Signe que la prison n'est pas forcément l'école du jihad, seules 21 d'entre elles étaient déjà passées par la case prison au préalable.

Tout l'enjeu pour l'AP réside, dans un premier temps, à repérer les détenus susceptibles d'endoctriner leurs camarades. Car, comme le rappelle Isabelle Gorce, «les fondamentalistes islamistes se comportent de façon plus discrète et ne cherchent plus le conflit avec l'institution». De fait, l'administration a mis l'accent sur la collecte du renseignement. De nouvelles grilles de détection ont été établies. Des efforts ont également été entrepris dans la formation -initiale et continue- du personnel. Des postes d'aumôniers doivent être créés. On teste aussi de nouveaux outils de brouillage des portables (27 524 élements de téléphone portable saisis en 2014). La semaine dernière,la Garde des Sceaux Christiane Taubira a annoncé un plan qui reprend ces grandes orientations et qui se traduira par la création de 483 emplois. A l'heure actuelle, le bureau du renseignement de l'AP emploie environ 70 personnes.

Comme déradicaliser ces prisonniers radicaux
Dès lors qu'ils sont identifiés comme radicaux et prosélytes, encore faut-il adapter la prise en charge de ces détenus. Depuis l'automne, la maison d'arrêt de Fresnes (Val-de-Marne) teste une expérience : 23 prisonniers sont actuellement regroupés dans une aile dédiée. L'initiative a fait couler beaucoup d'encre, et pas toujours sympathique. «Le sujet est devant nous», confie Isabelle Gorce, admettant que cette entreprise pionnière -amenée à se développer si l'on en croit les récentes déclarations du Premier ministre Manuel Valls- n'en est qu'à ses balbutiements.

«Il ne s'agit pas d'un régime de détention spécifique, développe la directrice. Ces détenus ne sont pas totalement isolés car il faut faire attention au risque d'auto-alimentation du phénomène. En revanche, ils ne sont pas mélangés avec les autres pendant la promenade ou les activités sportives. En fait, on cherche le juste milieu entre la protection des détenus les plus vulnérables et l'écueil de la mise en place de quartiers trop isolés ou sécurisés.»
L'administration pénitentiaire s'interroge enfin sur les moyens de déradicaliser ces prisonniers radicaux. «Nous n'avons aucune expérience de désendoctrinement, rappelle la responsable des prisons. On ne fait que commencer. On étudie par exemple ce que font les Anglais qui travaillent avec d'anciens terroristes.» En la matière, l'enjeu est tel qu'il dépasse bien entendu le seul cadre de l'administration pénitentiaire.
La justice suit une dizaine de mineurs en voie de radicalisation
Chez les mineurs, la radicalisation reste «un phénomène pour le moment cantonné» selon Catherine Sultan, directrice de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ). Auditionnée elle-aussi ce lundi à l'Assemblée, elle estime que sur 61 jeunes mineurs qui se trouvent en «situation inquiétante», liée à la radicalisation, quatorze sont sous le coup d'une procédure pour apologie du terrorisme - des jeunes auteurs de «propos déplacés à ne pas confondre avec des jeunes ayant des visées terroristes». Seulement une dizaine sont, eux, bien «en proie à la radicalisation et pris en charge sur le plan pénal». Et aujourd'hui, quatre mineurs sont détenus pour des affaires liées au terrorisme. Seuls deux mineurs initialement connus des services s'étaient rendus en Syrie a-t-elle précisé.
10 mars 2015

La radicalisation dans les prisons belges: un phénomène encore mal connu

BELGA Publié le jeudi 15 janvier 2015 à 16h00 - Mis à jour le jeudi 15 janvier 2015 à 16h05

30 à 40 terroristes, avérés ou non, sont détenus en Belgique
BELGIQUE
Les séjours en prison de Chérif Kouachi et Amedy Coulibaly, deux des trois auteurs des attaques ayant secoué la France la semaine passée, auraient joué un rôle déterminant dans leur radicalisation religieuse,

selon les premiers éléments de l'enquête. En Belgique, les informations demeurent floues quant à l'étendue du phénomène, et les différents acteurs du milieu carcéral ont des conceptions parfois divergentes de la réalité. Le ministre de la Justice, Koen Geens, annonçait lundi vouloir effectuer une "répartition judicieuse" des détenus entre les différentes prisons du pays, prenant en compte les risques de radicalisation religieuse. Un appel relayé mardi par le Premier ministre Charles Michel devant la Chambre, faisant également référence au danger que représentent les détenus influençables lorsqu'ils sont à la merci de djihadistes prosélytes.

Mercredi, le PS, plus gros parti d'opposition à la Chambre, demandait que des actions immédiates et des mesures à moyen terme soient entreprises afin que la prison cesse d'être "un lieu d'endoctrinement et de recrutement" pour les mouvements terroristes, selon les mots d'Elio Di Rupo.

Le monde politique belge a pris le problème de la radicalisation dans les prisons à bras-le-corps, mais le phénomène demeure pourtant assez mal connu. "Nous disposons de très peu d'informations à ce sujet", indique Delphine Paci, président de la section belge de l'Observatoire international des prisons. "Il y a effectivement une série de personnes incarcérées pour djihadisme, mais elles sont le plus souvent placées sous un régime strict et isolées des autres détenus", observe-t-elle. "Il ne faut pas minimiser le phénomène, mais pas le monter en épingle non plus."

Elle déplore le manque de conseillers religieux en milieu carcéral. Ceux-ci pourraient effectivement jouer un rôle positif dans la résolution de ce problème, notamment lorsqu'il concerne des personnes issues de milieux défavorisés et/ou peu instruites.

Un aumônier musulman: "Nous sommes débordés"

Selon un aumônier de confession musulmane, il n'y a actuellement que huit conseillers islamiques pour les seize établissements pénitentiaires de Wallonie et de Bruxelles. "Nous sommes débordés", indique-t-il sous couvert de l'anonymat. "Idéalement, il nous faudrait pouvoir nous entretenir deux à trois heures avec les détenus en situation difficile. Mais nous devons nous contenter d'une demi-heure à une heure dans la plupart des cas."

Les prisons ne constituent pas un terreau particulièrement propice pour l'islamisme radical, estime le conseiller. "Il y a de la colère et de la vengeance chez certains détenus, et une partie d'entre eux peut menacer de se tourner vers le djihadisme. Mais ce sont d'abord des personnes perdues qui ont besoin d'un port d'attache." Il arrive ainsi que des prisonniers fassent preuve de zèle religieux pendant leur détention, mais cela n'en fait pas des djihadistes pour autant selon lui. "C'est à l'extérieur de la prison que les choses peuvent dégénérer."

Un point de vue que ne partage pas complètement Claire Capron, de l'Association des visiteurs francophones de prison en Belgique. "C'est un phénomène réel, mais on ignore dans quelle mesure." Elle opère néanmoins une distinction entre les fondamentalistes convaincus et les "caïds qui veulent se mettre en valeur". "Certains veulent uniquement ameuter les plus faibles et les plus désespérés en se faisant passer pour des héros."

Didier Breulheid, délégué permanent CSC Services publics, estime également qu'il y a des détenus ayant des profils à risque. Si un meilleur encadrement est nécessaire, augmenter le nombre de conseillers religieux ne constitue pas la panacée non plus. "Il y a des bons aumôniers, et des moins bons...", concède-t-il, ajoutant que les nouveaux conseillers doivent notamment obtenir une agrégation de la Sureté de l'Etat.

Le risque qu'un détenu bascule dans le radicalisme est réel, mais la mauvaise influence sur les détenus n'est pas exclusivement religieuse. "Des détenus entrent pour des délits mineurs et côtoient des criminels d'une autre envergure, avec pour conséquence qu'ils peuvent récidiver de pire manière plus tard", conclut le délégué syndical.

30 à 40 terroristes, avérés ou non, sont détenus en Belgique

ANNICK HOVINE Publié le lundi 12 janvier 2015 à 17h45 - Mis à jour le mardi 13 janvier 2015 à 21h16

BELGIQUE

Le profil des auteurs des attentats de Paris l'a montré : comme Mehdi Nemmouche, le tueur présumé du Musée juif à Bruxelles, Amedy Coulibaly et Chérif Kouachi, le cadet des frères, se sont radicalisés dans les prisons françaises, considérées comme des pépinières de jihadistes.

Qu'en est-il en Belgique ? Lundi, le ministre de la Justice, Koen Geens (CD&V), indiquait son intention d'organiser *"une répartition judicieuse"*des détenus dans les diverses prisons du pays en fonction du risque de radicalisation qu'ils présentent. La lutte contre ce phénomène, notamment dans les établissements pénitentiaires, figure en bonne place sur la feuille de route du gouvernement Michel. *"Nous constatons que certaines personnes sortent de prison radicalisées ou converties à la religion, alors qu'elles y étaient entrées laïques ou non radicales"*, a commenté M. Geens dans plusieurs médias flamands. *"Nous devons veiller à ce que ces meneurs ne fréquentent pas d'autres jeunes."*

Cette gestion des détenus radicaux ne devrait pas être trop compliquée, ajoutait le ministre. Actuellement, en tout cas. Selon nos informations, entre 30 et 40 intégristes, terroristes avérés (une dizaine de condamnés) ou en puissance (des présumés islamistes en détention préventive) seraient incarcérés dans les prisons belges. Soit un nombre tout à fait *"raisonnable"* - on s'entend - de radicaux à ventiler dans la trentaine de prisons du pays. La situation serait *"plus ou moins sous contrôle"*, nous dit-on.

N'empêche, la prison, milieu clos, joue un rôle d'incubateur du radicalisme, même si les prosélytes du jihad y sont en isolement. *"La seule présence de radicaux derrière les murs peut suffire à poser problème"*, ajoute un fin connaisseur du milieu. *"Certains bénéficient d'une aura incroyable auprès de certains détenus, des jeunes surtout, qui les voient comme des héros."*

Milieu propice

La perspective de retour de plusieurs dizaines (?) de jeunes Belges partis combattre en Syrie et en Irak pourrait compliquer la donne. Une réflexion avait déjà été lancée sous le gouvernement Di Rupo, qui a privilégié une approche individualisée face à deux types de détenus problématiques : ceux qui pratiquent le prosélytisme pour en entraîner d'autres dans leur folie et ceux qui se radicalisent derrière les barreaux - les suiveurs.

"La prison est un milieu propice à la radicalisation", nous indique un expert. *"On y trouve une population fragilisée et déboussolée sans doute plus à même d'être à l'écoute de discours radicaux."*

C'est un fait; quand on entre en prison, on perd tout contact avec son tissu social, le monde du travail ou de l'école - en bref, avec la réalité extérieure. Du coup, on "fraternise" derrière les barreaux, avec des gens pas forcément recommandables. Seule évasion possible, derrière les murs : la drogue, un vrai fléau, et la religion. Le fait religieux et la fréquentation des lieux de culte - le constat vaut pour tous - sont nettement

plus importants qu'à l'extérieur. Pour des détenus bouclés 22 heures sur 24, c'est un moyen très pragmatique de sortir de cellule…
Renforcer l'aumônerie
Le ministre Geens veut aussi davantage faire collaborer les aumôniers islamiques qui travaillent en prison. Ils sont 24, dont 14 francophones (soit 18 équivalents temps plein) officiellement en fonction dans les prisons belges. L'aumônerie musulmane a été institutionnalisée en 2007 : les conseillers, dont le profil est passé au crible de la Sûreté de l'Etat et de l'Exécutif des musulmans de Belgique, sont depuis lors rémunérés par l'Etat. Il faudrait augmenter leur nombre *"dans les limites budgétaires disponibles"*, avance Koen Geens.

Warning over Islamic radicalisation in England's prisons

By Sima KotechaToday programme
7 April 2015

Staff shortages are making it harder to tackle Islamic radicalisation in England's prisons, the former head of the National Counter Terrorism Security Office has warned.
Chris Phillips said shortages meant extremists were not properly monitored, enabling them to recruit others.
A parliamentary report has said jail safety was compromised by staff cuts.
Justice Secretary Chris Grayling rejected the claim and said a "very careful watch" was kept on the issue.
"Prison overcrowding is at virtually its lowest level for a decade, and we have increased spending on measures to prevent radicalisation," he said.
"We will never be complacent about the issue."
Mr Grayling said he had found "no evidence" that Mr Phillips' claim was correct, adding that the former detective chief inspector had left the civil service four years ago.
There are more than 12,000 Muslims in jails across England and Wales and the**latest official data** shows that more than 100 Muslims are in jail for terrorism offences in Great Britain.
The worry particularly concerns converts to Islam, as **research** from the former chief inspector of prisons, Dame Anne Owers, suggests they are more vulnerable to extremism.
But her report also said suspicion of Muslim prisoners could be both unfair and counter-productive, fuelling resentment and causing even more trouble.
'Haystack of extremists'

Mr Phillips, who used to lead the National Counter Terrorism Security Office, a police unit that works closely with the government on its counter-terrorism strategy, said: "What we have actually is a prison population that's growing.
"We have less officers generally in prisons than ever before and we also have less police officers to deal with them, so what we have is a growing haystack of extremists where we still have to find the single needle that's going to go off and do something really nasty.
"But of course we've got less people to go and look for them as well so it's a really difficult thing for the police service and prison service to deal with."
Home Secretary Theresa May rejected the claim that staff shortages were hindering efforts to stop Islamic radicalisation in prisons, adding that the government was looking at "and continue to look at" preventative measures.
Mrs May has already said she wants new "extremism officer" roles in prisons to deal with radicalisation.
And the government has said all high-security jails have units who work with the security services to root out extremism. It also said there were faith-based interventions, led by a team of expert imams.

An ex-prisoner's view
Former prisoner John Shelly tells how he saw radicalisation grow during his 15 years in jail
Ex-prisoner John Shelly said: "Over the last few years there's been a real sort of noticeable change of people becoming radicalised and getting themselves involved in violent situations - and being coerced into doing that by some of what you might call the more prominent Muslims that are inside for various offences."
He spent time in more than 40 jails including HMP Whitemoor, a prison with a large Muslim population.
Last year, **chief inspector of prisons Nick Hardwick said**some of its inmates who had been convicted of terrorism offences were trying to influence and pressurise others.
Mr Shelly, who was released from prison a few months ago after serving a 15-year sentence for armed robbery, said prisoners would often "join the extremists" because they were promised protection.
He claims to have seen prisoners plotting acts of terror as well as endorsing groups such as Islamic State and al-Qaeda.
He said: "Extremism - it's grown and grown by the day and they've found themselves in a situation where they can't separate anyone because wherever they separate them to, they're just mixing them with other people who have the same view and same sort of message."

Mr Phillips said: "The answer is to get into the prisons and to make sure the most susceptible people are kept away from those that might turn those into extremists and, at this moment, we cannot even keep drugs out of prison, we can't keep mobile phones out of prison, so clearly there is not enough staff to do that."
Muslim former prisoner Hassan said he had been unfairly discriminated against, however.
"I was inside for 14 years, and a lot of people became Muslim through me," he said. "You're looked at as, 'Oh, a lot of people are becoming Muslim because of this man, he must be recruiting,' and it's far, far from the truth. They think you're a radical or a fundamentalist."
Stephen O'Connell, president of the Prison Governors' Association, told the BBC that the threat from radicalisation in prisons was "real" but he said he was not aware that it had got any worse over the last year because of staffing changes.
"I understand the correlation between staff numbers and prisoner numbers but when it comes to dealing with extremists, we are talking about a small number of prisoners with some very dedicated resources to actually managing those," he said.
The Justice Select Committee **recently criticised** the government for cutting the number of prison officers by almost 30%, a reduction of 12,530 staff, between 31 March 2010 and 30 June 2014.
The committee's report also said the prisoner-to-staff ratio rose from 3.8 in September 2010 to 4.9 in September 2014.
It claims that this has led to a significant deterioration in safety - with fewer staff to monitor inmates.

And former Lord Chief Justice Lord Woolf recently said that Britain was heading for a crisis within prisons because of overcrowding and staff shortages.
The government denies that.
But the explosive mix of radicalisation, fear over discrimination and staffing pressures could spell even greater trouble inside the country's jails.
The **latest prison population statistics** from the Ministry of Justice show there were 85,681 people in jail in the week ending 27 March, up from 85,252 in the same period last year.

Why the surge in Muslim prisoners?

By Danny ShawHome affairs correspondent, BBC News
11 March 2015

It's a crime mystery.
Why has there been a surge in the number of Muslim prisoners?
In 2002, 5,502 prisoners in England and Wales said they were Muslim.
Three years later, the number had risen to 7,246 and almost a decade on, by December 2014, it had reached 12,225.
OK, I hear you say, the overall prison population has also increased, so what's the big deal?
Indeed, prisoner numbers have risen from an average of 70,778 in 2002 to 84,691 last December.
But that 20% increase in the jail population has been outstripped by the rise in Muslim inmates - up 122%.
One possible explanation for the rise is that there are now more Muslims in the general population.
In the 2001 census, 3% of people in England and Wales said they were Muslim - 1.55 million.
By 2011, that had gone up to 4.8 % - 2.7 million people - so you'd expect the numbers in prison to go up too.
Not terrorists
But the percentage rise in Muslim prisoner numbers has been far greater than the Muslim population increase: Muslim inmates now account for 14.4% of those behind bars, compared with 7.7 % in 2002.
Most of the prisoners we met with all said that they experienced differential treatment as a result of their race, ethnicity or faithLady Lola Young
The media focus on terrorism might lead some to think that the Muslim prisoner population increase is linked to convictions of Islamist extremists.

But the figures don't bear that out either.
Ministry of Justice data shows that between October 2012 and January 2015, there were 104 Muslims out of 178 prisoners who'd been jailed for "terrorism-related offences where the motivation stemmed from extreme ideology" - less than 1% of the total Muslim prisoner population.
Another factor that's cited is the increasing number of foreign national prisoners: there were about 10,500 last year - one in eight of the total prisoner population.
A **Ministry of Justice analysis in 2013** suggested that a significant minority, 30%, of Muslim prisoners weren't British - last year the top 10 overseas nationalities included inmates from two predominantly Muslim countries: 522 from Pakistan, 417 from Somalia.
It does lend some support to the theory that as the UK's ethnic and population mix has changed, driven by rising levels of immigration, travel from abroad and births to foreign-born mothers, so the prison population has become more diverse, with greater numbers of Muslims.
Socio-economic factors
But there appear to be underlying reasons too.
Distribution of prisoners by religion or belief
Religion or belief
30 J June 2014

Distribution of prisoners by religion or belief

Religion or belief	30 June 2004	30 June 2014
Christian	41,438	42,706
No religion	23,709	25,619
Muslim	6,571	12,106
Buddhist	1,133	1,629
Other religious group	600	1,565
Sikh	498	732
Hindu	342	447
Jewish	181	319
Non-recognised	7	28
Not recorded	9	358
Total	74,488	85,509

In 2010, the then Chief Inspector of Prisons, Dame Anne Owers, **published a report on Muslims in jail**, in which she linked the growth in numbers to the age and socio-economic profiles of the Muslim population in general.

"Both are powerful predictors of involvement in the criminal justice system," she wrote, "and Muslims in Britain have a notably younger age profile than non-Muslims and are more likely to come from lower socio-economic groups."
Last year, 58% of Muslim prisoners were aged 30 or under, compared with 45% of the overall population, and in what's termed the "secure youth estate" - institutions which hold 10- to 17-year-olds - almost one in five prisoners was Muslim.
Amal Imad, a researcher for the charity Muslim Aid, agrees with Dame Anne's findings from five years ago that poverty - in particular not having enough money to feed a family - is a key factor driving crime, and therefore imprisonment, among Muslims.
"The underlying issue is economic crisis," she says.
'Negative stereotyping'
In a major report last year, Lady Lola Young of Hornsey reached similar conclusions about the reasons for the disproportionate representation of Muslim men at all stages of the criminal justice system.
If they're being convicted there must be a reason for thatAmal Imad, Muslim Aid
"They are more likely to be stopped and searched, more likely to plead not guilty and more likely to be tried.
"These disparities... are often part of a complex mix of educational, employment, health and social inequalities that have characterised many of their lives," says Lady Young.
But her study - funded by the Barrow Cadbury Trust, an independent charitable group - also points to evidence of something more disturbing: discrimination. It says policy-makers and politicians haven't "fully grasped" the impact of "negative stereotyping" and "cultural difference".
Lady Young says: "Most of the prisoners we met with all said that they experienced differential treatment as a result of their race, ethnicity or faith.

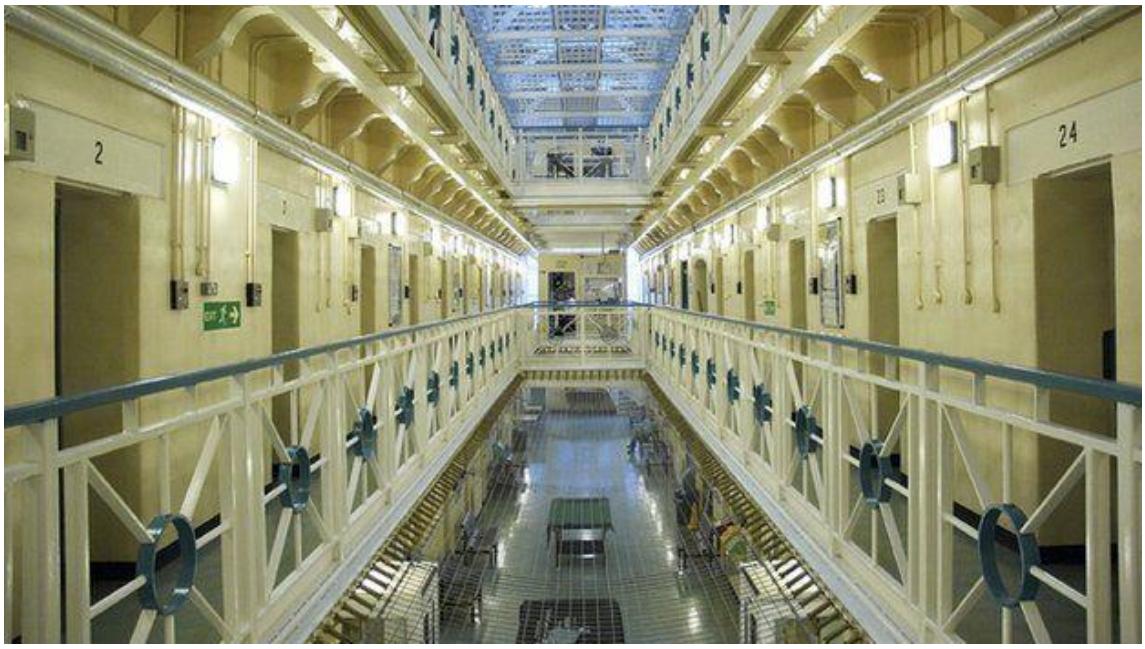

"Black prisoners felt that they were stereotyped as drug dealers and Muslim prisoners as terrorists."
Could it be that negative stereotypes and institutional discrimination, or "Islamaphobia", as it's referred to, is fuelling the increase in Muslim prisoner numbers?
Amal Imad, from Muslim Aid, doesn't think so. She says it's the media that tends to stereotype Muslims - not criminal justice agencies.
"I don't believe the justice system is unfair.
"If they're being convicted there must be a reason for that," she says.

One of Britain's few Muslim MPs, Sadiq Khan, is determined to get to the bottom of it - asking more parliamentary questions about Muslim prisoners than any other member.
'Breathtaking' complacency
The shadow justice secretary promises that if Labour are elected, they'll put in place a "national strategy" to address the issue, claiming the government has been "utterly clueless" about the growing Muslim population .
"Their complacency is breathtaking," he says.
In response, the Ministry of Justice says the government is committed to ensuring the criminal justice system is "fair, inclusive and impartial, and represents and serves the whole community".
In a statement, the department says: "Each prison has a multi-faith chaplaincy team to meet the religious and pastoral needs of all faiths, including Muslims, and we expect every prisoner to engage in purposeful work and rehabilitation to give them the opportunity to turn away from crime for good."
Few would disagree with that - in fact, the reoffending rates of Muslim prisoners are already substantially lower than others, at about 36% compared with 45% .
But it seems we've only just started understanding the reasons why so many are locked up in the first place.

Prison Radicalisation in Europe

Mubaraz Ahmed
17 Aug 2015
In order to successfully address the issues of prison radicalisation in Europe, we must understand the nature and scale of the problem across the continent, writes Mubaraz Ahmed.
Today, countries across Europe are dealing with the growing threat of radicalisation. While much has been made of ISIS' sophisticated recruitment techniques on social media platforms, prisons are a far more potent breeding ground for the proliferation of extremist views. Isolation from the outside world, a perceived sense of victimisation, the need for belonging, a sense of vulnerability, and prolonged exposure to radical individuals, are all contributing factors for prison radicalisation.
The spread of extreme Islamist ideologies in European prisons is a concern to governments. Understanding the distinction between Islam, or any other religion, and extremist ideologies that use the religion for promoting violence and hatred is crucial in tackling prison radicalisation. Increases in religiosity can help prisoners to be rehabilitated. Clampdowns on religious activity generally has the potential to antagonise religious prisoners and fuel radicalisation.
"We know that prisons are a massive incubator for radicalisation."
The environment in prisons is closed, and the surroundings and situation prompt different ways for expressing resistance and dissent. Even the state of imprisonment itself is used as a tool for radicalisation, with radicalisers presenting incarceration as society's rejection of an individual and what they stand for, building a perceived sense of victimisation that catalyses an extreme ideology. In the case of Muslim prisoners, radical preachers who look to forge an 'us versus them' mentality present a perceived systematic persecution of Muslims by Western countries and portraying the individuals' incarceration as a symptom of society's disdain for them.
The European Union's Counter-Terrorism Coordinator, Gilles de Kerchove, said in January 2015 that "We know that prisons are a massive incubator for radicalisation," going on to say that rehabilitation and deradicalisation efforts were far more effective means for countering extremism, rather than imprisoning people. With the number of those returning from fighting with ISIS in Iraq and Syria continuing to rise, there is a strong possibility that prisons will soon be housing an unprecedented number of individuals with known extremist views.
United Kingdom
By the end of 2014 there were over 12,000 Muslims prisoners in England and Wales, an increase of 122 per cent since 2002, against a general prison population increase of only 20 per cent. However, the total number of individuals jailed for terrorism and domestic extremism was 183, of whom 123 were Muslim. This data shows that only around one per cent of the Muslims prisoners were convicted on terrorism or

extremism charges. Nevertheless, given the rise of ISIS and its appeal in the UK, the number of prisoners on terrorism and extremism related charges is expected to rise, with a fear that prison radicalisation will proliferate.

According to Dame Anne Owers, former Chief Inspector of Prisons, the greater focus should be on converts to Islam, who are believed to be at far greater risk of radicalisation than other Muslims. There have been a number of cases of young men, often imprisoned because of crimes committed in gangs, converting to radical Islam while in prison. Joining Islamist groups gives some of these converts the sense of comradeship and purpose that they had outside prison, contributing to these individuals being drawn into radical groups in prison. Converts to Islam are believed to account for two to three per cent of the total Muslim population in Britain, although according to research carried out by the Centre for Social Cohesion, 31 per cent of jihadi terrorism convictions in the UK between 2001 and 2010 involved Muslim converts. As a result, Muslim converts are viewed as being more likely to carry out attacks. This increased fervour stems from the perceived need to prove themselves and demonstrate their commitment to their so-called religious cause.

Converts are believed to be at greater risk of radicalisation.

The current Chief Inspector of Prisons, Nick Hardwick, believes that Muslim chaplains working in UK prisons must be incorporated and given a broader role in helping tackle prison radicalisation. Although he acknowledged the contributions that Muslim chaplains were already making, he urged greater cooperation to prevent "a vacuum for self-appointed leaders" who can intervene and radicalise other inmates. Hardwick also called for the need to distinguish between cases where increased religiosity, or the perception of it, was causing an upsurge in the propagation of extremist views and those cases where religious convictions would "reduce the likelihood of future offending".

In 2014 Jordan Horner, a Muslim convert convicted of extremist activities, claimed that he was able convert dangerous, hardened criminals during his time in prison. Horner said that he found prisons fertile ground for his extreme understanding of Islam and suggested that prison guards were "powerless" to stop it. According to Horner, prison authorities transferred him a number of times because of the growing influence he was having on inmates, with little effect.

France

France's legal emphasis on laïcité hinders religious de-radicalisation efforts in prisons. French authorities do not even record the religious identity of prisoners, making it a challenge to obtain any accurate data on prison radicalisation. It is believed that up to 60 per cent of France's 70,000 prisoners have Muslim origins. Their backgrounds make them particularly attractive to radicalisers in prisons.

Missoum Chaoui, a Muslim leader in France who has worked as a prison chaplain for over 17 years, believes that many of the Muslims incarcerated in French prisons are extremely vulnerable to radicalisation. He cites educational failure, unemployment, and breakdowns in relationships leading to individuals who are of a fragile disposition, and subsequently are at greater risk of being radicalised.

One such individual who is believed to have been radicalised in a French prison is Amedy Coulibaly, the gunman behind the killing of a policewomen and four Jewish customers at a Kosher grocery store in Paris in January, who had been imprisoned for robbery in 2005. It was during Coulibaly's time behind bars that he met Djamel Baghal, an al-Qaeda linked militant being held in the largest prison in Europe for plotting to bomb the US embassy in France. During his interrogation, Coulibaly admitted that despite the efforts of the prison authorities to keep Beghal isolated, he was still able to gain access to him. Another individual that Coulibaly met in prison was Cherif Kouachi, one of the brothers who carried out the attack on the offices of Charlie Hebdo on the same day in which 17 people died.

France's problem with prison radicalisation in France is not new. Khaled Kelkal was a member of the Armed Islamic Group of Algeria and behind the 1995 attacks on France; Mohamed Merah went on a shooting spree in 2012 in which he killed three police officers and a rabbi; and French-Algerian Mehdi Nemmouche was behind the attack on the Jewish Museum in Brussels in May 2014. All of these men had spent time in prison before carrying out their attacks. While the French justice ministry has criticised suggestions that prisons in the country are fertile breeding grounds for extremists, Justice Minister Christiane Taubira acknowledged that prison radicalisation in France was a "major issue."

According to Karim Mokhtari, a former prisoner who now helps young offenders, the attitude of those who have become or are at risk of becoming radicalised is easily observable, with inmates expressing resentment towards French society, accusing the authorities of abandonment, and as a result being wholly unrepentant for the crimes they are being punished for. This train of thought engrains a strong feeling of victimhood and repression, the same sentiment that has been adopted and exploited by other extremist groups around the world in their radicalisation efforts.

French secularity, or laïcité, is built on establishing a society where religion is kept out of government affairs, ensuring that there is a clear separation between state and church. This approach applies to all faiths, Christianity, Judaism, Islam, and others, but Islamist radicalisers often mislead individuals into perceiving laïcité as a direct attack on Islam. This perception in a prison environment, where individuals may already feel they have been wronged, can have severe repercussions when inmates re-enter society.

Islamist radicalisers mislead individuals into perceiving laïcité as an attack on Islam.

Other European Countries

Belgian authorities arrested Abdelhamid Abaaoud in January 2015 over an alleged plot to carry out a terrorist attack in Belgium. The arrest came days after the attacks on the offices of Charlie Hebdo and a Jewish grocery store in Paris, ashowing that violent extremism and radicalisation are pan-European concerns. While police in Belgium did not identify an operational link between the Paris attacks and those being plotted by Abaaoud, the significant overlap of low-level criminality and jihadi violence is an all too common theme. Abaaoud was reportedly jailed for theft, and according to local Belgian official Mustafa Er, it was his time spent at Saint Gilles prison that led to his radicalisation. Prior to his arrest over the plot to carry out an attack in Belgium, Abaaoud had spent time in Syria fighting with ISIS, becoming known to security officials after appearing in a video in which he was shown to be dragging mutilated bodies to a mass grave.

The first German national to be charged and imprisoned for fighting for ISIS in Syria was sentenced in December 2014, and with an estimated 700 Germans fighting for ISIS, there are concerns that many more extremists will enter the country's prison system and pose a credible risk of radicalising other inmates. There are also a number of convicted, domestic extremists who have already been imprisoned in Germany, such as those behind the failed Bonn station bombing in 2012 and a foiled bomb attack on Frankfurt in 2007, who could potentially radicalise other prisoners.

In Denmark a Justice Ministry report showed that there were 50 reports of prisoner radicalisation between February 2015 and May 2015, compared to just 37 cases in the previous two years. A previously published report suggested that one in five Danish jihadis had been to prison at some point in their lives.

Tackling Prison Radicalisation

There have been policy debates in Europe on the best ways to tackle prison radicalisation: whether it is better to place convicted extremists in the same prison in order to stop the spread of their ideas, or to spread them out across prisons so that their impact and support is diminished. A concentration of prisoners may result in accusations or racism, prejudice, and profiling, but would also lessen the likelihood of radicalisation of other prisoners. Alternatively, spreading inmates with extremist views throughout the prison system may weaken the strength of the individuals by removing their support networks, but it may result in the radicalisation of other individuals, and thus lead to even greater levels of radicalisation. Prisons offer radicalisers an ideal environment for introducing their extreme doctrines and influencing vulnerable and impressionable individuals. By showing a route out of isolation, creating a sense of involvement in a wider project, and presenting a vision of a promised victory, radicalisers play on the concerns and feelings of prisoners to gain their trust, garner support, and recruit them into their group.

While the political landscape and policies in Europe are diverse, across the continent the patterns of radicalisation are familiar. Cases of radicalisation in prison are rising and extremist attacks are continually being linked back to prison environments. European authorities face a substantial challenge, one which does not respect borders. Understanding the common tactics of prison radicalisation being employed across the continent is essential in preventing its spread.

Sign up to receive the Roundup

Sign up to the Centre on Religion & Geopolitics' Roundup to receive weekly updates with the latest commentary, analysis and news on the role of religion in conflict zones. Sign up here.
Author

Mubaraz Ahmed
Centre on Religion & Geopolitics, Researcher
2014

"Saudi Arabia's 'Soft' Approach to Terrorist Prisoners: A Model for Others?"

Author: Marisa L. Porges, Former Research Fellow, International Security Program, 2012–2014
Belfer Center Programs or Projects: International Security

The management of terrorist and extremist prisoners has long been recognized as a difficult problem that crosses boundaries between counterterrorism efforts, prison operations, and counter radicalization strategies. While terrorist offenders are relatively rare, there is increasing global concern for the problems raised by holding militant jihadi extremists in prison, not least because of their ability to radicalize and recruit other prisoners.
Over the past decade, Saudi Arabia has been at the forefront of a global effort to address this unique threat. Faced with an extremist prisoner population numbered in the thousands, Saudi officials developed tools intending to prevent prisoner radicalization, to mitigate the risk when an alleged or convicted terrorist was released, and to deal with domestic political concerns about prisoner treatment. What emerged was a unique and highly tailored approach that included rehabilitation-oriented programs in prisons and at prisoner rehabilitation centers, and 'aftercare' support for recently released prisoners. By 2012, portions of this initiative had been offered to thousands of the country's extremist prisoners, including some of the most notorious Al Qaeda members in captivity.
Based on extensive fieldwork, Marisa Porges's book chapter explores this critical aspect of Saudi Arabia's counterterrorism strategy, detailing key components of the Saudi approach, including religious and non-religious programming, initiatives for family members of those in custody, and the aftercare program. In particular, it highlights how this strategy has grown and changed over time to address specific geo-political and security requirements and the needs of Saudi Arabia's extremist prisoner population. It concludes by evaluating the program's successes and failures, demonstrating that the Saudi experience provides an imperfect albeit useful model for other countries considering creative tools for managing terrorist and extremist offenders.

For more information about this publication please contact the ISP Program Coordinator at 617-496-1981.

For Academic Citation:
Porges, Marisa. "Saudi Arabia's 'Soft' Approach to Terrorist Prisoners: A Model for Others?." Chap. 12 inPrisons, Terrorism and Extremism: Critical Issues in Management, Radicalisation and Reform. Oxon, UK: Routledge, 2014.

Radicalisation : mais que se passe-t-il dans nos prisons ?

Jeudi 15 Janvier 2015 à 5:00
Patricia Neves
Un Etat jusque-là aveugle, des surveillants peu formés et en nombre insuffisant, un Conseil français du culte musulman censé gérer les aumôniers qui interviennent dans les établissements, mais surtout préoccupé par ses luttes internes... Voilà comment l'islam radical s'est invité dans les prisons françaises.

Fleury-Mérogis. WITT/SIPA
« Tu vois le yaourt que tu manges, il y a du porc dedans. Dans la composition, ce chiffre : E471, ça veut dire que ce n'est pas hallal… » La conversation rapportée par un détenu révèle la teneur des rumeurs qui courent dans les couloirs des prisons françaises. Les yaourts et plus largement les aliments qui sont proposés aux personnes sous les verrous sont-ils composés de graisse animale, et notamment de porc, ou de graisse végétale ? De faux savants, détenus comme les autres mais imams autoproclamés, s'empressent alors de répondre, de répandre le doute dans la promiscuité d'une cellule ou dans l'antre de la cour de promenade. L'embrigadement commence parfois comme ça, de façon anodine. Le début d'un travail de longue haleine, à destination des plus désœuvrés que ces prédicateurs improvisés abordent et « achètent » même en quelque sorte, en commençant par partager gracieusement leurs « cantines » (hallal) ou leurs cigarettes, jusqu'à se rendre indispensables.
L'EMBRIGADEMENT, UN TRAVAIL DE LONGUE HALEINELa nourriture donc, puis bientôt la musique — qui est *haram*, un pêché — et la télévision que les détenus cessent de regarder ou de louer chaque mois, etc. Pour en venir petit à petit à… la guerre sainte, le djihad « contre les mécréants », en Irak ou en Syrie, mais aussi en France,comme à *Charlie Hebdo*, ce mercredi 7 janvier ou à l'Hyper Cacher de la porte de Vincennes, deux jours plus tard. A quelques kilomètres seulement de la maison d'arrêt de Fleury-

Mérogis où ont été écroués, au milieu des années 2000 deux des principaux auteurs des tueries, Chérif Kouachi et Amedy Coulibaly, 32 ans chacun.
L'islam radical en prison alimente ainsi tous les fantasmes. A l'intérieur, comme à l'extérieur. De ce sujet, on sait d'ailleurs peu de choses, les autorités allant même — mais peut-être cela va-t-il changer ? — jusqu'à enterrer certains rapports pourtant commandés par leurs soins. Et les formations délivrées au personnel pénitentiaire, en sous-effectif chronique, sont quasi inexistantes. Quant aux responsables religieux musulmans, ils ont longtemps préféré fermer les yeux. Surgissent alors les bribes de témoignages. D'aumôniers. De surveillants. De personnes qui ont vu grandir le monstre au quotidien sans pouvoir le nommer. *« La France est-elle un pays de mécréants ? Doit-on faire la guerre aux mécréants ? »* interroge par exemple un détenu un temps inscrit au culte à Fleury-Mérogis. Qui lui répond ? Sa mère ? La télévision ? Un livre de propagande qu'il s'est procuré illégalement ? L'aumônier musulman de la prison ?
L'IRRESPONSABILITÉ DES RESPONSABLES RELIGIEUX On sait en tous cas qui ne répond pas. C'est le cas du Conseil français du culte musulman (CFCM), duquel dépendent notamment les aumôniers musulmans qui officient dans les prisons. Contacté à plusieurs reprises par *Marianne*, le CFCM n'a pas encore donné suite à nos demandes. *« Vous ne les aurez pas »* nous avait-on prévenu. Tout un symbole. Certes, sa mission première était la gestion des mosquées. Les prisons étaient en quelque sorte un sujet annexe. Hélas, il l'est resté. Et une des raisons évoquées est désarmante : *« Lorsque le CFCM se crée, les efforts se sont portés sur l'organisation structurelle du Conseil, le côté mécanique »* explique Bernard Godard, le « Monsieur Islam » de la place Beauvau. Autrement dit, il était quasi exclusivement question de savoir — voilà une noble mission — qui serait nommé à quel poste...
Les attentats de 1995 avaient pourtant déjà eu lieu. Smaïn Aït Ali Belkacem, l'un des artificiers, que Chérif Kouachi et Amedy Coulibaly chercheront à faire évader sans succès quinze ans plus tard, entamait, lui, son tour de France des prisons. Mais à l'époque, et par la suite donc, *« personne au CFCM ne s'est préoccupé de savoir comment fonctionnait l'aumônerie en milieu carcéral. »* Sous l'autorité de directions régionales, celle-ci pose pourtant problème. A plusieurs égards. Outre le fait que les directions régionales vivotent, de manière autonome, sans réelle réflexion commune sur la radicalisation en prison (qui n'a d'ailleurs jamais fait l'objet de la part du CFCM de rapports centralisant les informations locales), l'aumônerie musulmane en milieu pénitentiaire est déchirée par des luttes intestines qu'on retrouve jusqu'au sommet de la hiérarchie du CFCM, où algériens et marocains se disputent le pouvoir.
« Ça a été difficile » concède en effet Bernard Godard. *« Finalement, l'aumônerie a été dévolue à la partie marocaine après une forte pression du ministère de l'Intérieur et de l'administration parce qu'en face ils disaient, "Attendez on va discuter" et tout restait bloqué. »* Tout l'est encore d'une certaine manière tant perdurent les critiques, contre Hassan el Aloui Talibi, l'aumônier national depuis 2005, qui répartit le budget et décide des nominations, notamment celle de sa femme, secrétaire de l'aumônerie nationale. Le CFCM a donc failli à sa tâche. Personne ne s'en cache plus. Et son président, Dalil Boubakeur, également recteur de la Grande Mosquée de Paris, ne cesse d'être mis en cause : *« Qui écoute encore Boubakeur ? »*, *« Combien de fois a-t-il mis les pieds en prison ? »*, entend-on au détour de conversations entre les différents acteurs du milieu.
VERS UNE PRISE DE CONSCIENCE ? A l'Union des Mosquées de France, (l'UMF) fraîchement créée, une association qui rassemble plusieurs centaines de mosquées, la démarche affichée est différente. Depuis juin dernier, ses représentants ont lancé les Etats généraux contre le radicalisme et sillonnent la France à la rencontre des fidèles. *« On reçoit beaucoup d'appels, tous les jours, parfois touchants, d'autre perturbants*, raconte Mohamed Mraizika, secrétaire général de l'UMF, *De famille démunies, qui nous disent, "J'ai peur pour mon jeune". Le spectre syrien est présent. On essaye de répondre de manière pragmatique, en allant sur le terrain. »*
En prison, des éléments de réflexion commencent également à apparaître. Deux mois avant les attentats du 7 janvier, la maison d'arrêt de Fresnes, en Ile-de-France, avait en effet décidé de regrouper une trentaine de détenus radicalisés dans différents bâtiments de l'établissement. Une expérimentation hâtivement saisie par le Premier ministre Manuel Valls, qui a annoncé vouloir étendre cette mesure, dont les effets, bons ou mauvais, ne peuvent encore être mesurés et qui ne sont pas sans risques, comme le rappelle le sociologue Farhad Khosrokhavar dans une interview à paraître dans *Marianne* ce vendredi. Certes, ils sont isolés, ce

qui permet d'éviter la « contagion » aux autres détenus, mais rassemblés, ils peuvent en ressortir plus *« galvanisés »* que jamais. A Fresnes, la violence n'a de surcroît pas diminué constate l'UFAP-UNSa Justice, syndicat majoritaire du ministère de la Justice et de l'Administration pénitentiaire, qui regrette par ailleurs que la décision de regrouper les détenus ait été prise *« sans consultation ».*
Si le dispositif n'est pas *« le principal sujet de conversation, le midi, au mess »*, à la cantine, entre surveillants, il interroge toutefois. Peut-être aurait-il fallu encadrer les détenus concernés par des surveillants qui comprennent l'arabe ? Peut-être aurait-il été judicieux de réparer les grillages aux fenêtres de manière à éviter tout échange entre détenus, à travers les yo-yo, ces cordelettes attachées aux barreaux ? Peut-être enfin aurait-il été préférable de placer les détenus dans des cellules que l'agent du mirador puisse surveiller au loin ? Or, à Fresnes, il n'en est rien.
UN GOUVERNEMENT JUSQUE-LÀ AVEUGLE*« Il ne faut pas croire que la prison constitue le seul lieu de la radicalisation* ajoute Claude Tournel, secrétaire général adjoint de l'UFAP-UNSa Justice. Les détenus ont d'abord un profil de délinquants. *Mais il ne faut pas non plus se voiler la face ».* Et celle du gouvernement semble obstruée, jusque-là, par la course à l'austérité, qui précarise aussi les prisons, où les surveillants, en nombre insuffisant, contractuels, n'ont pas toujours les moyens de déceler l'éventuel profil à risque des détenus. Notamment quand ces derniers se comportent en apparences comme des détenus modèles. C'était le cas à l'époque d'Amedy Coulibaly qui avait pourtant réussi à filmer clandestinement, en 2008, pendant près de 8 mois, avec plusieurs camarades co-détenus, son quotidien...
La question des moyens, soigneusement évitée par le Premier ministre Manuel Valls, est pourtant essentielle. La question de la formation aussi. *« Il faut des aumôniers musulmans qualifiés*, s'insurge l'un d'entre eux*, et non les aumôniers qu'on va chercher chez les cousins et les amis. »* Des aumôniers, un rempart parmi d'autres, auxquels on donnerait *« un vrai statut, un salaire, de la reconnaissance, pour les fixer dans leur mission qu'on ne peut assurer par du bénévolat »* poursuit le secrétaire général de l'UMF. Il faut davantage de surveillants. Une centaine de plus à Fresnes. Combien ailleurs ? Davantage de moyens pour améliorer aussi les conditions de détention des détenus. Mais voilà, tout cela coûte cher. Pas autant que les vies humaines ?

Attentats de Paris : dans les prisons, beaucoup de silence et quelques bruyantes provocations

Depuis le 13 novembre, de nombreux incidents ont été signalés derrière les barreaux, notamment à Fresnes. Mais le sentiment général a été, comme dehors, la consternation.

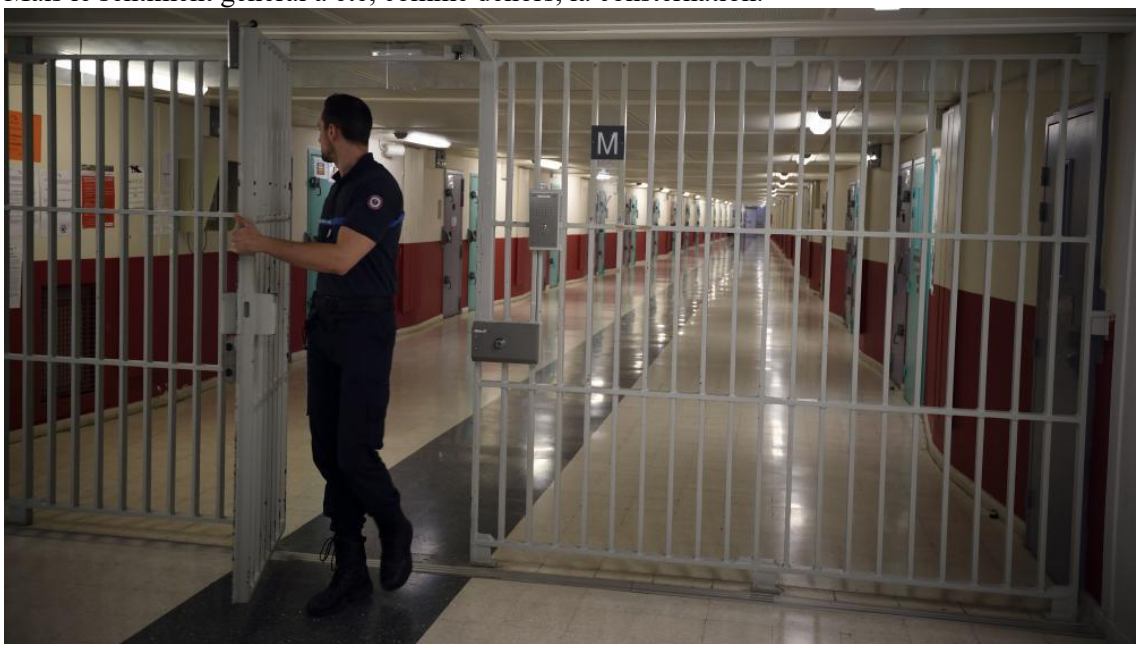

Un surveillant quitte un bâtiment de détention, le 29 octobre 2015, à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis (Essonne). (ERIC FEFERBERG / AFP)

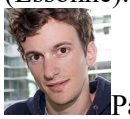 Par **Yann Thompson**

Mis à jour le 20/11/2015 | 05:49 , publié le 20/11/2015 | 05:48

"On croyait que la France avait marqué un but contre l'Allemagne, mais non. C'étaitdes réactions à l'annonce des attentats de Paris." Dans la banlieue ouest de Lille, à la maison d'arrêt de Sequedin (Nord), une clameur a retenti, vendredi 13 novembre, accompagnée de cris de joie, selon un surveillant cité par *La Voix du Nord*. Trois jours plus tard, dans le quartier pour femmes de cette prison moderne, la minute de silence a été brisée par quelques *"Allahou Akbar" ("Allah est le plus grand"),* indique un autre agent à francetv info.

A travers la France, de nombreux établissements pénitentiaires ont relevé des comportements provocateurs liés aux attaques qui ont fait 129 morts en région parisienne. Une courte vidéo, filmée par un homme incarcéré à Fresnes (Val-de-Marne), semble en attester. *"On a eu des 'Allahou Akbar' et des 'bravo', pendant la minute de silence, en provenance de la 1re division, ou de la 2e, qui accueille les détenus radicaux"*, confirme un délégué syndical.

A la maison d'arrêt de Mulhouse (Haut-Rhin), un jeune de 24 ans en détention provisoire s'est même livré, samedi, à une reconstitution de l'attaque du Bataclan, en faisant mine de tirer sur ses codétenus et en criant *"Bataclan ! Bataclan !"*. L'affaire s'est terminée au tribunal correctionnel, où le prisonnier a écopé d'un an ferme en comparution immédiate pour "apologie publique d'un acte terroriste".

"Beaucoup moins de soutien aux terroristes qu'en janvier"

Si plusieurs détenus se sont fait remarquer, la plupart ont accueilli la nouvelle des attaques avec effroi. *"On a observé un soutien aux terroristes bien moindre qu'en janvier, et beaucoup plus de désapprobation, avec même une volonté de les voir attrapés vivants,* confirme Jean-Michel Dejenne, premier secrétaire du Syndicat national des directeurs pénitentiaires (SNDP). *Les détenus savent que tout le monde était visé, cela aurait pu être des délinquants se promenant dans la rue ou leur famille."*

Au centre pénitentiaire de Toulon-La Farlède (Var), un surveillant fait état d'une situation *"très calme"* et, comme dehors, *"très tendue"*. *"On a remarqué que des détenus s'inquiétaient pour leurs proches utilisant les transports en commun"*, illustre-t-il. A la maison centrale d'Arles (Bouches-du-Rhône), les attaques ont aussi été accueillies avec *"un certain mutisme"*, dans une ambiance *"lourde"*, chez les prisonniers comme chez les surveillants.

Controverse sur les moyens de lutter contre la radicalisation

Là où des incidents sont survenus, des signalements ont été adressés au procureur de la République et, dans certains cas, aux services de renseignement. Presque la routine en prison, où les agents sont de plus en plus sensibilisés à la détection des individus embrigadés dans la mouvance islamiste radicale. *"On essaye de faire la part des choses entre la simple provocation bête et la véritable radicalisation, mais rien n'est pris à la légère",* assure un responsable syndical de la région Grand-Ouest.

Tandis que les dispositifs de lutte contre le terrorisme se multiplient dans le domaine carcéral, certaines initiatives restent controversées. Au centre pénitentiaire de Fresnes, des islamistes radicaux ont été regroupés pour limiter leur influence sur les autres détenus. *"Au final, rien n'a changé,* déplore un surveillant. *Ils sont juste regroupés dans des cellules voisines, sans être isolés dans un bâtiment distinct. Ils parlent aux détenus ordinaires par la fenêtre ou lors d'activités communes. Et ils se sentent plus forts ensemble, comme une bande, et peuvent échanger entre eux en cellule."*

Après les attentats du 13 novembre et l'instauration de l'état d'urgence, le personnel pénitentiaire espère désormais bénéficier de moyens supplémentaires pour remplir ses missions sur la radicalisation. François Hollande a annoncé, lundi, 2 500 créations de postes pour le ministère de la Justice. *"On veut s'assurer qu'il ne s'agit pas des créations de postes déjà promises ces derniers mois*, dit Jean-Michel Dejenne, du

SNDP. *Et on s'attend à une forte concurrence avec la police et l'armée pour avoir les meilleurs candidats, car 5 000 créations de postes leur ont aussi été promises."*

La radicalisation islamiste met les prisons sous tension

Par Paule Gonzales
Mis à jour le 11/06/2015 à 19:10

Publié le 11/06/2015 à 18:37

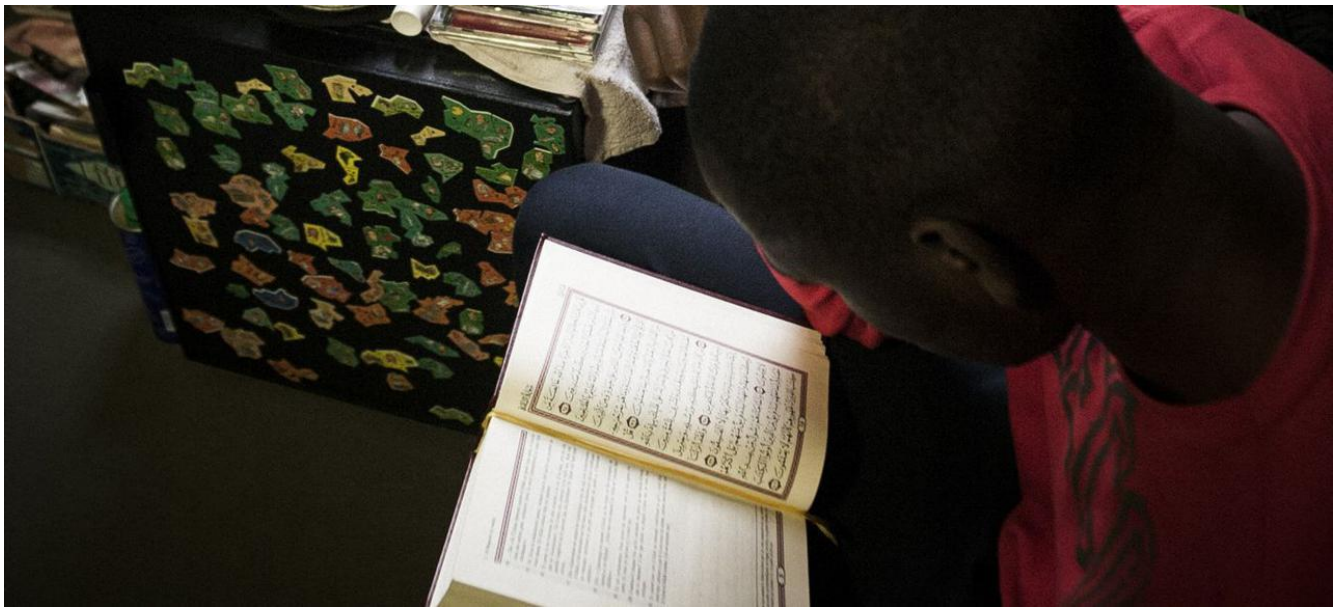

À sept jours du début du ramadan, les établissements pénitentiaires retiennent leur souffle.
«La situation est tendue. Et chacun compte ses troupes, radicaux comme administration pénitentiaire.» Pour ce directeur d'établissement, le ramadan 2015 est un test et le premier rendez-vous qui jugera de la politique mise en place pour lutter contre la radicalisation en prison. «C'est difficile de dire si cela sera l'occasion pour les plus radicaux de faire le coup de force ou si l'on aura droit qu'à de petits incidents épars. À une semaine du jour J, tout le monde retient son souffle.»
«Les actes de prosélytisme ont repris ces dernières semaines»
Un responsable pénitentiaire
Ce directeur d'établissement pénitentiaire de région parisienne se rassure en espérant que le début du ramadan sera l'occasion d'un apaisement général. «Forcément quand on ne mange et que l'on ne boit pas de la journée, on est plus calme», sourit-il.
«Il y a toujours ceux qui trouvent que ce qui est servi à la rupture du jeune n'est pas bon, ou qui s'énervent parce qu'ils n'auront pas la possibilité d'emporter en cellule ce que les familles tentent de faire passer ...

Conférence sur la lutte contre la radicalisation en prison menant au terrorisme

BUCAREST, 9-10 JUIN, **Council of Europe**

Les directeurs des services pénitentiaires et de probation des 47 Etats membres du Conseil de l'Europe et des Etats-Unis débattront des mesures visant à lutter contre la radicalisation en prison qui conduit à l'extrémisme violent et au terrorisme. La Conférence des directeurs des services pénitentiaires et de probation, qui a pour thème « Radicalisation et autres défis stratégiques », comprendra également des discussions sur les enjeux liés à la gestion des prisons et des services de probation en période de crise

économique, l'utilisation des nouvelles technologies en prison et les effets d'une incarcération des parents sur les enfants. Les séances d'ouverture (le 9 juin, de 9 à 13h00), et de clôture (le 10 juin, de 16 à 17h00) sont ouvertes aux médias. Elles seront retransmises en direct sur le site internet de la conférence.
Programme ; Site de la conférence ; Contact : Jaime Rodriguez, tél. +33 6 89 99 50 42
pressunit@coe.int

Renforcer la lutte contre la radicalisation en prison

Christiane Taubira poursuit son cycle de concertations avec des experts
Afin de mieux appréhender le phénomène de radicalisation en détention et d'y apporter les réponses les plus adaptées, la garde des Sceaux a organisé, le 10 mars 2015, une nouvelle séance de travail avec des spécialistes des programmes d'actions menés à l'étranger : Asiem El Difraoui, politologue et chercheur, Fahrad Khosrokhavar, sociologue franco-iranien et Directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, Rojo Esteban, chef du service de la prospective et de la stratégie au Centre d'intelligence contre le terrorisme et le crime organisé en Espagne et Pierre Conesa, vice-président de l'Association française des victimes de terrorisme.

« *La circulation des savoirs est indispensable pour éclairer la réflexion* ». Pour la ministre, le partage des connaissances et des expériences est primordial afin de mieux comprendre le phénomène et de mettre en œuvre les solutions les plus adaptées. C'est d'ailleurs pour cela qu'elle a lancé, ces dernières semaines, une recherche-action dans deux établissements pénitentiaires d'Ile-de-France. Cette expérimentation, menée en partenariat avec des chercheurs et des associations, va permettre d'améliorer les critères de détection des personnes détenues radicalisées et d'élaborer des programmes spécifiques de prise en charge de ces personnes.
Les experts se sont en effet accordés sur le fait que ce phénomène de radicalisation est en pleine métamorphose. Fahrad Khosrokhavar a ainsi mis en lumière trois phénomènes : en prison les détenus radicalisés sont devenus très discrets, et il y a parailleurs parmi ceux qui partent en Syriede plus en plus de jeunes issus de la classe moyenne et de filles. Pour résumer, il n'y a plus de profils-types. Par ailleurs, la motivation religieuse s'efface de plus en plus. « *Leur connaissance de la religion est souvent très limitée, ils sont essentiellement dans une posture politique visant à contester la loi de la République et à la remplacer par la loi divine »* a ainsi estimé Pierre Conesa. Ce qu'a confirmé Asiem El Difraoui : « *Le djihadisme ne passe plus par une connaissance approfondie de l'Islam* ».
Des projets pilotes en Espagne et en Allemagne
Plusieurs pays confrontés au phénomène de radicalisation en détention ont mis en place des expérimentations. Un projet pilote a ainsi été lancé par les Allemands, à Francfort. Ce projet, mis en œuvre sur le long terme, est mené par des associations et des équipes pluridisciplinaires. Pour le spécialiste du sujet Asiem El Difraoui, il y a deux types de radicalisation contre lesquels il faut lutter, notamment en

détention : une radicalisation idéologique, basée sur une connaissance très faible de la religion et une radicalisation émotionnelle, due à des traumatismes psychologiques. Cette deuxième forme de radicalisation est plus difficile à combattre. Un travail social est donc nécessaire afin de permettre à la personne détenue de reconstruire des liens familiaux et de lui offrir la possibilité de dessiner des perspectives. « *Déradicaliser, ce n'est pas arrêter un processus mais amener la personne vers une autre direction* » a précisé Asiem El Difraoui. Rojo Esteban a ensuite pris la parole afin de présenter le dispositif de lutte contre la radicalisation en détention mis en place en Espagne, suite aux attentats de 2005. Il a notamment fait circuler le guide qui a été élaboré dans ce cadre à destination des personnels pénitentiaires.
Lors de la réunion précédente, organisée à la Chancellerie le 3 mars 2015, Christiane Taubira s'était entretenue avec quatre experts de la lutte contre la radicalisation : Gilles Kepel, politologue et Professeur des Universités, Mohamed Sifaoui, journaliste, écrivain et réalisateur, Olivier Roy, directeur de recherches au CNRS et Pierre Conesa, vice-président de l'Association française des victimes de terrorisme.
Premier sujet abordé au cours de cette rencontre : le choix des mots. « *Il faut prendre des précautions au niveau sémantique afin que les termes choisis soient à la fois précis, partagés par tous et opérationnels* » avait ainsi expliqué la ministre. Gilles Kepel avait esnuite souligné la nécessité d'abandonner le terme de "terrorisme" mais aussi celui de "radicalisation" et de "djihadisme" et de construire de nouveaux mots, qui reflètent mieux la réalité, à partir d'une analyse plus fine du phénomène. « *Il faut "désethniciser" le débat* » avait pour sa part estimé Pierre Conesa.
Le recrutement d'aumôniers musulmans en prison
Autre sujet au cœur de cette première séance de travail : le recrutement, la formation et l'indemnisation des aumôniers musulmans en prison. Pour les quatre experts, c'est un sujet primordial qui exige une grande attention. La réflexion doit donc être menée en profondeur. La garde des Sceaux, pleinement consciente de l'importance de ces aspects, avait notamment doublé le budget de recrutement de ces aumôniers, indemnisés en fonction des heures passées à la prison. « *Nous en avons déjà recrutés 30 et il y en aura 60 supplémentaires entre 2015 et 2016* » avait-elle précisé. En ce qui concerne leur formation, Gilles Kepel avait souhaité qu'ils suivent, en plus de leur cursus en théologie, une formation en sciences humaines, notamment en histoire et en sociologie, afin de renforcer leur compréhension de la société et de ses évolutions. Christiane Taubira en avait profité pour rappeler que les aumôniers suivent désormais une formation sur la laïcité. Olivier Roy avait proposé, quant à lui, que les aumôniers musulmans en prison forment les futurs aumôniers, comme cela se fait déjà au sein de l'Armée.
Pour lutter contre la radicalisation en prison, la ministre avait souligné qu'elle avait obtenu l'augmentation du nombre d'heures d'enseignementen détention. L'objectif est de faire baisser le taux très élevé de personnes analphabètes. D'autres mesures ont été également mises en œuvre : formation à la laïcité pour les personnels de l'Administration pénitentiaire, renforcement du renseignement pénitentiaire et de **la coopération entre le ministère de la Justice et de l'Intérieur**. « *Les djihadistes veulent cliver la société française et la société européenne, ils souhaitent que les personnes se réfugient dans la haine et la xénophobie, il ne faut pas se laisser piéger par la situation* » avait conclu Mohamed Sifaoui.

Prévention

Le plan du gouvernement pour lutter contre la radicalisation en prison

Cinq quartiers dédiés aux détenus radicalisés seront créés dans les prisons françaises.

afp.com/Richard Bouhet
Plus d'un mois après les attentats de Paris, le plan prévoit notamment des quartiers spécialisés pour détenus radicalisés et l'embauche de personnel supplémentaire.
On en sait davantage sur le plan pour la lutte contre la radicalisation en prison, demandé par Manuel Valls après les attentats à *Charlie Hebdo* et à l'HyperCacher. *Le Figaro* dévoile ce jeudi certains éléments prévus par le plan, dont certains ne sont pas directement liés à la radicalisation des détenus.
>> Lire aussi: Un programme expérimental de détection des détenus radicaux en prison
Cinq quartiers dédiés
Mesure phare du plan, la création de cinq quartiers dédiés aux détenus radicalisés: les prisons de Fleury-Mérogis, Lille-Annoeullin, Osny et deux à Fresnes sont concernées. Selon le document, chaque quartier pourra accueillir 20 à 25 détenus.
Par ailleurs, 26 établissements en France ont été désignés pour accueillir des détenus radicalisés.
PUBLICITÉ
>> Lire aussi: "Coulibaly s'est radicalisé en prison"
Augmentation des effectifs
Le plan prévoit que les établissements pénitentiaires soient désormais mieux dotés en personnel. Ainsi, 18 surveillants embauchés spécifiquement pour les quartiers dédiés.
Par ailleurs, 182 surveillants supplémentaires seront embauchés d'ici 2016, dont 140 spécialisés dans les fouilles de cellules. 70 surveillants anti-émeutes rejoindront les effectifs.

100 éducateurs et psychologues, ainsi que 44 officiers de renseignements seront recrutés d'ici 2016, de même que 22 informaticiens et 14 analystes veilleurs.
Le plan propose aussi l'embauche de 60 nouveaux aumôniers qui viendraient s'ajouter au 181 déjà présents.
Augmentation des dépenses
Côté budget, l'administration pénitentiaire profite de l'enveloppe de 80 millions d'euros débloqués. Le volet présention, auquel appartient l'aumonerie par exemple, sera doublé à 1,23 million d'euros.
Par ailleurs, 1 million d'euros sera dédié à cinq programmes de déradicalisation.

Comment la prison de Fresnes repère les islamistes

Une expérimentation y a été lancée en octobre pour détecter ces détenus sensibles et les isoler dans une aile à part. Une note de service confidentielle liste les signes avant-coureurs de la radicalisation.
Thibault Raisse | 14 Janv. 2015, 07h44 | MAJ : 14 Janv. 2015, 14h43

Loisirs, apparence vestimentaire, discours… les comportements de certains détenus sont scrutés. **(Photo d'illustration/Ed Alcock/M.Y.O.P.)**
La prison, école du terrorisme ? De Mohamed Merah à Chérif Kouachi en passant par Abdelhakim Dekhar (le tireur de « Libération »), tous ont embrassé l'islam radical en détention avant de passer à l'acte. Face à ce fléau, le centre pénitentiaire de Fresnes (Val-de-Marne), le deuxième établissement francilien avec environ 2 000 détenus pour 1 700 places, expérimente depuis octobre dernier un dispositif dit de « fiche type de détection des phénomènes de radicalisation ».

Une mesure qui s'accompagne d'une mise à l'écart des islamistes radicaux -- 22 personnes aujourd'hui -- du reste de la détention pour éviter toute propagation des thèses salafistes. Dans la note de service confidentielle à l'origine du fichage spécifique de ces détenus sensibles, que nous avons pu consulter, le directeur de Fresnes détaille au personnel ce qu'il considère comme les signaux avant-coureurs du basculement vers l'obscurantisme religieux.

La crainte d'une conspiration. Un discours religieux extrême du détenu constitue le premier indice de la radicalisation. « Utilisation de textes religieux pour justifier ou encourager l'acte de violence, critiques véhémentes des autres religions », énumère le document. Autre signe, « la remise en cause des thèses évolutionnistes : intolérance et opposition envers les théories scientifiques explicatives de l'évolution des êtres vivants ». Au-delà, les propos tenus sur la société en général doivent faire l'objet d'une attention particulière, comme la « remise en cause des principes démocratiques » au profit d'« une nouvelle organisation de type autocratique ou théocratique ». Même souci concernant l'actualité, tels « les commentaires virulents sur l'intervention des pays occidentaux, l'existence d'une conspiration mondiale, la dégradation morale ou la décadence de l'Occident ».

Des codes vestimentaires trompeurs. La modification de l'apparence est un autre indice fort. « Certains détenus peuvent, par exemple, commencer à porter des habits plus traditionnels ou se laisser pousser la barbe », relève le directeur. Pour autant, ces seuls signes extérieurs ne font pas foi. « A l'inverse, plus le

processus de radicalisation progresse, plus le détenu s'efforce d'avoir une présentation occidentale, ou plus proche des codes vestimentaires définis par la norme sociale, afin de se faire remarquer le moins possible », insiste-t-il.

L'hostilité envers les femmes. Dans son comportement quotidien, le détenu en phase de radicalisation montre « un sentiment de supériorité affiché ». Son rapport aux femmes devient problématique : « refus d'obéissance, refus de toute forme de contact », souligne le texte. Il peut aussi « refuser tout avocat, arguant que cela revient à accepter les normes sociales établies ». En revanche, avec les surveillants comme avec les détenus, « il évite tout conflit ouvert » dans le but de « masquer ses réelles intentions et activités », alors qu'en coulisses « il exerce une influence » afin de « gagner les autres prisonniers à ses idées ».

Des lectures prônant la violence. Le personnel pénitentiaire est incité à surveiller les loisirs de chacun et à faire remonter les « changements de centres d'intérêt ». « La lecture de certains livres ou magazines (usage desarmes, fabrication de bombes, histoire et idéologie raciale...), la détention de supports multimédias prônant la violence ou le terrorisme sont des indicateurs d'un processus de radicalisation », met encore en garde le directeur.

Le rejet des aumôniers agréés. Les premiers visés par l'administration sont les prosélytes. Ainsi, lorsqu'« un détenu est considéré comme la référence en matière de pensées religieuses ou politiques » et que « d'autres prisonniers effectuent leur prière collectivement sous [sa] direction », voire « se tournent vers lui en cas de conflit pour arbitrage ou conseil ». De même, il faut repérer sans tarder celui qui refuse « l'aumônier agréé » en dénonçant « une pratique jugée trop modérée » et un prêche « considéré comme trop mesuré ».

La radicalisation en prison

Radicalisation : l'influence inquiétante des détenus islamistes en France

Publié le 30/06/2015 à 10h14 , modifié le 30/06/2015 à 10h21 par
Sudouest.fr avec AFP
En France, sur 67 000 détenus, 18 000 pratiquent le ramadan. Un rapport révèle les difficultés que posent la radicalisation en prison

Selon un rapport de la contrôleure des prisons : "Les personnes qui influencent le plus les autres ne sont pas des plus visibles."©
AFP MEHDI FEDOUACH
Pression mentale, intimidation: les islamistes radicaux exercent **une inquiétante influence** dans les prisons françaises qui va bien au-delà des détenus incarcérés pour des faits à caractère terroriste, pointe la contrôleure des prisons Adeline Hazan, dans un rapport.
"Quelque **18.000 détenus** sur 67.000 pratiquent **le ramadan** dans les prisons françaises, selon l'administration pénitentiaire. Parmi eux, combien y a-t-il de détenus radicalisés?", interroge le rapport.
"Les chiffres en la matière sont difficile à établir", tant la réalité du phénomène est complexe et mouvante, dit-il.
Quatre gros plans sur la situation d'établissements pénitentiaires de la région parisienne permettent de deviner l'ampleur du phénomène.
A lire : Charles Pasqua voulait "recréer les travaux forcés" pour les détenus islamistes
Pression islamiste
"Les détenus désireux d'imposer une influence islamiste y parviennent aisément"
A la maison d'arrêt de Fresnes (Val-de-Marne), où une expérience de regroupement de détenus islamistes est menée depuis octobre 2014, **22 condamnés** dans des dossiers terroristes ont été**mis à l'écart** dans une unité de prévention du prosélytisme.
Cinq sont en cellule individuelle, **quatorze** en cellules doubles et une cellule est triplée. Ils ont accès à la promenade deux par deux mais sont **séparés des autres détenus.** Ils participent avec les autres à certaines activités mais sans jamais être plus de trois dans un groupe. Ils peuvent communiquer entre eux et ont **accès au parloir** sans restriction.
Mais "l'incrimination de terrorisme **ne suffit pas à identifier tous les islamistes** à Fresnes", souligne le rapport. "De sorte qu'une pression islamiste (...) demeure présente dans le reste de la détention sans être traitée, ni même formellement surveillée".

La maison d'arrêt du Val d'Oise possède un lieu de culte multiconfessionnel.© *PHOTO AFP MEHDI FEDOUACH*

Ne pas fumer, ne pas écouter de musique

"Les personnes qui influencent le plus les autres ne sont pas des plus visibles."

"Les détenus désireux d'imposer une influence islamiste y parviennent aisément et font pression sur les détenus modérés en imposant des règles de comportement telles que: ne pas se doucher nu, ne pas fumer, ne pas écouter de la musique", constate le rapport.

Au centre pénitencier de Réau (Seine-et-Marne), **60% de la population pénale a une pratique ostentatoire d'un islam rigoureux**. Mais cette pratique touche plus les droits communs que les personnes détenues dans les dossiers terroristes.

"Les personnes qui influencent le plus les autres ne sont pas des plus visibles. Les prières collectives deviennent discrètes et le prosélytisme passe par le soutien apporté à ceux qui ont **des difficultés financières",** décrivent les enquêteurs.

Pression mentale

"Les plus fragiles psychologiquement deviennent les plus dangereux"

A la maison d'arrêt de Bois d'Arcy (Yvelines), la présence de détenus radicalisés est constante depuis les années 90 et **la pression mentale n'est pas nouvelle**, expliquent les rapporteurs.

Cette radicalisation "s'accompagne d'un accroissement de l'hostilité vis-à-vis des surveillants et l'aumônier musulman éprouve des **difficultés à aller au contact des plus durs**, ce qui affaiblit son autorité".

L'administration déplace les plus faibles pour les soustraire aux pressions. Certains, ayant perdu ou rejeté tous liens antérieurs, rejoignent en sortant un réseau dont on leur a donné l'adresse en détention. Les plus fragiles psychologiquement deviennent les plus dangereux, souligne le rapport.

Distribution de colis du ramadan à Fleury Mérogis.© *PHOTO AFP MEHDI FEDOUACH*

Faire la prière

A la maison d'arrêt d'Osny (Val-d'Oise), un quartier réservé aux islamistes de vingt places doit être installé. Les détenus seront seuls en cellule.

Douze détenus sont sous mandat de dépôt pour des faits terroristes mais une vingtaine de détenus de droit commun ont également été repérés comme radicalisés. "Ces deux groupes qui se sont rencontrés en prison **forment un noyau dur"**, souligne le directeur.

Parmi les pressions exercées, des détenus considérés comme de mauvais musulmans sont "expulsés" par

leurs codétenus. Certains sont exaspérés au point de faire leur paquetage pour changer de cellule. Il leur est par exemple**reproché de regarder la télévision** (les matchs de tennis féminin), de renâcler à se lever à l'aurore pour faire la prière, de ne pas porter de djellaba le soir.
Les femmes insultées au parloir
Ces pressions s'exercent aussi à l'encontre des familles, notamment **des femmes qui se font insulter** si elles portent des tenues considérées comme trop occidentalisées et sont priées de revêtir le voile. Certaines se changent sur le parking avant un parloir.
En 2014, 1.012 téléphones portables ont été saisis. Des vidéos très violentes y ont été découvertes, le fond d'écran à la mode était le drapeau du groupe Etat islamique.

Adeline Hazan "défavorable" au regroupement des détenus islamistes
La contrôleure générale des lieux de privation de liberté, Adeline Hazan, se dit **"défavorable"** au regroupement des détenus islamistes, dans le cadre de la lutte contre la radicalisation en prison et pointe le caractère**"potentiellement dangereux"** de cette mesure, a annoncé mardi l'institution.
Dans les conclusions d'un rapport dévoilé mardi, la contrôleure générale estime notamment que "le regroupement des détenus radicalisés présente**des risques** qui ne paraissent pas avoir été pris en compte, notamment la cohabitation de personnes détenues présentant **des niveaux d'ancrage très disparates** dans la processus de radicalisation"
Elle considère également que "la grille d'évaluation de la dangerosité n'est plus adaptée à l'évolution du phénomène".

De Kerchove: "La prison est le plus grand incubateur de la radicalisation"

Gilles de Kerchove
Avec la menace terroriste qui croît chaque jour, la tâche de Gilles de Kerchove, coordinateur de l'Union européenne pour la lutte contre le terrorisme, devient toujours plus importante. Il doit coordonner le travail des gouvernements de l'UE dans la lutte contre le terrorisme, garder un œil sur

tous les instruments à disposition de l'UE et faire des recommandations sur les politiques. Nous lui avons demandé comment combattre le terrorisme et le rôle que le Parlement européen pourrait jouer.

Gilles de Kerchove passera devant la commission des affaires étrangères ainsi que la sous-commission de la sécurité et de la défense le lundi 30 mars à partir de 17h00. Cette interview a initialement été publiée le 20 mars 2015.

Monsieur de Kerchove, suite aux dernières révélations, l'Union européenne peut-elle faire face au terrorisme sans que cela lui coûte ses valeurs fondamentales, comme le droit à la vie privée ?

L'Union européenne a toujours essayé de trouver le juste équilibre. Je pense que nous devons être malins et c'est pour cela que nous essayons toujours de trouver de solides garanties dans tous les instruments que nous mettons en place pour lutter contre le terrorisme.

Nous sommes bien plus protecteurs que les États membres travaillant individuellement dans la plupart de nos instruments. Cela a toujours été mon point de vue dans le dossier des données des dossiers passagers (PNR). Le Parlement européen a des préoccupations fondées quant à la vie privée, mais si nous n'avons aucune législation européenne, la conséquence sera que les États membres développeront leur propre PNR ce qui entraînera un système moins effectif car nous aurions quinze PNR nationaux au lieu de 28 PNR européens. De même, le système nous protègerait moins car le niveau de protection serait différent d'un pays à l'autre.

Comment pouvons-nous empêcher les gens de rejoindre les groupes djihadistes et les combattants partis à l'étranger de rentrer en Europe et de commettre des attaques terroristes ?

Cela implique énormément de travail pour tenter de promouvoir la prévention, en particulier la détection précoce des signes de radicalisation. Nous avons également besoin de promouvoir l'utilisation de meilleures pratiques.

Une partie du processus est de trouver une personne en qui ils ont confiance et qui les aide à se reconnecter à la société. Nous devons également déconstruire l'idéologie djihadiste, ce qui est un grand défi à cause d'Internet. Daesh possède un grand savoir-faire avec les médias et sait comment obtenir plus d'appuis. Nous devons donc développer des récits et des messages s'opposant aux leurs.

Gérer les combattants partis à l'étranger de retour en Europe est certainement le défi le plus important. Il faut vraiment prendre en compte chaque rapatrié: évaluer la dangerosité de chacun, et lui fournir la réponse la plus appropriée. Ce serait une erreur d'envoyer la plupart d'entre eux en prison car c'est le principal incubateur du djihadisme. Si nous pouvons lancer un programme de réhabilitation en tant qu'alternative à la poursuite judiciaire, alors faisons-le ! Il devrait également y avoir un programme similaire pour ceux qui se trouvent déjà en prison.

Comment le Parlement européen peut-il aider à combattre le terrorisme ?

Le Parlement européen a un rôle crucial à jouer. Pas seulement en tant que co-législateur, mais aussi dans la réponse sociale apportée, de sorte à promouvoir la tolérance et à lutter contre l'antisémitisme et le dénigrement des musulmans. Le Parlement européen est probablement l'une des institutions européennes la mieux placée pour fournir de nouvelles idées. Nous avons aussi besoin de créer plus de liens avec les pays qui avoisinent l'Union européenne et le Parlement européen a sa part dans le processus en connectant les parlements de ces pays.

Rise in proportion of young Muslims in jail

7 December 2012

Image captionThe cause of the increase in Muslims in youth jails is not known

The proportion of young offenders in England and Wales describing themselves as Muslim has risen.

One in five males in young offender institutions (YOIs) identified themselves as Muslim in 2011/12, compared with 16% in 2010/11.

The director of the Prison Reform Trust, Juliet Lyon, said it was "a big increase" but the reasons were unclear.

The proportion of youths in custody from black and minority ethnic communities also rose from 39% to 42%.

Ms Lyon said: "It could simply be there are more young Muslim men at the moment in the general population than there were a couple of years ago, but equally - and I think it's important that the Prison Service investigates this - it could be that more young people are going to prison and then either converting to the Muslim faith whilst they're in prison or they're reverting to the Muslim faith."

The study, published jointly by the chief inspector of prisons, Nick Hardwick, and the Youth Justice Board (YJB), showed the total number of people aged 15-18 in custody fell from 1,822 in 2010/11 to 1,543 in 2011/12.

The figures are perhaps surprising considering the 2011/12 year included the riots in London and elsewhere in August 2011.

Amjad Malik QC, president of the Association of Muslim Lawyers, said the survey involved "self-description" and it was wrong to think that one in five young males in custody were "practising Muslims". He told BBC Radio Five Live: "You can't commit crimes and describe yourself as a practising religious person."

Drugs menace

Mr Malik said the young Muslim offenders might come from black or south Asian communities which have poor "life chances" and he added: "I have seen over the last 15 to 20 years a massive volume of drug offences up and down this country. It's a terrible disease. It's the crime of choice because of the economic results, because of the money that can be made from drugs."

Other figures from the chief inspector of prisons' annual review of children and young people in custody, found a quarter of young men in custody said they had been bullied or attacked by a fellow inmate and 23% claimed to have been "victimised" by a prison officer.

And the proportion number of young people in custody who had grown up in the care system - 30% - remained "depressingly high", said the report.

From jail to jihad? The threat of prison radicalisation

By Raphael RoweBBC Panorama
12 May 2014

Image captionMikaeel Ibrahim (centre) was met at Manchester Prison by Mizanur Rahman (left) and Abdul Muhid (right)

The head of the prison and probation service says there is a small but "significant risk" of Muslim prisoners becoming radicalised. Panorama spoke to one convict who was met by Islamic extremists when he was released from prison.

Michael Coe went into prison as a gangster and left as Mikaeel Ibrahim, a convert to Islam.

In 2006 he had been jailed for eight years after threatening police officers with a shotgun while on parole for a knifepoint carjacking.

Ibrahim converted to Islam later that year after meeting al-Qaeda terrorist Dhiren Barot, who was jailed for life for plotting to detonate limousines packed with gas canisters.

Barot gave him the invitation to Islam, the Dawah. "Within that week the Dawah that he gave me, it hit me where no-one else's Dawah hit me," Ibrahim said.

But what attracted this 33-year-old east Londoner to Islam?

"Even though I wasn't Muslim, I always hung around with Muslims and after a little time it rubs off on you... in the end I decided this is the way forward and my life has been much better since," he explained.

'Love of brotherhood'

BBC Panorama met him in December 2013 when he was released from Manchester Prison into the arms of two convicted extremists - Abdul Muhid and Mizanur Rahman.

"Obviously the love of the brotherhood is large, they come to get me, they come to bring me back 300-odd miles and I love them for the sake of Allah," Ibrahim explained.

Image captionIbrahim appeared to be acting as a minder for Anjem Choudary at a protest
Muhid and Rahman were jailed following the 2006 Danish embassy protests in London against a cartoonist accused of belittling the Prophet Mohammad.
Waiting outside the prison, Rahman told us he was not worried about what the authorities might think about the fact they had come to meet Ibrahim.
"The police are on the witch-hunts so they will have an attitude of: 'What are they up to?' Forget about the fact that he needs to get from Manchester to London somehow," he said.

Then available in the UK on the BBC iPlayer

Inmates who are identified as a potential threat because of their extreme views are usually met by the police or probation service when they are released on licence, but this did not apply to Ibrahim as he had completed his entire sentence.
Four days after leaving prison Ibrahim took part in a protest at Brick Lane in east London against the sale of alcohol, organised by the men who met him from prison.
They follow radical preacher Anjem Choudary - a one-time key player of the radical group al-Muhajiroun, until it was banned under the Prevention of Terrorism Act.
Ibrahim has never been on a government de-radicalisation programme in or outside prison and does not think he needs to.
"I follow the rules of Islam to a 'T'. What the other people who have ulterior motives deem as extreme is their business. For me, I'm not an extremist," he said.
'Powerless'
Panorama also spoke to Jordan Horner, who has taken the Islamic name Jamaal Uddin. He was jailed in December 2013 for trying to bring Sharia Law to the streets of east London. He said that he had been instrumental in converting other prisoners inside.

I

mage captionJordan Horner, known as Jamaal Uddin, has been given a landmark antisocial behaviour order
"The prison officers witnessed people become Muslim and in front of them I was giving them what we call Shahada, an invitation and acceptance of Islam.
"They was becoming Muslim in front of the prison officers - and they [the officers] felt sort of powerless. They said I was trying to divide Muslims from non-Muslims, trying to get them to follow an extreme version of Islam."
After his release in February 2014, he became the first person to be placed on a five-year, landmark antisocial behaviour order, intended to stop him promoting extreme versions of Islam.
Over the last 10 years, the number of Muslims in prisons in England and Wales has doubled to nearly 12,000, Ministry of Justice figures show. The vast majority are moderate. However, there are around 100 Islamist terrorists in prison.
The Prison Service claims that the radicalisation of Muslim inmates is rare. But when it happens it can be serious.
'Protect the public'
Michael Spurr, chief executive of the National Offender Management Service, said: "What concerns me most is that there is a significant risk, given the fact that we manage some very dangerous people. And our job is to minimise that risk becoming a reality - so minimise the risk that somebody in prison becomes radicalised and commits a terrorist offence.
Out of media player. Press enter to return or tab to continue.
Media captionMichael Spurr told BBC Panorama that his job was to minimise the risk of prisoners becoming radicalised
"Our job is to protect the public. That's what we do every day and what worries me is whenever we fail to do that, in a whole range of different potential scenarios people could be hurt."
So what are the authorities doing? One tactic is to transfer inmates in order to stop them spreading their views and establishing a hierarchy.
There are de-radicalisation programmes but they are voluntary. The Prison Service also appoints specially-vetted imams into prisons.
Whitemoor high-security prison in Cambridgeshire has the highest proportion of Muslim inmates, more than 40%.
Governor Damian Evans believes it would be wrong to view them through the lens of extremism.

"It is very important that we recognise that the vast majority of practice of Islam within prison is fundamentally a good thing. Islam can very often provide good opportunities for personal change and development," he told the BBC.
The prison houses about 10 convicted terrorists and three times as many with extremist views, but Mr Evans says his staff are trained to gather intelligence and form good relationships with prisoners.
"When that happens we tend to pick up on what might be going on. We are generally good at identifying risk and acting on it," he said.
Panorama: From Jail to Jihad? BBC One, Monday 12 May April at 20:30 BST and then available in the UK on **the BBC iPlayer.**

Détecter la radicalisation en prison avec un logiciel

Mise à jour le samedi 8 août 2015 à 22 h 48 HAE

Un détenu Photo : iStock

Une compagnie québécoise propose un logiciel qui permet de repérer les individus qui sont à risque de se radicaliser en prison et de devenir des extrémistes violents. Plusieurs pays ont manifesté de l'intérêt pour le produit, mais certains experts restent sceptiques.

Un texte de Bahador Zabihiyan

Éric Le Goff est le président de Solutions Abilis, une entreprise montréalaise qui produit notamment des logiciels destinés à la gestion de la population carcérale. Ses logiciels utilisent des outils déjà employés dans le marketing qui analysent « des données » pour « comprendre le comportement » des individus.

« Ce sont des outils de l'intelligence d'affaires qui permettent de segmenter des individus », explique-t-il en entrevue avec Radio-Canada. Sauf qu'ici, on ne cherche pas à déterminer si un consommateur pourrait acheter un produit, mais plutôt si un prisonnier représente un risque particulier.

« On va avoir les programmes qu'ils suivent, [...] les unités où ils sont, les incidents dans lesquels ils sont impliqués, les visiteurs, qui visitent qui. On est capable de [...] mettre en relations tous les évènements liés à la vie d'un prisonnier [...] minute par minute. »— *Éric Le Goff, président de Solutions Abilis*

Sur son écran d'ordinateur, on voit apparaître des points de différentes couleurs qui représentent des prisonniers fictifs, reliés entre eux par des lignes colorées. Le tout ressemble à une toile d'araignée. M. Le Goff a pour clients plusieurs États américains, qui se servent de son logiciel pour gérer les gangs dans leurs

prisons. Désormais, il tente d'en commercialiser une version qui permet de détecter les prisonniers qui se radicalisent.
« On a effectivement développé des solutions qui permettent d'identifier les personnes les plus à même de se radicaliser en prison. »— *Éric Le Goff, président de Solutions Abilis*
Le criminologue Jean-Claude Bernheim est sceptique. « La radicalisation ne se fait pas parce que vous donnez une poignée de main à quelqu'un ou que vous le rencontrez, surtout dans un milieu fermé », dit-il. Mais, il reconnaît que le système carcéral au niveau provincial n'est pas assez informatisé. « Il y a beaucoup de problèmes de communications et de transferts d'informations », souligne-t-il.
Stéphane Berthomet, expert en affaires policières, estime qu'il faudrait surtout miser sur des ressources humaines.
« L'augmentation du nombre d'aumôniers ou d'imams dans les prisons permettrait de mieux comprendre ces problématiques, de mieux faire remonter de l'information. »— *Stéphane Berthomet, expert en affaires policières*
Éric Le Goff souhaite maintenant vendre son logiciel. Des États américains et une demi-douzaine de pays européens ont montré un certain intérêt.

Déradicalisation

De-Radicalisation

Aim: To compare and evaluate government policies on terrorist and extremist prisoners as well as the various programmes and initiatives aimed at “de-programming” and rehabilitation.
At the Peace and Security Summit in New York, ICSR launched its latest report, ‘Prisons and Terrorism: Radicalisation and De-radicalisation in 15 Countries’.
Based on a survey of prison policies in 15 countries, the report offers the most comprehensive study to date of the role prisons can play in radicalising people – and in reforming them.
The report identifies trade-offs and dilemmas but also principles and best practices that will help governments and policymakers spot new ideas and avoid costly and counterproductive mistakes.
Among the key findings and recommendations are:
The current emphasis on security and containment leads to missed opportunities to promote reform. Prison services should be more ambitious in promoting positive influences inside prison, and develop more innovative approaches to facilitate extremists’ transition back into mainstream society.
Over-crowding and under-staffing amplify the conditions that lend themselves to radicalisation. Badly run prisons make the detection of radicalisation difficult, and they also create the physical and ideological space in which extremist recruiters can operate at free will.
Religious conversion is not the same as radicalisation. Good counter-radicalisation policies – whether in or outside prison – never fail to distinguish between legitimate expression of faith and extremist ideologies.
Prison services should invest more in staff training, and consider sharing specialised resources.
Individual de-radicalisation and disengagement programmes – such as the ones in Saudi-Arabia, Singapore, Indonesia, and other countries – can make a difference. Their positive and outward-looking approach should serve as an inspiration for governments and policymakers everywhere.
Even in the best circumstances, however, such programmes complement rather than replace other instruments in the fight against terrorism. They work best when the political momentum is no longer with the terrorists or insurgents.
Sixteen of the world’s leading experts contributed to the report, which was funded by the governments of Australia, the Netherlands, and the United Kingdom, and carried out in partnership with the National Consortium for the Study of Terrorism and Responses to Terrorism (START), based at the University of Maryland.
In the words of ICSR’s Director, Dr Peter Neumann, ‘Prisons are not just a threat – they can play a positive role in tackling problems of radicalisation and terrorism in society as a whole. Many of the examples in the report demonstrate how.’

The report on this issues, which ICSR presented at the ICSR Peace and Security Summit on 1 July can be found here.

Aumôniers musulmans et surveillants démunis face à la radicalisation en prison

Le Monde.fr | 23.01.2015 à 13h52 • Mis à jour le 23.01.2015 à 18h42 | Par **Anna Villechenon**
Réagir Classer

« Ils ont crié "Allah Akbar" pendant deux jours. On a aussi eu des menaces : "S*i ça t'a pas suffi, à la sortie, on va faire comme les frères Kouachi". »* Du 7 au 9 janvier, la maison centrale hypersécurisée de Condé-sur-Sarthe (Orne) a vécu au rythme des cris de gloire de certains prisonniers, exaltés par les attaques terroristes en région parisienne, qu'ils suivaient en direct à la télévision et à la radio.
Mais pour Emmanuel Guimaraes, surveillant pénitentiaire (FO) depuis deux ans dans cet établissement, *« le rejet de l'autorité et des valeurs de la République »* par des détenus qui se disent musulmans est loin d'être nouveau. Ce type d'incident a souvent lieu en fonction de l'actualité. La dernière fois, c'était lors du regain de tension dans le conflit israélo-palestinien, à la mi-2014, explique-t-il d'une voie posée.
Le reste du temps, ce sont des tensions devenues banales entre détenus, pour la plupart dans les lieux de vie collectifs. De Fleury-Mérogis, dans l'Essonne, à Ensisheim, en Alsace, les surveillants énumèrent les mêmes anecdotes. Les brimades infligées à ceux qui fument ou qui écoutent de la musique, des appels à la prière, de vives incitations à lire le Coran, le prosélytisme auprès des détenus les plus isolés. Et le personnel a peu de marge de manœuvre pour agir face à ces comportements inadaptés — qu'il a appris à repérer en formation —, si ce n'est les signaler au bureau du renseignement pénitentiaire. Chargé de détecter les signes de repli identitaire, ce bureau est actuellement composé d'une trentaine de personnes — trop peu, selon plusieurs responsables syndicaux du personnel pénitentiaire. Mercredi, le premier ministre, Manuel Valls, a annoncé le renforcement de ses effectifs, parmi la série de mesures prises pour lutter contre le terrorisme.
A force de voir conversions et radicalisations en milieu carcéral, Emmanuel Guimaraes parle de l'islam en détention comme d'une *« sorte de mode ». « Certains nous disent "Allah va te punir" alors qu'ils ne sont pas musulmans. Quelques-uns sont juste en colère, d'autres veulent avoir des avantages, comme pour le ramadan par exemple »,* poursuit-il. Si environ un détenu sur quatre observe le jeûne traditionnel dans les prisons françaises, nombre d'entre eux le font pour bénéficier du dîner plus copieux. *« Mais la plupart se convertissent pour avoir la paix »*, lâche le surveillant sur un ton d'évidence.

LE « DANGER » DES « IMAMS AUTOPROCLAMÉS »

Libéré il y a un an, Franck Steiger a passé au total six années en détention, dans huit prisons différentes. Sans confession religieuse, il dit avoir vécu ses années d'incarcération en tant que *« minorité ».« Les musulmans ont le monopole. Alors, pour ne pas avoir de problèmes et être protégés, beaucoup se*

convertissent, pour faire partie de la bande », assène-t-il. Il a aussi été *« approché »* mais s'est dirigé vers d'autres groupes. Selon lui, les conditions de détention sont déterminantes dans ce processus. *« Le manque de respect, les violences, les mesures de rétorsion, tout ça, ça provoque la haine »*et l'envie de se tourner vers la religion, dit-il, en colère.
« On voit des détenus changer, se raser la tête, se laisser pousser la barbe, changer de fréquentations, raconte Richard Payet, surveillant (FO) à la maison centrale d'Ensisheim. *Ils se créent une nouvelle famille. »* La religion devient alors pour beaucoup le moyen de se recentrer dans un univers carcéral où les détenus n'ont pas ou peu de repères. *« Ils sont dans un état de faiblesse et de précarité, ont besoin d'écoute et d'encadrement pour ne pas dériver »*, prévient Missoum Chaoui, aumônier pénitentiaire en Ile-de-France.
Pour lui comme pour les surveillants, le *« danger »*, c'est l'absence ou le manque de référent musulman dans un établissement, qui laisse le champ libre aux *« imams autoproclamés »*. Alors, plus personne n'est là pour *« éviter la contamination »* d'idées qui n'ont rien à voir avec ce culte auprès de *« jeunes perdus en quête d'identité »*, insiste M. Chaoui. S'il reconnaît que les valeurs républicaines sont de plus en plus prises pour cibles par des détenus se revendiquant de l'islam, il regrette cependant *« une exagération médiatique ». « Certains relèvent plus de la psychiatrie que de l'islamisme. Les radicaux sont très peu »* et ne représentent pas les musulmans de France. Selon le ministère de la justice, ils sont cent cinquante-deux à être actuellement écroués, pour la plupart en Ile-de-France.

Selon le ministère de la justice, 152 radicaux sont actuellement écroués, pour la plupart en Ile-de-France – ici, la prison de Fresnes. AFP/MATTHIEU ALEXANDRE

« CONTRE-DISCOURS »

En quatre ans d'exercice, Abdelhafid Laribi, aumônier permanent à la maison d'arrêt de Nanterre (Hauts-de-Seine), dit n'avoir été confronté qu'à un seul d'entre eux. *« C'était un converti qui n'avait aucune notion de base de l'islam. J'ai essayé de discuter avec lui, il n'a rien voulu entendre. Il n'est jamais revenu. Dans ces cas-là, on ne peut rien faire, on peut seulement éviter que d'autres tombent dans ce radicalisme »*, soupire-t-il, assis dans la bibliothèque de la Grande Mosquée de Paris. Quant à ceux qui pourraient *« basculer »*, *« il s'agit de démêler le vrai du faux, de semer le doute dans les esprits, d'évoquer d'autres points de vue, avec patience et pédagogie, pour les convaincre »*, explique-t-il l'air grave.
Cette capacité, il l'a acquise à l'institut de théologie El Ghazali, de la Grande mosquée de Paris. Des aumôniers y sont formés en deux ans et apprennent notamment ce qu'ils nomment *« le contre-discours »*, ou savoir comment répondre point par point, versets du Coran à l'appui, aux incertitudes, aux arguments

complotistes ou radicaux. Un rôle essentiel selon eux, qui regrettent à l'unisson de ne pas être plus nombreux.

En janvier, les aumôniers pénitentiaires musulmans étaient cent quatre-vingt-deux, contre six cent quatre-vingt-un pour le culte catholique et soixante et onze pour le culte israélite. Leur présence a été renforcée en 2013 et en 2014, *« afin d'apaiser la détention et de diffuser un Islam éclairé »*, indique le ministère de la justice. Et soixante aumôniers seront recrutés au cours des trois prochaines années.

« SI LA SITUATION NE CHANGE PAS, ELLE VA EMPIRER »

De leurs discours ressort surtout un manque de reconnaissance : les faibles allocations qui sont souvent un simple défraiement, l'absence de statut, de retraite, de sécurité sociale. *« Il y a un manque de volonté politique, alors que nous sommes là pour préserver du radicalisme,* s'insurge M. Laribi. *Si la situation ne change pas, elle va empirer. »* Mercredi, Manuel Valls a également annoncé le doublement des moyens de l'aumônerie musulmane. En attendant, des donateurs complètent tant bien que mal, pour financer l'achat de tapis de prière ou l'impression de brochures religieuses pour les détenus.

Dépassés face à l'ampleur de la tâche, certains aumôniers sont prêts à abandonner. *« Je suis découragé »*, souffle l'un d'entre eux, permanent d'une grande prison de la région parisienne, qui souhaite garder l'anonymat. Comme la plupart de ses confrères, il ne peut accueillir tout le monde au prêche du vendredi. Après avoir fait une demande pour pratiquer leur culte, seules quatre-vingt-dix personnes sont autorisées à entrer dans la salle, pour des questions de sécurité. Sur la liste d'attente, *« ils sont environ sept cents. On est obligés de faire un choix »*, explique-t-il, dépité.

Les autres sont obligés de prier dans leur cellule. *« Il n'y a pas forcément la place, et ils peuvent être dérangés pendant leur prière par un codétenu ou un surveillant. Il est clair que les musulmans ont plus de difficultés à exercer leur culte en prison que les détenus des autres grandes confessions*, dénonce Sarah Dindo, responsable des publications à l'Observatoire internationale des prisons. *Tout cela crée chez eux un sentiment d'injustice, de mépris face à leur religion. »*

Anna Villechenon
Journaliste au Monde

Lutte contre la radicalisation dans les prisons: les imans contre les "ghettos" islamistes

F. DE H.

Une soixantaine de détenus sont actuellement incarcérés en Belgique pour des faits de terrorisme ou de radicalisation. Et une centaine si l'on y ajoute ceux « en voie de radicalisation ». Pour éviter que tout ce petit monde ne fasse de nouveaux adeptes derrière les barreaux, neuf imams vont être engagés et deux sections spéciales vont s'ouvrir d'ici fin décembre dans les prisons de Hasselt et Ittre, où seront enfermés les plus dangereux.

D.R.

Ce ne sera finalement pas la prison de Bruges comme annoncé, mais celle de Hasselt qui ouvrira une section spéciale pour accueillir les radicalistes les plus dangereux. L'autre prison choisie pour rassembler ces intégristes, condamnés ou de retour de Syrie, est celle d'Ittre où l'on parle d'accueillir 20 détenus (pour 26 places). Dans une question parlementaire que lui adressait Olivier Maingain (FDF), le ministre Koen Geens (CD&V) promet l'ouverture de ces sections « pour la fin de l'année », le mois prochain, donc. Parallèlement à cela, il annonce l'engagement de nouveaux conseillers islamiques. De 18 équivalents temps plein, on va passer à 27 temps pleins. Le rôle de ces imams, préalablement screenés par la Sûreté de l'Etat, est de nouer le dialogue avec les détenus qui, fragiles et soumis à des prêches extrêmes, risquent de basculer.

Qui veille sur les terroristes en prison?

Le mercredi 14 janvier 2015

L'imam Yasin Dwyer Photo : Twiiter/YasinDwyer

Pendant 11 ans, l'imam Yasin Dwyer a été le seul aumônier musulman permanent employé par le service correctionnel canadien pour veiller sur la population carcérale musulmane en Ontario. Selon lui, le problème de radicalisation dans les prisons canadiennes est marginal, mais risque de prendre de l'ampleur si les stratégies nécessaires ne sont pas mises en place.

Or, le gouvernement conservateur a privatisé les services d'aumôniers en 2012. Les imams travaillent à temps partiel et sont désormais choisis par une entreprise privée plutôt que par la communauté religieuse. Yasin Dwyer en craint les conséquences.

L'imam a démissionné de ses fonctions en guise de protestation l'an dernier. Il explique à Tamara Altéresco qu'il n'existe aucun programme dans les pénitenciers fédéraux pour contrer la radicalisation des détenus ou pour « déradicaliser » les jeunes reconnus coupables de terrorisme.

Islamisme radical : plongée au cœur des "services secrets" de la prison

Le débat sur la radicalisation en prison, relancé par les attentats de Paris et Montrouge, a mis en lumière le travail de ce discret service de la pénitentiaire.

Les coursives de la maison d'arrêt de Fresnes (Val-de-Marne), le 16 juin 2011. Dans cette prison, les islamistes radicaux sont regroupés dans un quartier dédié depuis la fin 2014. (FRED DUFOUR / AFP)

Par **Catherine Fournier**

Mis à jour le 16/02/2015 | 19:07 , publié le 16/02/2015 | 06:30

Dans le couloir de la prison, un détenu interpelle un surveillant. Il a des soucis familiaux, il veut en parler à quelqu'un. Alors, dans l'intimité d'un bureau, il balance. Sur ce codétenu, qui a changé de comportement, qui l'empêche de regarder la télévision, l'oblige à se doucher avec un caleçon, lui interdit d'accrocher des posters de femmes nues. *"Chef, je ne veux pas de ça, changez-moi de cellule."*
C'est au détour de cette scène ordinaire que commence le renseignement en prison. Et plus particulièrement, le renseignement sur les détenus islamistes. Le débat sur la radicalisation en prison, relancé par les attentats de Paris et Montrouge (Hauts-de-Seine), a mis en lumière le travail de ce discret service de la pénitentiaire, que le gouvernement vient de renforcer avec la création de 66 postes.
Sur les 67 100 détenus (au 1er décembre 2014) en France, environ 850 font l'objet d'une fiche d'information Détenus particulièrement signalés (DPS), dont 152 personnes au titre du terrorisme islamiste. Et sur ces 152 détenus, *"une soixantaine posent problème"*, selon la Chancellerie.
Pas d'infiltré dans le monde carcéral
Au sommet du renseignement pénitentiaire, on trouve les treize "cols blancs" de la cellule EMS3 (pour Etat-major de sécurité), située rue du Renard, à Paris, dans les locaux de la direction de l'Administration pénitentiaire. A la base, les détenus et les surveillants des 191 établissements pénitentiaires. Entre les deux, plusieurs échelons (des gradés, chargés du renseignement dans les prisons, et 14 délégués interregionaux), qui permettent à l'information de circuler dans les deux sens. Avec plus ou moins de succès.

Les locaux de la direction de l'Administration pénitentiaire (AP), où est située la cellule EMS3, rue du Renard à Paris (4e arrondissement). (GOOGLE MAPS / FRANCETV INFO)

Comme dans le milieu de la police, *"ce qui marche le mieux, ce sont les indics*, constate un surveillant, en poste à la prison d'Amiens (Somme). *S'il n'y avait pas ce genre de délations, trois quarts des affaires ne sortiraient pas."* Pas besoin d'infiltrés dans le monde carcéral. *"Nous avons nos honorables correspondants, les balances"*, ironise le directeur d'un grand établissement francilien, signalant, au passage, que l'infiltration serait impossible au regard de la loi.

Echange de bons procédés

En échange d'une séance au parloir plus longue, d'une douche supplémentaire, d'un paquet de café ou d'un espoir de remise de peine, certains se mettent à parler. Avec, parfois, quelques surprises.

Mon meilleur indic, c'était un tueur de flics.

Un surveillant, aujourd'hui détaché pour mandat syndical

A francetv info

"Parfois, les écroués balancent pour faire tomber quelqu'un, pour des raisons de concurrence déloyale", explique un agent du renseignement dans un établissement de la région parisienne. Ou pour un adultère mal digéré. *"Un détenu, dont la femme était partie avec un islamiste radical, a balancé cet homme. L'information a permis à la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI) de détecter cet individu qui était passé sous les radars jusque-là"*, poursuit notre source.

L'autre maillon essentiel du renseignement, ce sont les surveillants. *"Le meilleur observateur, c'est le surveillant d'étage"*, s'enorgueillit un représentant de la profession. Il regarde et écoute. Les conversations tenues d'une cellule à l'autre peuvent être révélatrices. Selon *Libération*, Amedy Coulibaly, auteur des attentats de Montrouge et de la porte de Vincennes, se serait ainsi entretenu, *"notamment par la fenêtre"*, avec l'islamiste radical Djamel Beghal, qui se trouvait en 2005 à l'isolement dans la cellule juste au-dessus de la sienne, à Fleury-Mérogis (Essonne). Coulibaly, à l'époque braqueur multirécidiviste, avait fait l'objet d'une fiche d'information du renseignement pénitentiaire pour ses relations en prison.

Vue de la cour de promenade de la prison de Fleury-Mérogis (Essonne), le 14 mai 2014. (CHARLES PLATIAU / REUTERS)

Le carnet électronique de liaison

Le gros du travail consiste à identifier les membres des réseaux et leurs ramifications à l'intérieur de la prison. *"Si un détenu arrive de Brest (Finistère) pour un délit mineur et se met tout de suite à discuter avec des gars écroués pour terrorisme en région parisienne, on suppose d'emblée qu'il les connaît et on le signale"*, explique un surveillant. Tout incident, propos tendancieux ou changement de comportement est consigné via des outils informatiques, dont le carnet électronique de liaison (CEL).

Ces données sont aussi alimentées par tous les autres intervenants de la prison - agents du service pénitentiaire d'insertion et de probation (Spip), travailleurs sociaux, visiteurs de prisons, aumôniers, psychologues... - même si la mission de renseignement est loin d'être leur vocation première. Dans le cas de Mohamed Merah, le psychologue qui l'avait rencontré en détention affirme dans l'émission"Pièces à conviction", diffusée sur France 3 en mars 2013, avoir signalé son obsession pour le Coran. Une note d'un agent du Spip en faisait également état.

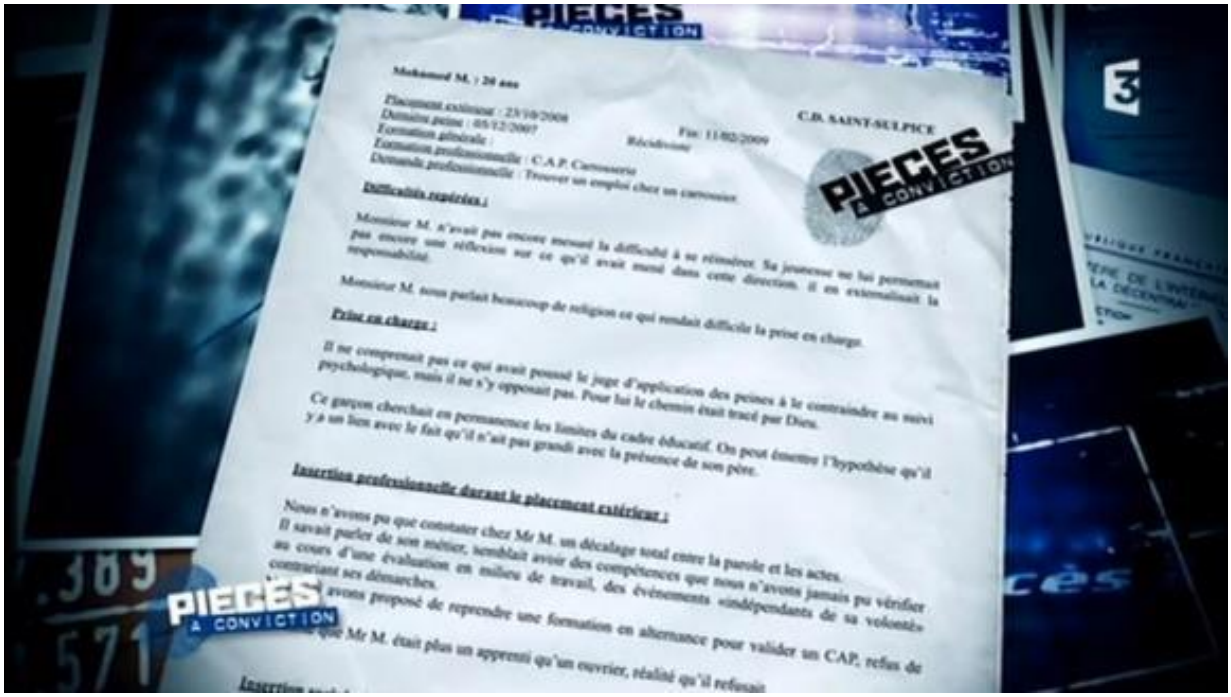

Rapport d'un agent du Service pénitentiaire d'insertion et de probation de Saint-Sulpice-la-Pointe (Tarn) concernant Mohamed Merah, diffusé dans l'émission "Pièces à conviction" sur France 3, le 6 mars 2013. (FRANCE 3)

Un puzzle alimenté par tous les personnels

"Le renseignement pénitentiaire est un puzzle. Chaque partie amène une pièce", illustre un gradé, qui travaille dans ce service depuis sept ans. Le ou les deux ou trois cadres responsables du renseignement dans chaque prison se chargent ensuite de rassembler les éléments. Dans un établissement de la région parisienne, deux filières différentes, animées par deux fondamentalistes, ont été identifiées. Plusieurs profils de détenus gravitent autour. Un "arbre généalogique" a été conçu, avec les photos et noms de chacun. Il est régulièrement actualisé.

Dans ce type de filière, on peut identifier trois profils de détenus, explique le directeur de ladite prison : *"Les fondamentalistes, qui distillent leur vision de l'islam, les jeunes, qui reviennent de Syrie ou du Yémen, des bras armés qui recrutent, et des délinquants de droit commun prêts à basculer."*

Ce sont ces derniers qui restent les plus difficiles à détecter. Les *"marqueurs"* de la radicalisation ont évolué, note l'agent du renseignement pénitentiaire. Aux détenus des années 1990, qui se laissaient pousser la barbe, portaient la djellaba et appelaient à la prière dans la cour de promenade, ont succédé des profils beaucoup plus discrets. Amedy Coulibaly, par exemple, a eu une détention quasi*"exemplaire"*, selon la Chancellerie.

Les radicaux "adaptent leur comportement"

"Pendant longtemps, la population carcérale ignorait qu'on l'observait. Le travail du renseignement pénitentiaire restait dans l'ombre, poursuit l'agent. *Mais avec la médiatisation de la cellule EMS3 - créée en 2003 -, ils adaptent leur comportement." "En détention, les vrais radicaux ne se montrent pas"*, confirme dans *Le Monde* le sociologue Farhad Khosrokhavar, auteur de *L'islam en prison* (Ed. Balland, 2004).

Une prière de détenus musulmans, le 6 février 2005 à la maison d'arrêt d'Osny (Val-d'Oise), qui a installé le premier lieu de culte multiconfessionnel dans une prison. (MEHDI FEDOUACH / AFP)

L'agent de renseignement raconte avoir entendu des détenus, ces derniers jours, recommander à d'autres de se raser. *"D'autres récupèrent leur télé qu'ils avaient refusée pendant un temps, pour ne plus attirer l'attention. Un individu, condamné pour terrorisme islamiste, bien connu pour ne pas saluer le personnel féminin, s'est mis à dire bonjour à toutes les femmes de la prison."* Certains se baladent non plus à trois mais à dix dans la cour de promenade pour se fondre dans la masse. Comportement suspect ou simple volonté d'avoir la paix ?

La délicate mission du renseignement pénitentiaire est de lire entre les lignes, de faire le tri entre les "vrais" radicaux et les autres. Pour étayer les éléments remontés par le personnel de la prison, la hiérarchie organise des fouilles programmées, à l'image de ce coup de filet mené à la fin janvier dans les cellules de 80 islamistes radicaux. Les conversations sur les téléphones de la prison sont écoutées et le courrier des détenus épluché. En septembre 2009, une semaine après la libération de Mohamed Merah, le service de renseignement de la prison de Seysses (Haute-Garonne) avait intercepté un courrier qui lui était destiné. Signé par un des organisateurs de la filière jihadiste d'Artigat, il avait été signalé à l'EMS3 puis transmis à la DCRI.

Couacs dans la communication

Les échanges d'informations entre la hiérarchie du renseignement pénitentiaire et celle des autres services de renseignement sont essentiels. Selon *Le Monde*, 70 signalements remontent, en moyenne, tous les ans des prisons à l'EMS3. L'information peut aussi circuler dans l'autre sens. *"La cellule EMS3, informée par la DGSI, nous a récemment informés de l'arrivée d'un détenu fiché pour islamisme,*cite, à titre d'exemple, l'officier de renseignement d'une prison. *Si on s'en était tenu à la raison du mandat de dépôt, il s'agissait d'un délit routier."*

Mais la communication connaît parfois des ratés. La prison de Seysses, par exemple, n'est pas au courant que Mohamed Merah est fiché "S" (sûreté de l'Etat) quand il rentre dans ses murs pour le vol avec violence d'un sac à main. Le Toulousain a ainsi pu refaire, pendant sa détention, son passeport, sur lequel n'apparaissaient plus, du coup, ses anciens voyages au Pakistan ou en Afghanistan par exemple, sans que les autorités le signalent à la DCRI. Il arrive aussi que les services de renseignement n'informent pas l'administration pénitentiaire (AP) que le téléphone portable d'un détenu est placé sur écoute. *"Cela éviterait qu'on le lui confisque"*, relève Claude Tournel, secrétaire général adjoint de l'Ufap-Unsa Justice et

ex-surveillant. Actuellement, l'AP ne peut pas elle-même mettre sur écoute les portables qui entrent illégalement en prison. Une évolution souhaitée par certains, comme Jean-Jacques Urvoas, député PS du Finistère, spécialiste des questions de sécurité.

Un téléphone portable saisi à la prison de Sequedin (Nord), le 16 avril 2013. (MAXPPP)
Un service jeune et encore sous-doté
"La jeunesse de la mission de renseignement au sein de l'AP explique, en partie, que celle-ci soit aujourd'hui reconnue comme une source de renseignements, mais pas encore comme un acteur à part entière du renseignement, écrit le député UMP Guillaume Larrivé dans un rapport paru en octobre 2014. *Ainsi, si l'administration pénitentiaire s'efforce de transmettre systématiquement les informations pertinentes aux services de renseignement compétents, ils considèrent que l'information ne circule pas toujours suffisamment dans l'autre sens."*
A chaque nouvelle attaque islamiste sur le sol français ou commise par un ressortissant du pays, la nécessité de renforcer la marge de manœuvre et les effectifs des "services secrets" de la prison est mise en avant. Mohamed Merah, Mehdi Nemmouche, Chérif Kouachi et Amedy Coulibaly ont tous passé plusieurs années derrière les barreaux avant de passer à l'action. Si leur glissement de la délinquance vers la radicalisation islamiste ne s'est pas opéré uniquement en détention, cette étape a sans conteste participé à leur basculement. *"La prison sera toujours un centre de formation et de recrutement pour tous les délinquants et criminels"*, déplore, fataliste, un fonctionnaire de l'AP, en poste depuis vingt et un ans.

La prison est-elle un outil efficace de déradicalisation ?

Séjour en Syrie: la prison n'est pas la solution adéquate
Par: rédaction
19/11/15 - 21h19 Source: Belga

Illustration © thinkstock.

Si parmi les mesures annoncées jeudi par le gouvernement pour lutter contre le terrorisme et la radicalisation, la plupart vont dans le bon sens, deux d'entre elles ne sont pas adaptées au contexte, a estimé jeudi soir, sur la RTBF, Me Gallant, avocate pénaliste et défense du père d'Abdelhamid Abaaoud.

Selon elle, la mesure imposant la prison d'office à toutes les personnes de retour de Syrie n'est pas tenable. "Comment va-t-on faire pour différencier ceux qui ont combattu et ceux qui ont fait de l'aide humanitaire ?", s'interroge-t-elle. De plus, la prison est l'endroit le plus dangereux en terme de radicalisation. "Tous rassemblés, ils pourront se victimiser et s'encourager entre eux", avance-t-elle.

Manque d'accompagnement

L'avocate dénonce également le manque d'accompagnement des djihadistes dans les prisons du pays. "Rien n'est mis en place pour les préparer à l'après-prison. Il n'y a que des sanctions, pas de travail de fond. Les programmes de déradicalisation ont lieu à l'extérieur de la prison, il faudrait que ces programmes se fassent à l'intérieur afin de prendre le problème à bras le corps."

Surveillance électronique

Autre nouvelle mesure pointée du doigt par l'avocate, la surveillance électronique des personnes soupçonnées de vouloir rejoindre la Syrie. "Soit on a suffisamment d'éléments pour délivrer un mandat d'arrêt, soit on en a pas. Mais on ne peut pas mettre sous surveillance électronique par défaut", plaide-t-elle, jugeant la mesure "très attentatoire aux libertés".

Younès, le jeune frère

Assurant la défense d'Omar Abaaoud, le père d'Adbelhamid, tué mercredi lors du raid à Saint-Denis, Me Gallant a précisé que son client lui avait demandé de s'entretenir avec le juge d'instruction français afin de savoir s'il était possible d'avoir des nouvelles de Younès, son autre fils. "Il ne pense pas qu'il soit impliqué dans les attentats, mais il n'a plus aucune nouvelle depuis février 2014 et il lui est impossible de commencer son travail de deuil sans être fixé sur le sort de son fils."

Illustration © thinkstock.

Si parmi les mesures annoncées jeudi par le gouvernement pour lutter contre le terrorisme et la radicalisation, la plupart vont dans le bon sens, deux d'entre elles ne sont pas adaptées au contexte, a estimé jeudi soir, sur la RTBF, Me Gallant, avocate pénaliste et défense du père d'Abdelhamid Abaaoud.

Selon elle, la mesure imposant la prison d'office à toutes les personnes de retour de Syrie n'est pas tenable. "Comment va-t-on faire pour différencier ceux qui ont combattu et ceux qui ont fait de l'aide humanitaire ?", s'interroge-t-elle. De plus, la prison est l'endroit le plus dangereux en terme de radicalisation. "Tous rassemblés, ils pourront se victimiser et s'encourager entre eux", avance-t-elle.

Manque d'accompagnement

L'avocate dénonce également le manque d'accompagnement des djihadistes dans les prisons du pays. "Rien n'est mis en place pour les préparer à l'après-prison. Il n'y a que des sanctions, pas de travail de fond. Les programmes de déradicalisation ont lieu à l'extérieur de la prison, il faudrait que ces programmes se fassent à l'intérieur afin de prendre le problème à bras le corps."

Surveillance électronique

Autre nouvelle mesure pointée du doigt par l'avocate, la surveillance électronique des personnes soupçonnées de vouloir rejoindre la Syrie. "Soit on a suffisamment d'éléments pour délivrer un mandat d'arrêt, soit on en a pas. Mais on ne peut pas mettre sous surveillance électronique par défaut", plaide-t-elle, jugeant la mesure "très attentatoire aux libertés".

Younès, le jeune frère
Assurant la défense d'Omar Abaaoud, le père d'Adbelhamid, tué mercredi lors du raid à Saint-Denis, Me Gallant a précisé que son client lui avait demandé de s'entretenir avec le juge d'instruction français afin de savoir s'il était possible d'avoir des nouvelles de Younès, son autre fils. "Il ne pense pas qu'il soit impliqué dans les attentats, mais il n'a plus aucune nouvelle depuis février 2014 et il lui est impossible de commencer son travail de deuil sans être fixé sur le sort de son fils."

Reynders favorable à un suivi électronique des "returnees"

12
Par: rédaction
17/11/15 - 10h09 Source: Belga

Didier Reynders, ministre des Affaires étrangères (MR). © epa.

Le Vice-premier ministre et ministre des Affaires Etrangères Didier Reynders (MR) est favorable à un suivi des 'returnees' à l'aide d'un bracelet électronique. Il est par ailleurs opposé à une intervention militaire belge au sol en Syrie, a-t-il indiqué mardi matin sur Bel RTL.

"Pour l'instant, il y a déjà un suivi judiciaire. Cela vaut quand même la peine de suivre très précisément quelqu'un qui rentre d'une guerre civile, qui a peut-être commis des horreurs en Syrie ou en Irak. Je ne demande pas de mettre ces jeunes dans des centres ou en prison, mais au moins un suivi électronique ou une capacité de les suivre précisément, c'est quelque chose que la France et probablement la Belgique vont examiner", a expliqué le Vice-premier ministre libéral.

En ce qui concerne la participation de militaires belges à une intervention en Syrie, M. Reynders a précisé qu'il reviendrait au parlement d'examiner s'il faut aller plus loin et, le cas échéant, comment il faut le faire dans une coalition internationale.

"Si on n'arrive pas à éradiquer les groupes de terroristes en Irak et en Syrie, on restera la cible permanente d'attentats", a encore dit Didier Reynders, précisant qu'il ne plaidait pas pour que des Belges interviennent au sol car "cela serait vraisemblablement perçu comme une croisade".

Des barres de traction pour lutter contre la radicalisation en prison

Pénitentiaire. Un million d'euros a été débloqué pour les centres pénitentiaires de Rhône-Alpes Auvergne dans le cadre de la lutte contre la radicalisation. Parmi les projets mis en route, des stages de citoyenneté mais également des équipe Des ballons de football pour l'établissement pénitentiaire de Perpignan, de la médiation animale au centre de Poitiers-Vivonne. Et des barres de traction à la prison de Bourg-en-Bresse. Voici quelques-uns des choix, effectués par les différentes directions interrégionales de l'administration pénitentiaire, pour lutter contre la radicalisation dans les prisons.

Un mois et demi après les attentats qui se sont déroulés en janvier à Paris, le ministère de la Justice annonçait avoir finalisé un plan de lutte contre la radicalisation en prison.

« Ces équipements répondent à des besoins »

Une enveloppe de 80 millions d'euros doit être débloquée sur trois ans. Les grandes lignes du plan prévoyaient des éducateurs et des psychologues nommés en renfort, des officiers de renseignements pénitentiaires recrutés et de nouveaux aumôniers.

Sur l'Interrégion Rhône-Alpes Auvergne, le PLAT, Plan de lutte contre la radicalisation, 1 million d'euros a été débloqué au printemps. « Ces équipements répondent à des besoins de la population carcérale et ils permettent aussi de les sortir de leurs cellules, la cour de promenade est un lieu d'observation important pour les surveillants pour constater des changements de comportement », explique Emmanuel Fenard, directeur adjoint des services pénitentiaires de Rhône-Alpes Auvergne.

Une coordinatrice chargée, hors PLAT, d'animer des ateliers comme le théâtre, est formelle. « Quand ils sortent d'activité, ils sont transformés, ça leur fait du bien. Et de toute façon, des exercices physiques dans la cour de promenade, ils en faisaient déjà et utilisaient les bancs ! »

Le syndicat majoritaire des surveillants pénitentiaires, l'Ufap, crie lui au scandale.

« Des choix peu judicieux »

« Tout a été décidé unilatéralement, dans l'opacité la plus totale. On peut comprendre que lutter contre l'oisiveté soit une priorité, mais proposer de la boxe à des détenues féminines comme à Poitiers ou réparer des douches dans des salles de sport à Perpignan, c'est un peu comme si tout avait été décidé sans avoir été réfléchi, tance Jean-François Forget, numéro un de l'Ufap. Ce sont des choix peu judicieux qui ne répondent pas à ce que prévoyait le PLAT à l'origine. »

À Bourg-en-Bresse, Stéphane Pieltant, secrétaire de l'Ufap, ne voit pas comment le nombre d'activités à destination des détenus pourrait être multiplié. « On ne peut pas mettre plus de huit détenus par pièce ou salle d'activité. Entre les sports sur terrain ou en gymnase, ils sont déjà à cinq heures par semaine. » La loi de 2009 impose pourtant de proposer jusqu'à cinq heures d'activités par jour et par détenu.

Johanna Nezri

L'accès à la culture, l'autre levier pour lutter contre la radicalisation en prison?

JUSTICE - Jeudi, Christiane Taubira et Jack Lang, président de l'Institut du monde arabe (IMA), doivent signer une convention de partenariat pour permettre aux détenus d'accéder à des contenus et des événements autour de la civilisation et la culture du monde arabe. Explications.

Un couloir à l'intérieur de la prison de Nanterre.
DOMINIQUE FAGET / AFP
Photo:
L'amélioration de l'accès à la culture en prison peut-elle venir casser le processus de radicalisation des détenus ? C'est en tout cas un des leviers envisagés par la Direction de l'administration pénitentiaire - Erreur ! Référence de lien hypertexte non valide.. Jeudi, elle doit signer avec l'Institut du monde arabe (IMA) une convention de partenariat pour favoriser "l'égal accès à la culture et à la civilisation du monde arabe" sur trois ans auprès des détenus, en présence de Chistiane Taubira, la Garde des sceaux et de Jack Lang, président de l'IMA.
"Une exigence de formation et d'information"
Contacté par metronews, ce dernier assure que "cette convention ne s'inscrit pas dans un contexte particulier". Et de rappeler, qu'en tant que ministre de la Culture, il avait, dès 1986, passé un accord de ce type avec Robert Badinter, alors ministre de la Justice. "Nous sommes dans une période où nous devons avoir une exigence de formation et d'information sur ces sujets à l'égard de tous les publics, notamment en prison, mais aussi dans les collèges et lycées, observe, plus globalement, Jack Lang. L'IMA n'est pas qu'un lieu d'exposition et d'événements. Et cette action ne doit jamais s'arrêter."
Egalement joint par *metronews,* le ministère de la Justice reconnaît, pourtant, l'intérêt de ce travail pédagogique, à un moment ou la question de la radicalisation en prison se pose avec acuité. "Ce travail de collaboration avec l'IMA est également l'un des maillons mis en œuvre pour diffuser auprès des personnes détenues un islam éclairé permettant de lutter contre le phénomène de radicalisation en prison", précise le porte-parole auprès du ministère de la Justice, Olivier Pedro-Jose. "Il vient ainsi compléter les actions menées sur le terrain par les aumôniers musulmans et d'autres organismes ou associations", poursuit encore la place Vendôme.
Un travail éducatif mené depuis 2010
Mais ce travail éducatif sur le terrain n'est pas nouveau. "C'est une action qui remonte à avant les attentats des 7, 8 et 9 janvier", souligne Radhia Dziri, responsable des actions éducatives à l'IMA. La convention, qui sera signée jeudi, vient en réalité officialiser un premier protocole signé le 15 novembre 2010 entre la Direction de l'administration pénitentiaire et l'IMA. Celui-ci prévoit un meilleur accès à la culture des détenus, conduisant à l'organisation d'ateliers et d'expositions pédagogiques autour de la religion ou de la calligraphie dans les maisons d'arrêt de la région parisienne, d'Orléans ou encore de Caen.

Conférences, mise à disposition des livres pour les bibliothèques des prisons, ateliers coutures auprès des femmes détenus, tels sont d'autres exemples d'actions qui seront également mises en place. Outre, le travail

d'ouverture à la culture auprès des détenus, hommes comme femmes, l'objectif de la convention est par ailleurs de mettre l'accent sur la formation et la sensibilisation aux différences culturelles du personnel pénitentiaire (personnel d'insertion et de probation, personnel de surveillance, etc), souvent démuni face à la radicalisation. "C'est par la culture qu'on permet le vivre ensemble, conclut Radhia Dziri, cela permet d'ouvrir les esprits". Reste à en mesurer l'efficacité. Le ministère, pour sa part, juge le bilan des actions menées depuis 2010 "globalement positif".

FLORIAN BARDOU

Stratégie du ministère français

Christiane Taubira : "L'efficacité, je l'ai démontrée"

-CRÉÉ : 11-03-2015 20:59
INTERVIEW - Ce jeudi, Christiane Taubira a signé une convention avec l'Institut du monde arabe (IMA). Cette initiative, que la ministre de la Justice dévoile en exclusivité à metronews, doit permettre d'apporter, par la culture, des réponses à l'épineuse question de la radicalisation en prison. Plus globalement, deux mois après les attentats de Paris, la garde des Sceaux tient à démontrer "l'efficacité" de son action place Vendôme.

La question de la radicalisation dans nos prisons appelle une action extrêmement pointue, diverse et massive. Là, il s'agit de passer par le prisme de la culture pour aider à lutter contre ce phénomène, car je pense que la culture doit, y compris en prison, faire partie de l'éducation. Ce n'est pas la première fois que nous travaillons ainsi : il existe déjà des conventions de ce type, notamment avec le réseau des musées de France. Ces actions s'inscrivent dans un ensemble d'exécution de la sanction et de réinsertion.
Cette convention prévoit aussi de sensibiliser le personnel de l'administration pénitentiaire aux différences de cultures. Ne craignez-vous pas que ce message soit mal interprété, et donne le sentiment que c'est au gardien de s'adapter au détenu, et non l'inverse ?
Je ne le pense pas, car je crois que le personnel pénitentiaire est réellement demandeur de formation. Ce métier se déroule dans un univers clos, difficile, où il faut être très réactif. Mais avant d'agir, il faut pouvoir comprendre. Il ne s'agit pas d'empathie, mais de donner les meilleurs outils possibles aux agents pour qu'ils soient armés face aux situations. Cela participe de leur autonomie professionnelle.
Au regard des attentats de janvier, ne pensez-vous pas que les Français attendent des mesures plus concrètes, plus fortes que ce genre de convention avec l'IMA ?
Je n'ai pas attendu les attentats contre *Charlie* et l'Hyper Casher pour agir. Cela fait maintenant 18 mois que j'ai tiré la sonnette d'alarme ! À l'époque, j'avais déjà mis en garde : le problème de la radicalisation ne concerne pas que les prisons*, il a pris de l'ampleur au sein même de notre société. Regardez les trois terroristes qui ont commis ces attentats : seul Amedy Coulibaly, qui avait été incarcéré pour des faits de délinquance de droit commun, a véritablement pu se radicaliser en prison. La preuve, s'il en faut, que la radicalisation ne se passe pas que derrière les barreaux. Ce qui n'empêche pas de la prendre très au sérieux.

Il y a 18 mois, vous avez été accusée de "laxisme" pour ces propos. Comment prenez-vous cette accusation ?
"Taubira est laxiste" ? Je réponds : "Je travaille sur les réalités et les faits" ! Pour les personnes de mauvaise foi, quoi que je fasse ou dise - même quand je me tais - je suis un être extrêmement dangereux, irresponsable et laxiste ! Si c'est à l'aune de l'opinion de ces gens-là que je devais agir, j'irais sur une île déserte (*sourire*). Pour moi, ce qui compte, c'est l'efficacité. Et l'efficacité, je l'ai démontrée.
Vous comptez beaucoup sur les agents pénitentiaires pour lutter contre le radicalisme derrière les barreaux... Mais quels autres moyens leur donnez-vous ?
Leur formation est effectivement au cœur de notre ambition. En 2014, notre école de l'administration pénitentiaire a formé 1500 agents en formation initiale et 400 en formation continue avec des nouveaux modules que j'ai fait mettre en place, qui concernent la prévention de la radicalisation, l'approche des religions, la laïcité, les institutions républicaines et bien d'autres encore. C'est extrêmement important car nous avons besoin de personnels formés pour détecter ce que l'on appelle les "signaux faibles". Parce qu'aujourd'hui, les prosélytes, les grands leaders se dissimulent en prison. L'époque où ils portaient une djellaba et une grande barbe est révolue.
Quelles sont vos autres mesures phare pour lutter contre ce phénomène ?
Il y a un faisceau de mesures ! Beaucoup ont déjà été faites ou lancées. Je pense notamment au renseignement pénitentiaire, que j'ai renforcé dès 2012 et restructuré en 2014. En juin 2013, j'ai débloqué 33 millions d'euros pour un plan de sécurisation des établissements pénitentiaires, qui me semblait indispensable. Et outre la formation du personnel, pour laquelle nous avons débloqué 2,2 millions d'euros, nous continuons à améliorer la formation des aumôniers. Nous créons une cellule de veille informatique et augmentons les équipes de contrôle et de fouilles.
Et avez-vous un premier bilan à nous dresser de l'expérience des "quartiers dédiés", actuellement testée à la maison d'arrêt de Fresnes ?
Vingt-deux détenus sont actuellement séparés du reste de la population carcérale dans cet établissement. Ils sont aussi séparés entre eux, puisqu'ils se trouvent dans des cellules individuelles. L'Inspection a déjà révélé que cela avait permis une chute des tensions au sein de la prison. Une partie de la population carcérale était en effet sous l'emprise de ces personnes. La séparation a donc fait du bien. Je reste attentive à ce que ce programme se poursuive avec rigueur. Notez bien que les très radicalisés sont, eux, sous le régime de l'isolement.
Dans le cadre de votre vaste plan, vous inspirez-vous de modèles européens ?
Je regarde sérieusement ce qui est pratiqué dans certains pays et il y a des modèles intéressants, comme l'Allemagne, la Grande-Bretagne et l'Espagne, qui ont pris en main le problème de la radicalisation en prison bien plus tôt que la France. L'Allemagne, par exemple, a beaucoup investi depuis 2001 dans la formation des acteurs pénitentiaires et dans l'étude de l'islam. L'Allemagne étant un pays fédéral, son modèle ne pourrait pas être appliqué tel quel en France où nous avons un système très centralisé. Mais il y a du bon à en retenir. Avec ces trois pays, nous sommes dans une relation d'échanges. Ils sont aussi intéressés par ce que nous faisons.
Il y a quelques jours, une prison de sécurité maximale australienne a décidé d'interdire à ses détenus incarcérés pour des infractions de terrorisme de parler... arabe. Que pensez-vous de cette décision ?
Sur un sujet aussi lourd, je n'aime pas juger ce que font les autres pays. Chacun fait comme il pense que c'est le mieux. Mais en ce qui me concerne, plutôt que d'interdire aux gens de parler arabe, je préfère avoir des interprètes arabophones.
**Selon les derniers chiffres fournis par le ministère, 302 personnes détenues actuellement en France sont écrouées pour "association de malfaiteurs en vue de la préparation d'un acte terroriste". 167 d'entre eux sont des islamistes radicaux. Parmi eux, seuls 14% ont déjà été écroués par le passé.*
PROPOS RECUEILLIS PAR FLORE GALAUD

10 mars 2015

Renforcer la lutte contre la radicalisation en prison

Christiane Taubira poursuit son cycle de concertations avec des experts

Afin de mieux appréhender le phénomène de radicalisation en détention et d'y apporter les réponses les plus adaptées, la garde des Sceaux a organisé, le 10 mars 2015, une nouvelle séance de travail avec des spécialistes des programmes d'actions menés à l'étranger : Asiem El Difraoui, politologue et chercheur, Fahrad Khosrokhavar, sociologue franco-iranien et Directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, Rojo Esteban, chef du service de la prospective et de la stratégie au Centre d'intelligence contre le terrorisme et le crime organisé en Espagne et Pierre Conesa, vice-président de l'Association française des victimes de terrorisme.

« *La circulation des savoirs est indispensable pour éclairer la réflexion* ». Pour la ministre, le partage des connaissances et des expériences est primordial afin de mieux comprendre le phénomène et de mettre en œuvre les solutions les plus adaptées. C'est d'ailleurs pour cela qu'elle a lancé, ces dernières semaines, une recherche-action dans deux établissements pénitentiaires d'Ile-de-France. Cette expérimentation, menée en partenariat avec des chercheurs et des associations, va permettre d'améliorer les critères de détection des personnes détenues radicalisées et d'élaborer des programmes spécifiques de prise en charge de ces personnes.

Les experts se sont en effet accordés sur le fait que ce phénomène de radicalisation est en pleine métamorphose. Fahrad Khosrokhavar a ainsi mis en lumière trois phénomènes : en prison les détenus radicalisés sont devenus très discrets, et il y a parailleurs parmi ceux qui partent en Syriede plus en plus de jeunes issus de la classe moyenne et de filles. Pour résumer, il n'y a plus de profils-types. Par ailleurs, la motivation religieuse s'efface de plus en plus. « *Leur connaissance de la religion est souvent très limitée, ils sont essentiellement dans une posture politique visant à contester la loi de la République et à la remplacer par la loi divine »* a ainsi estimé Pierre Conesa. Ce qu'a confirmé Asiem El Difraoui : « *Le djihadisme ne passe plus par une connaissance approfondie de l'Islam* ».

Des projets pilotes en Espagne et en Allemagne

Plusieurs pays confrontés au phénomène de radicalisation en détention ont mis en place des expérimentations. Un projet pilote a ainsi été lancé par les Allemands, à Francfort. Ce projet, mis en œuvre sur le long terme, est mené par des associations et des équipes pluridisciplinaires. Pour le spécialiste du sujet Asiem El Difraoui, il y a deux types de radicalisation contre lesquels il faut lutter, notamment en détention : une radicalisation idéologique, basée sur une connaissance très faible de la religion et une radicalisation émotionnelle, due à des traumatismes psychologiques. Cette deuxième forme de radicalisation est plus difficile à combattre. Un travail social est donc nécessaire afin de permettre à la personne détenue de reconstruire des liens familiaux et de lui offrir la possibilité de dessiner des perspectives. « *Déradicaliser, ce n'est pas arrêter un processus mais amener la personne vers une autre direction* » a précisé Asiem El Difraoui. Rojo Esteban a ensuite pris la parole afin de présenter le dispositif

de lutte contre la radicalisation en détention mis en place en Espagne, suite aux attentats de 2005. Il a notamment fait circuler le guide qui a été élaboré dans ce cadre à destination des personnels pénitentiaires.
Lors de la réunion précédente, organisée à la Chancellerie le 3 mars 2015, Christiane Taubira s'était entretenue avec quatre experts de la lutte contre la radicalisation : Gilles Kepel, politologue et Professeur des Universités, Mohamed Sifaoui, journaliste, écrivain et réalisateur, Olivier Roy, directeur de recherches au CNRS et Pierre Conesa, vice-président de l'Association française des victimes de terrorisme.
Premier sujet abordé au cours de cette rencontre : le choix des mots. « *Il faut prendre des précautions au niveau sémantique afin que les termes choisis soient à la fois précis, partagés par tous et opérationnels* » avait ainsi expliqué la ministre. Gilles Kepel avait esnuite souligné la nécessité d'abandonner le terme de "terrorisme" mais aussi celui de "radicalisation" et de "djihadisme" et de construire de nouveaux mots, qui reflètent mieux la réalité, à partir d'une analyse plus fine du phénomène. « *Il faut "désethniciser" le débat* » avait pour sa part estimé Pierre Conesa.
Le recrutement d'aumôniers musulmans en prison
Autre sujet au cœur de cette première séance de travail : le recrutement, la formation et l'indemnisation des aumôniers musulmans en prison. Pour les quatre experts, c'est un sujet primordial qui exige une grande attention. La réflexion doit donc être menée en profondeur. La garde des Sceaux, pleinement consciente de l'importance de ces aspects, avait notamment doublé le budget de recrutement de ces aumôniers, indemnisés en fonction des heures passées à la prison. « *Nous en avons déjà recrutés 30 et il y en aura 60 supplémentaires entre 2015 et 2016* » avait-elle précisé. En ce qui concerne leur formation, Gilles Kepel avait souhaité qu'ils suivent, en plus de leur cursus en théologie, une formation en sciences humaines, notamment en histoire et en sociologie, afin de renforcer leur compréhension de la société et de ses évolutions. Christiane Taubira en avait profité pour rappeler que les aumôniers suivent désormais une formation sur la laïcité. Olivier Roy avait proposé, quant à lui, que les aumôniers musulmans en prison forment les futurs aumôniers, comme cela se fait déjà au sein de l'Armée.
Pour lutter contre la radicalisation en prison, la ministre avait souligné qu'elle avait obtenu l'augmentation du nombre d'heures d'enseignementen détention. L'objectif est de faire baisser le taux très élevé de personnes analphabètes. D'autres mesures ont été également mises en œuvre : formation à la laïcité pour les personnels de l'Administration pénitentiaire, renforcement du renseignement pénitentiaire et de **la coopération entre le ministère de la Justice et de l'Intérieur**. « *Les djihadistes veulent cliver la société française et la société européenne, ils souhaitent que les personnes se réfugient dans la haine et la xénophobie, il ne faut pas se laisser piéger par la situation* » avait conclu Mohamed Sifaoui.

Le plan du gouvernement pour lutter contre la radicalisation en prison

Cinq quartiers dédiés aux détenus radicalisés seront créés dans les prisons françaises.

afp.com/Richard Bouhet
Plus d'un mois après les attentats de Paris, le plan prévoit notamment des quartiers spécialisés pour détenus radicalisés et l'embauche de personnel supplémentaire.
On en sait davantage sur le plan pour la lutte contre la radicalisation en prison, demandé par Manuel Valls après les attentats à *Charlie Hebdo* et à l'HyperCacher. *Le Figaro* dévoile ce jeudi certains éléments prévus par le plan, dont certains ne sont pas directement liés à la radicalisation des détenus.
>> Lire aussi: Un programme expérimental de détection des détenus radicaux en prison
Cinq quartiers dédiés
Mesure phare du plan, la création de cinq quartiers dédiés aux détenus radicalisés: les prisons de Fleury-Mérogis, Lille-Annoeullin, Osny et deux à Fresnes sont concernées. Selon le document, chaque quartier pourra accueillir 20 à 25 détenus.
Par ailleurs, 26 établissements en France ont été désignés pour accueillir des détenus radicalisés.
PUBLICITÉ
>> Lire aussi: "Coulibaly s'est radicalisé en prison"
Augmentation des effectifs
Le plan prévoit que les établissements pénitentiaires soient désormais mieux dotés en personnel. Ainsi, 18 surveillants embauchés spécifiquement pour les quartiers dédiés.
Par ailleurs, 182 surveillants supplémentaires seront embauchés d'ici 2016, dont 140 spécialisés dans les fouilles de cellules. 70 surveillants anti-émeutes rejoindront les effectifs.
100 éducateurs et psychologues, ainsi que 44 officiers de renseignements seront recrutés d'ici 2016, de même que 22 informaticiens et 14 analystes veilleurs.
Le plan propose aussi l'embauche de 60 nouveaux aumôniers qui viendraient s'ajouter au 181 déjà présents.

Augmentation des dépenses
Côté budget, l'administration pénitentiaire profite de l'enveloppe de 80 millions d'euros débloqués. Le volet présention, auquel appartient l'aumonerie par exemple, sera doublé à 1,23 million d'euros.
Par ailleurs, 1 million d'euros sera dédié à cinq programmes de déradicalisation.

Radicalisation en prison : vers une « politique globale pluridisciplinaire »

mercredi 15 avril 2015 - 00H21

Le 14 février, Omar El-Hussein a tué deux personnes au cours d'un double-attentat à Copenhague. Ce jeune danois avait été incarcéré pendant plusieurs mois pour avoir poignardé un homme mais n'avait pas montré de signes de radicalisation avant sa détention. Il était sorti de prison deux semaines avant l'attentat. Début janvier, Amedy Coulibaly avait tenu en otage vingt personnes, dont quatre ont été tuées, dans un magasin Hyper Cacher à Paris. Lui aussi avait été incarcéré, d'abord pour des crimes sans rapport apparent avec l'Islam radical, puis pour sa participation à la filière djihadiste des Buttes-Chaumont. C'est en prison qu'il avait tissé des liens d'amitié avec Djamel Beghal, responsable des attentats contre l'ambassade des Etats-Unis à Paris, et qui devint sa source d'inspiration. Que se passe-t-il dans les prisons, lieu qui semble si lointain de la vie ordinaire, et comment comprendre ce phénomène de radicalisation ? Y a-t-il des solutions au sein, mais également à l'extérieur des prisons afin d'empêcher que des détenus se fassent emporter dans la spirale des actes terroristes ? Eléments de réponse avec des acteurs pénitentiaires et religieux que la LICRA-Paris a réunis le 11 février dernier.

Regard sur les prisons
Il est difficile de contrôler en prison la propagation des idées radicales qui mènent à l'apologie et à la perpétration des actes terroristes. Et pour cause… A ce jour, les établissements pénitenciers sont débordés et font face à des situations auxquelles ils ne savent pas réagir. 172 personnes sont aujourd'hui emprisonnées pour lien avec le terrorisme, contre 90 en juin dernier. Cette courbe exponentielle s'inscrit dans une vague de radicalisation due, directement ou indirectement, au développement de Daech. Lors de l'annonce de la mort des frères Kouachi ou encore d'Amedy Coulibaly, « *les murs ont tremblé* » dans les prisons, affirme Jean-Paul Ney, reporter spécialisé dans la stratégie et le terrorisme. «*Dans plusieurs dizaines de prisons en France, la majorité des détenus ont crié leurs noms. Ce sont des actes qui sont très souvent mis de côté* ». Selon des témoignages recueillis par Jean-Paul Ney, les surveillants de prison étaient désemparés par cette manifestation de soutien.
60% des personnes incarcérées sont de confession musulmane. Evidemment leur détention n'a rien à voir avec les valeurs pacifiques et fraternelles de l'Islam. Mais beaucoup de ces détenus voient la religion comme un recours, une porte de secours, dans le contexte de leur incarcération. Il est donc étonnant que la France compte beaucoup plus d'aumôniers catholiques dans les prisons que d'Imams (183 Imams en tout). La faille est importante car ce sont justement les Imams qui ont la possibilité et la légitimité de guider les détenus musulmans pour leur montrer comment pratiquer la religion sans tomber dans le radicalisme. Seuls

face à leur demande de repères et de foi, les détenus se font souvent embrigader par une interprétation trop stricte et biaisée des textes religieux, diffusée par des « grands frères » qui prétendent connaître l'Islam et en sont pourtant bien ignorants.
Notons également qu'une réelle pression de groupe est parfois exercée au sein des prisons. Ainsi, Hassen Chalghoumi, Imam de la mosquée de Drancy, donne l'exemple d'un jeune musulman qui s'est laissé influencer et a fait pousser sa barbe en prison afin de ne plus être l'objet d'agressions de la part de ses codétenus. Il avait ressenti, au cours de sa détention, le besoin de se réfugier dans la religion, mais était aussi entouré de personnes qui l'ont fait basculer du mauvais côté. « *Ce sont des personnes fragilisées* », explique Charles Korman, trésorier de la section de Paris de la LICRA et organisateur de la conférence du 11 février. « *A l'intérieur des prisons-même, il est donc important que l'action soit endiguée* ».

L'avant et l'après : à l'extérieur de la prison, des éléments tout aussi décisifs
Il serait faux de penser que le problème de la radicalisation en prison commence avec l'incarcération et se termine à sa sortie. Il s'agit en fait d'une conséquence d'un système et de ses lacunes. Evidemment, le problème de la radicalisation en prison est lié à la radicalisation dans la société en général. Si on veut réduire le nombre de personnes radicalisées dans les prisons, il faut effectuer un travail en amont, à l'extérieur de la prison.
Khalil Merroun, recteur de la mosquée d'Evry-Courcouronnes, souligne que les radicaux qui fréquentent les mosquées représentent une infime minorité qui « *blasphèment* » l'Islam, mais ils doivent néanmoins être pris en charge. Les Imams jouent un rôle primordial dans l'accompagnement des personnes afin que les valeurs républicaines restent compatibles avec la pratique de l'Islam. Ils sont des figures clé afin de trouver cet équilibre et leur montrer que leur interprétation des textes religieux est destructrice et non conforme à la réalité des choses.
D'autre part, si l'entrée en prison représente un choc, le retour à la vie normale l'est aussi. Une personne qui s'est tournée vers l'extrémisme religieux en prison n'est pas encore passée à l'action. Il faut donc mettre en place tous les moyens afin qu'un ancien détenu, même s'il semble ne pas (ou plus) représenter de danger pour la société, ne soit pas laissé à la merci de ce qui peut l'attendre : un vide identitaire qui sera souvent comblé par le recours à un mentor. « *Quand on sort de prison, on a besoin de se tourner vers Dieu. Il faut des Imams formés pour leur expliquer l'Islam authentique* », souligne le Recteur Khalil Merroun.
Cet aspect pédagogique doit également se retrouver dans les établissements scolaires. A l'heure qu'il est, les religions en tant que telles ainsi que le principe de laïcité, sont encore trop peu enseignées. Une connaissance des religions et une éducation qui vise à éliminer le racisme et la haine de l'autre n'ont pas encore tout à fait vu le jour en France. Nicolas Guillet, responsable du centre scolaire du centre pénitentiaire de Fresnes, rappelle que « *la radicalisation commence assez tôt* ». En parlant de sa propre expérience d'enseignant dans un quartier sensible, il affirme que « *la question de la religion revient de manière récurrente, c'est un discours omniprésent* ». Pour y faire face, les professeurs doivent disposer de plus de moyens, car ils sont aujourd'hui confrontés à des situations délicates dans lesquelles ils se sentent souvent démunis. La ségrégation sociale qu'on observe dans les quartiers contribue à la radicalisation : le premier ministre Manuel Valls avait appelé cela « *l'apartheid social* », suscitant un certain nombre de controverses.
Si la radicalisation est une question sociale, elle est donc également une question de moyens, pas seulement pour le milieu éducatif. Dans l'équation, n'oublions pas la police et les services de renseignement. Il est nécessaire de les renforcer afin qu'ils puissent identifier les islamistes radicaux et ainsi effectuer un travail en amont. A l'heure actuelle, le service de renseignement pénitentiaire suit 800 détenus sensibles. On estime toutefois à 3000 le nombre de personnes n'ayant toujours pas été identifiées.
Notamment internet pause un défi littéralement sans limites auquel se rattachent d'importantes questions éthiques. Les services de renseignement ont besoin de plus de moyens afin de travailler en commun et renforcer l'échange d'information avec la Direction Générale de la Sécurité Intérieure (DGSI).

Coordonner les solutions

Au sein des prisons, la priorité actuelle semble être d'empêcher les personnes incarcérées pour lien avec le terrorisme de communiquer avec le monde extérieur et les autres détenus. Conformément au plan de lutte du gouvernement contre la radicalisation en prison, des expériences d'isolement sont mises en place au travers de la création de « *quartiers dédiés* ». A Fresnes, 25 détenus ont déjà été regroupés. Bruno Clément-Petremann, sous-directeur de l'état-major de sécurité, préconise dans ce contexte « d*es dispositifs souples pour pouvoir faire marche arrière* ». Il s'agit encore d'un tâtonnement afin de trouver les mesures qui permettront concrètement de réduire le risque de propagation d'idées dangereuses. « *Il faut mettre en place une politique globale pluridisciplinaire pour contrer le discours* », affirme-t-il par ailleurs.
Le gouvernement semble en outre vouloir renforcer le suivi psychologique des détenus. L'initiative est constructive à la condition que cet effort soit coordonné avec l'augmentation du nombre d'Imams dans les organismes pénitentiaires.
David-Olivier Kaminski, président de la LICRA-Paris, explique que si les Imams peuvent répandre les valeurs républicaines, eux-aussi peuvent être la cible des détenus radicaux. Après tout, lorsqu'un détenu s'entretient avec un Imam, personne ne sait ce qu'il s'y passe : « *la porte est fermée* ». Il est donc primordial que les Imams soient formés de manière adéquate. M. Clément-Petremann précise que l'Etat-major de sécurité travaille « *avec le bureau des cultes du ministère de l'Intérieur pour mettre en place une formation différente pour les aumôniers* ».
A l'intérieur comme en dehors des établissements pénitentiaires, les solutions sont là. Mais encore faut-il les mettre en œuvre et, surtout, les adapter les unes aux autres. Tout doit être coordonné afin d'apporter une cohérence qui permettra une meilleure efficacité des mesures.
Reste le plus important. Parler de solutions, oui, mais cultivons l'esprit d'une société plus apaisée et, osons-le, plus fraternelle. La situation complexe dans laquelle se trouvent non seulement la société française, mais l'ensemble de la communauté internationale, rend nécessaire le débat. Oui, il faut pointer du doigt les dysfonctionnements. Mais, on ne le dira jamais assez, attention aux amalgames. Pour retrouver une société sans terrorisme, sans radicalisme, il faut également une société stable, tolérante, informée. Une société qui n'a pas peur de l'autre. La haine est le plus grand obstacle à toute forme de respect entre les humains. Ne la nourrissons pas. Rappelons autour de nous que les personnes qui commettent des actes terroristes représentent une infime minorité et ne doivent être assimilées à aucune religion. Et que les victimes des extrémistes qui se revendiquent islamiques, ce sont aussi les musulmans.

Maria Gerth-Niculescu

Terrorisme : le gouvernement veut des quartiers spécifiques dans les prisons

Ce mardi, dans son discours prononcé à l'Assemblée nationale, Manuel Valls a proposé de mettre en place des «quartiers spécifiques» pour les détenus radicalisés en prison d'ici à la fin de l'année.
13 Janv. 2015, 19h43 | MAJ : 13 Janv. 2015, 21h33

Fresnes (Val-de-Marne), mardi. Stéphane Scotto, le directeur de la prison, a accueilli Christiane Taubira, la ministre de la Justice, où une coursive «islamisme radical» est expérimentée depuis novembre 2014. **AFP/Matthieu Alexandre**

Les propositions fusent pour prévenir la radicalisation islamiste en prison. Ce mardi après-midi, lors de son discours prononcé à la tribune à l'Assemblée nationale, Manuel Valls s'est prononcé en faveur de la création de «quartiers spécifiques» pour les détenus qui se sont radicalisés en prison. Selon le coordinateur européen pour la lutte contre le terrorisme, Gilles de Kerchove, «les prisons sont un incubateur de radicalisation massive».

Au lendemain des attaques qui ont fait 17 morts et dont deux des auteurs auraient été en contact en détention (Chérif Kouachi et Amedy Coulibaly ont rencontré Djamel Beghal, condamné pour avoir préparé un attentat en 2001 contre l'ambassade américaine de Paris, à Fleury-Mérogis), le Premier ministre a annoncé lundi vouloir «généraliser l'isolement en prison des détenus islamistes radicaux», et aussi «améliorer» le système d'écoutes administratives et judiciaires qui doit être «plus performant».

LA QUESTION DU JOUR. Face au terrorisme, faut-il renforcer les moyens des services de renseignement ?

«Avant la fin de l'année (...), la surveillance des détenus considérés comme radicalisés sera organisée dans des quartiers spécifiques créés au sein d'établissements pénitentiaires», a-t-il promis. Le gouvernement étendrait ainsi un dispositif mis en place au centre pénitentiaire de Fresnes (Val-de-Marne) début novembre, qui concerne aujourd'hui 23 détenus, contre une quinzaine au départ. Ils sont 16 en cellule double et 7 en cellule individuelle.

152 détenus pour des faits de terrorisme islamiste en France

En visite mardi après-midi dans cette prison, dans la coursive de ces cellules spécifiques, la ministre de la Justice, Christiane Taubira, a reconnu que les efforts devaient «encore être amplifiés» contre la radicalisation. «L'expérimentation est en cours d'évaluation. Après, je déciderai dans quelques jours d'une inspection plus approfondie afin de tirer tous les enseignements sur la façon de gérer le plus efficacement ce type de détenus» et procéder à une généralisation, a précisé la garde des Sceaux.

«Nous avons constaté une pacification. Certains détenus qui n'osaient plus prendre leur douche nus, écouter leur musique et aborder certains sujets entre eux nous disent qu'ils se sentent plus à l'aise», s'est félicité le directeur de la prison de Fresnes, Stéphane Scotto.

«Quant à la population mise à l'écart, on n'a constaté aucun incident, hormis un refus de plusieurs détenus de rejoindre la coursive après une promenade, mais sans gravité, a-t-il ajouté. Le climat était pesant, désormais la situation s'est stabilisée. Maintenant, on limite la pression d'un groupe sur le reste de la population.»

Il ne s'agit pas d'un véritable isolement, car ces détenus continuent à participer aux activités, sportives notamment, avec les autres. Les soumettre à un régime particulier sans cadre juridique stabilisé pourrait exposer l'administration pénitentiaire à des recours en justice. Une analyse juridique est en cours, a indiqué une source proche du ministère de la Justice.

Sur les 152 détenus pour des faits de terrorisme islamiste en France, «une soixantaine pose problème», a indiqué lundi le porte-parole de la Chancellerie. Au 1er décembre 2014, 67 105 personnes étaient incarcérées dans l'Hexagone selon les dernières statistiques fournies par la Chancellerie.

Selon la source proche du ministère de la Justice, la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis (Essonne), la plus grande d'Europe, pourrait reproduire l'expérience de Fresnes.

Des syndicats dénoncent les effets d'annonce des politiques

Christopher Dorangeville, secrétaire régional CGT pénitentiaire, prévient que l'isolement des détenus radicaux va engendrer d'autres problèmes et redoute notamment que pour d'autres détenus, intégrer ce groupe devienne «un objectif». Une réunion a eu lieu lundi soir avec la directrice de l'administration pénitentiaire, Isabelle Gorce, et les représentants syndicaux, pour évoquer le sujet de la radicalisation en détention. Aucune annonce n'a été faite.

«Les politiques sont clairement dans des effets d'annonce. Ce n'est accompagné d'aucun moyen» supplémentaire, s'inquiète David Daems, secrétaire national du syndicat SNP-FO. Une demande de moyens supplémentaires a été adressée à Matignon par la Chancellerie, selon une source proche du dossier.

Depuis son arrivée à la Chancellerie, Christiane Taubira a créé 7 postes supplémentaires dédiés au renseignement pénitentiaire, ce qui a porté à 30 l'effectif total.

Un nouveau programme de détection et de prise en charge des détenus radicalisés doit être mis en œuvre dans les tout prochains jours dans deux établissements d'Ile-de-France.

La radicalisation abordée dans la formation des surveillants

La question de la radicalisation est, par ailleurs, déjà abordée lors de la formation des futurs surveillants à l'Ecole nationale de l'administration pénitentiaire (Enap).

«Cela fait une quinzaine d'années qu'on alerte sur la radicalisation. Dès 1995-96, il y avait des signes»,

regrette David Daems. «On a prévenu, mais ils (les politiques) ne voulaient pas de vague, pas d'incident. Donc, on a acheté la paix sociale», selon lui. «Par manque de courage, ils n'ont rien fait.»

L'opposition fait assaut de propositions

Le débat sur la gestion des détenus radicaux est ouvert et l'opposition fait assaut de propositions. L'ancien Premier ministre François Fillon (UMP) s'est dit mardi favorable à l'expulsion des islamistes étrangers condamnés en France dans les affaires terroristes pour alléger la surveillance des candidats potentiels au jihad, notamment dans des prisons françaises «surpeuplées».

Le député UMP Eric Ciotti, président de la commission d'enquête sur la surveillances des filières et des individus jihadistes, a prôné lui la création de «centres de rétention fermés pour les jihadistes pour protéger notre société».

Radicalisation en prison : un plan prévoit la création de cinq quartiers dédiés

Le gouvernement vient de finaliser son plan de lutte contre la radicalisation en prison avec la création de cinq quartiers où seront regroupés les islamistes radicaux. Ce plan va aussi renforcer les effectifs dans les établissements pénitentiaires.
Le Parisien | 19 Févr. 2015, 07h58

Plus d'un mois après les attentats parisiens de Charlie Hebdo et de l'Hyper Cacher de la porte de Vincennes, à la demande de Matignon, le ministère de la Justice vient de finaliser son «plan de lutte contre la radicalisation» dans les prisons.

Selon le Figaro, celui-ci prévoit de créer «cinq quartiers dédiés à Fleury-Mérogis, Lille-Annoeullin, Osny et deux à Fresnes» de «20 à 25 places» chacun pour «les détenus concernés par le terrorisme islamiste, hors individus les plus radicaux.»

Selon le ministère de la justice, parmi les 167 détenus suivis par le renseignement pénitentiaire et incarcérés pour des faits de terrorisme islamiste, 60 sont «identifiés comme particulièrement radicalisés ou difficiles». Parmi eux, «une vingtaine en rupture avec l'institution et une trentaine dans une position d'affrontement mais sans que la rupture (ne) soit consommée», avait expliqué Christiane Taubira, la Garde des sceaux.

En outre, l'administration pénitentiaire a défini «26 établissements ayant vocation à recevoir des détenus radicalisés.» Pour coordonner des actions et être en relation avec les magistrats, un poste de directeur et de conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation seront créés.

Ce plan met aussi l'accent sur la prévention avec la création de 60 nouveaux aumôniers en plus des 181 actuellement.

Radicalisation islamiste en prison : débat sur la mise en place d'unités dédiées

le 30 06 2015

L'avis du Contrôleur général des lieux de privation de liberté (CGLPL) du 11 juin 2015 sur la prise en charge de la radicalisation islamiste en milieu carcéral, ainsi que les observations faites par la ministre de la

justice pour le **gouvernement** le 26 juin 2015, ont été publiés au**Journal officiel** du 30 juin 2015. Cet avis répond à une double actualité :
l'expérimentation par le centre pénitentiaire de Fresnes depuis octobre 2014 d'une "Unité de prévention du prosélytisme" et sa "duplication" projetée dans d'autres établissements de la région parisienne et du nord de la France,
l'annonce par le Premier ministre de la création, d'ici la fin de l'année 2015, de cinq quartiers dédiés au regroupement des personnes détenues "radicalisées ou perméables au prosélytisme".
Concernant l'expérimentation menée à Fresnes, le CGLPL note que la mise en place de cette unité n'a pas eu d'effet apaisant sur le reste de la détention. En outre, les personnes détenues affectées dans cette unité déclarent craindre d'être durablement étiquetées comme islamistes radicaux et de ne pas pouvoir se défaire de l'emprise de leurs codétenus, n'ayant désormais plus aucun lien avec le reste de la population carcérale. Le CGLPL s'interroge également sur les critères d'identification des personnes radicalisées, ainsi que sur leur régime de détention qui ne s'apparente ni à la détention ordinaire, ni à la mise à l'isolement. Plus largement, la concentration des futures unités de prévention du prosélytisme en région parisienne met en cause le droit au maintien des droits familiaux, alors que la famille joue un rôle indispensable dans la réinsertion. En conclusion, le CGLPL ne se déclare pas favorable au dispositif de regroupement des personnes radicalisées, car il est potentiellement dangereux et ne découle d'aucune disposition légale applicable.
La ministre de la justice indique qu'un régime de détention ordinaire sera appliqué dans ces unités dédiées et que l'encellulement individuel y sera garanti. Il s'agit de proposer une prise en charge adaptée des personnes détenues radicalisées ou en voie de radicalisation, tout en garantissant le respect de leurs droits (maintien des liens familiaux, accès aux activités de travail, de formation et socioculturelles, etc.) et en protégeant les autres personnes détenues d'éventuelles actions prosélytes. L'affectation d'une personne détenue dans ces unités sera décidée après une évaluation pluridisciplinaire à partir notamment de la grille de détection en cours d'actualisation et d'entretiens conduits par une équipe pluridisciplinaire. Les modalités de prise en charge des personnes détenues affectées en unité dédiée sont en cours d'élaboration.

Faut-il des «quartiers spécifiques» pour les détenus radicalisés en prison ?

OUI
91,9%
NON
8,1%
Dans un discours prononcé à l'Assemblée nationale mardi, Manuel Valls a dévoilé «des mesures exceptionnelles», mais «jamais des mesures d'exception», pour lutter contre le terrorisme.
13 Janv. 2015, 18h52 | MAJ : 13 Janv. 2015, 19h41

La prison de Fresnes (Val-de-Marne) expérimente depuis novembre 2014 un quartier spécifique pour les détenus qui se sont radicalisés. **LP/Arnaud Journois**
Lors des 45 minutes de son discours prononcé mardi au Palais Bourbon, le Premier ministre a détaillé une liste de «mesures exceptionnelles» afin de lutter contre le terrorisme. Parmi elles figure la création «avant la fin de l'année» de «quartiers spécifiques» en prison pour les détenus «radicalisés».

«Les phénomènes de radicalisation se développent en prison, ce n'est pas nouveau», s'est justifié Manuel Valls à la tribune de l'Assemblée nationale.

Il faut «accroître nos efforts» pour renforcer l'action des services de renseignement de l'administration pénitentiaire, donner «un cadre clair» à l'intervention «dans nos prisons, des imams, comme des aumôniers de tous les cultes» et «parvenir à une réelle professionnalisation», a-t-il détaillé. «La surveillance des détenus considérés comme radicalisés sera organisée dans des quartiers spécifiques créés au sein d'établissements pénitentiaires», a-t-il promis.

L'un de ses quartiers est d'ores et déjà expérimenté à la prison de Fresnes (Val-de-Marne) depuis novembre. Il concerne aujourd'hui 23 détenus, contre une quinzaine au départ. Ils sont 16 en cellule double et 7 en cellule individuelle. Après quelques frictions initiales, ce regroupement n'a donné lieu à aucun incident, ont indiqué plusieurs sources à l'AFP. «Ce ne sont pas les plus agressifs. Ce sont ceux qui prêchent», explique une source proche du dossier, ajoutant que depuis le regroupement, la détention était «plus apaisée» dans le reste de l'établissement. Il ne s'agit pas d'un véritable isolement, car ces détenus continuent à participer aux activités, sportives notamment, avec les autres.

Pour le personnel pénitentiaire, regrouper les détenus radicalisés « n'est pas la solution »

Le Monde.fr | 23.01.2015 à 13h35 • Mis à jour le 24.01.2015 à 09h32 | Par **Anna Villechenon**
Réagir Classer

Quinze jours après les attaques meurtrières en région parisienne, les annonces du gouvernement dans la lutte contre le terrorisme se sont multipliées. Parmi elles, le regroupement des détenus radicalisés. Ce dispositif, qui va être étendu à cinq autres quartiers au sein d'établissements pénitentiaires, est déjà à l'œuvre à la maison d'arrêt de Fresnes (Val-de-Marne).

Depuis novembre, vingt-trois détenus ayant commis des actes en lien avec le terrorisme y sont regroupés dans une division dédiée. Afin d'éviter tout prosélytisme auprès des autres détenus, leurs fenêtres ne donnent pas sur l'extérieur, ils effectuent leurs activités et promenades entre eux et sont *« extrêmement surveillés »*, précise l'administration pénitentiaire.

Selon la ministre de la justice, Christiane Taubira, cette expérimentation *« permet de suivre et de gérer plus efficacement les personnes qui se radicalisent et de protéger les autres personnes détenues »*. Un argument qui ne convainc pas l'Observatoire internationale des prisons.

« Perplexe », Sarah Dindo, responsable des publications, estime que cette décision d'étendre ce dispositif est *« trop rapide ». « Il faut prendre le temps d'évaluer l'expérimentation de Fresnes. Le risque de regrouper les radicaux au même endroit est qu'ils se radicalisent encore davantage et préparent ensemble ce qu'ils vont pouvoir faire à leur sortie »,* explique-t-elle.

« CELA LEUR DONNE DE L'IMPORTANCE »

Selon elle, ce dispositif peut même engendrer du prosélytisme, indirectement : *« Les isoler les victimise aux yeux des autres détenus et facilite le processus d'identification »*, regrette-t-elle. *« Cela leur donne de l'importance »*, abonde Richard Payet, surveillant FO à la maison centrale d'Ensisheim (Haut-Rhin), pour qui ce regroupement n'est *« pas la solution, surtout dans des établissements qui ne sont pas adaptés ». « Il faut que ce genre de dispositif soit mis en place dans des établissements récents et très sécurisés »,* argumente-t-il.

Même son de cloche du côté du syndicat national des directeurs pénitentiaires. Dans un communiqué publié mardi 20 janvier, ils dénoncent eux aussi le risque d'*« une certaine émulation des radicaux entre eux, sans éviter par ailleurs que d'autres détenus cherchent à les rejoindre dans ce quartier dédié ».* Sans compter les objets qui circulent. *« Portables, CD, clés US »*, qui peuvent contenir du contenu prosélyte, sont sans cesse introduits dans les établissements pénitenciers, souligne un responsable syndical du pénitentiaire, qui préfère conserver l'anonymat. *« On n'est pas assez pour tout voir. Vous savez, les prisons maintenant… »*

Les réserves du contrôleur des prisons sur la lutte contre la radicalisation islamiste en milieu carcéral

L'institution indépendante pointe, dans un document publié mardi, plusieurs défauts dans ce dispositif, testé dans certaines maisons d'arrêt à la suite des attentats qui ont touché la France en janvier 2015.

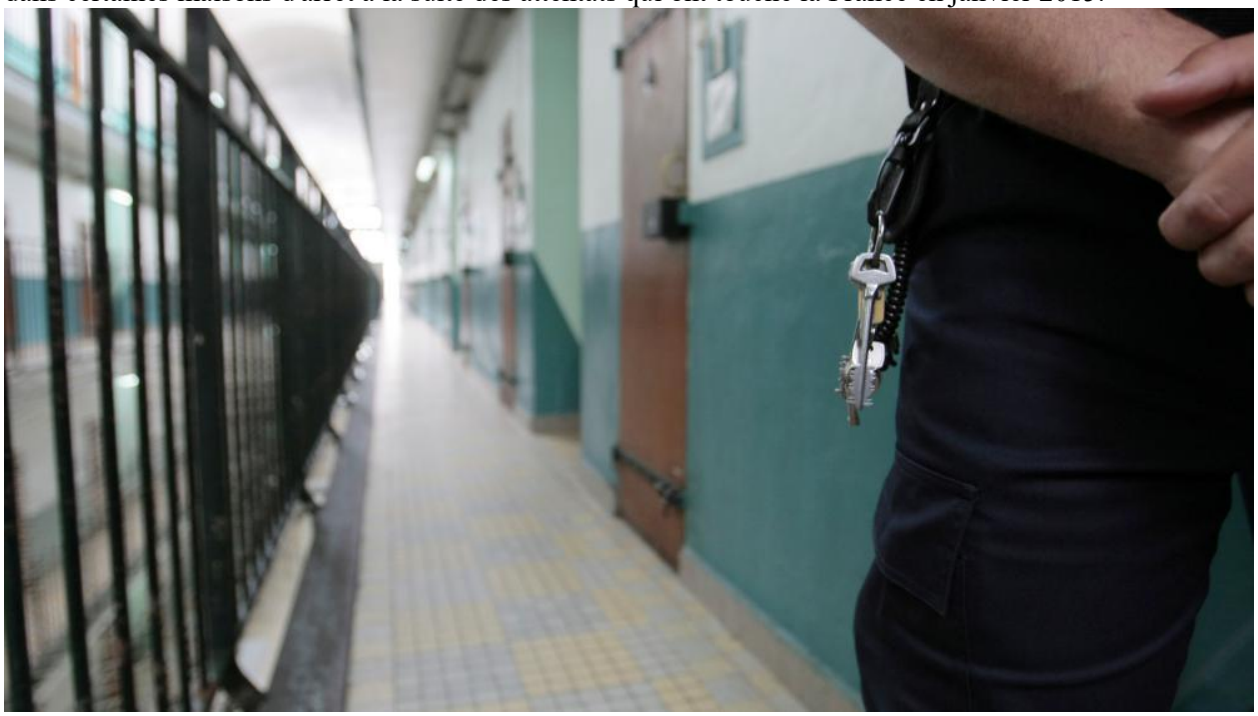

Le centre pénitencier de Fresnes (Val-de-Marne) a été le premier en France à tester, en octobre 2014, un dispositif de lutte contre la radicalisation en prison. (JACQUES DEMARTHON / AFP)

Par **Florian Delafoi**

Mis à jour le 30/06/2015 | 06:43 , publié le 30/06/2015 | 06:43

La lutte contre la radicalisation islamiste en prison est loin d'être au point. C'est ce qui ressort d'un avis publié par le contrôleur général des lieux de privation de liberté (CGLPL) mardi 30 juin. L'institution indépendante pointe plusieurs défauts dans les mesures mises en place au sein de certaines maisons d'arrêt. Des dispositifs prévus dans le cadre du plan de lutte contre le terrorisme, annoncé par Manuel Valls dans la foulée des attentats qui ont frappé la France en janvier 2015. Francetv info livre les principaux enseignements de ce rapport.

Le regroupement des détenus radicalisés a des "effets pervers"

C'était l'une des expérimentations importantes souhaitées par le gouvernement. Le 21 janvier 2015, Manuel Valls annonçait la création de cinq quartiers dédiés au regroupement de détenus identifiés comme des islamistes radicaux en région parisienne et dans le nord de la France. Objectif : enrayer le prosélytisme en isolant ces individus des autres prisonniers. Le centre pénitentiaire de Fresnes (Val-de-Marne) a été le premier à mettre en place ce dispositif dès octobre 2014, à l'initiative du chef d'établissement. *"Selon la direction, le regroupement a eu un effet apaisant sensible sur le reste de la détention"*, rapporte le CGLPL. Mais l'organisation de contrôle n'est pas favorable à sa généralisation. Ce dispositif pourrait même se révéler contre-productif. *"Les personnes regroupées rencontrées par le contrôle général ont, pour la plupart, confié leur crainte d'être étiquetées durablement comme islamistes radicaux, et de ne pouvoir se défaire de l'emprise de leurs codétenus"*, assure Adeline Hazan, contrôleuse générale, dans son avis.

La prison n'est pas un "incubateur du terrorisme"

Après les attentats de janvier 2015, les centres pénitentiaires ont rapidement été pointés du doigt et identifiés comme des *"incubateurs du terrorisme"*. Chérif Kouachi et Amedy Coulibaly se sont rencontrés

dans la prison de Fleury-Mérogis (Essonne) et Mohamed Merah, auteur de l'attentat contre l'école juive Ohr Torah (ex-Ozar Hatorah) en 2012, avait affirmé que c'est lors de sa détention, en 2008, qu'il s'était radicalisé. Selon le rapport du contrôleur général, *"les membres de l'administration pénitentiaire, de la direction aux surveillants, rejettent cette vision et refusent que l'administration pénitentiaire et ses personnels soient considérés comme comptables d'un phénomène qui prend sa source ailleurs"*.
Le CGLPL rappelle, d'ailleurs, que *"16% seulement des personnes incarcérées pour des actes liés au radicalisme islamiste avaient déjà été incarcérées auparavant"*. Pour l'organisation, les causes de la progression d'un islamisme radical en milieu carcéral sont multiples, et se développe en amont. Elle met notamment en cause les conditions de détention (la surpopulation carcérale atteint, en moyenne, 134 %), ainsi que le trop faible soutien des détenus dans leur objectif de réinsertion.
Les programmes de déradicalisation doivent encore faire leurs preuves
La prise en charge des personnes de retour en France après avoir fait le jihad est récente. L'Hexagone accuse un retard à ce niveau, en comparaison avec d'autres pays européens. La mise en place de mesures spécifiques n'a démarré qu'en mai 2015. *"C'est la crise syrienne et le départ en nombre de jeunes Français vers les théâtres de guerre au nom du jihad qui ont provoqué des initiatives, très tardives"*, regrette le rapport du contrôleur général, qui ne souhaite pas tirer de conclusions hâtives sur les dispositifs de déradicalisation. Durant leur période de détention, les détenus - volontaires - peuvent réaliser des stages de citoyenneté d'une durée allant d'un mois et demi à deux mois.
A cette occasion, les prisonniers ont la possibilité de faire du théâtre, de participer à des débats avec des témoignages de victimes, d'experts en géopolitique, des associations de quartiers, etc. *"L'idée est aussi de repérer les 'leaders négatifs' et les 'suiveurs'. De voir comment ils se positionnent au cours de 'chocs narratifs' avec des victimes"*, précise le rapport. Le CGLPL émet toutefois des réserves sur la nature de ces activités : *"Il s'agit de proposer un accompagnement au renoncement à la violence et non pas de remettre en cause un attachement à la religion musulmane"*.
Soixante aumôniers musulmans à recruter
L'organisation indépendante rappelle que chaque détenu a le droit d'exercer le culte de son choix, dans le respect de la laïcité. Sauf que ce droit est mis à mal par le faible nombre d'aumôniers musulmans agréés. Au centre pénitentiaire de Fresnes (Val-de-Marne), on n'en trouve qu'un pour 2 200 détenus, alors que 60% d'entre eux sont de confession musulmane.
Une pénurie qui peut être source de discrimination, selon le CGLPL. En janvier 2015, Manuel Valls avait annoncé un plan de recrutement de soixante aumôniers musulmans entre 2015 et 2017, soit 30% de plus. Le contrôleur général des lieux de privation de liberté indique, dans son avis, qu'il est attentif à ce que les objectifs du plan soient bien réalisés.

ANTOINE DEIANA, LE 30 JUIN 2015 À 10:14 | POLITIQUE

Radicalisation islamiste en prison : la France pas encore au niveau

Adeline Hazan, Contrôleur général des lieux de privation de liberté (CGLPL), présente ce mardi 30 juin le rapport sur la prise en charge de la radicalisation islamiste en milieu carcéral. Pour rappel, le contrôleur général est nommé par décret en Conseil des ministres du Président de la République après un aval du Parlement. Sa mission est de contrôler les lieux de privation de liberté, que ça soit pour une heure en garde à vue ou pour 20 ans de prison.
Ce rapport répond à une problématique posée en particulier depuis les attentats de janvier 2015. Adeline Hazan et le CGLPL, rappellent à travers ce rapport que le phénomène de radicalisation dans les établissements pénitentiaires n'est pas récent et que malgré les nombreuses alertes venant de personnels de ces établissements, il aura fallu attendre cet électrochoc qui a touché la France entière pour véritablement agir.
Ce rapport tient tout d'abord à démentir le fait que la prison soit le premier lieu de radicalisation. En effet, selon le ministère de la Justice, 16% des personnes incarcérées pour des actes de radicalisme islamiste avaient déjà été incarcérées auparavant. Néanmoins, ce chiffre ne veut pas dire que le milieu carcéral n'amplifie pas ce phénomène. La surpopulation reste problèmatique car elle continue de détériorer les conditions de vie des détenus.

Le 21 janvier, dans le cadre d'un plan de lutte contre le terrorisme, Manuel Valls a annoncé la création, d'ici la fin de l'année 2015, de cinq quartiers dédiés au regroupement des détenus radicalisés. Le CGLPL pointe du doigt l'absence de cadre légal précis concernant ces quartiers spécifiques et regrette la prise en compte tardive du phénomène par les pouvoirs publics.
Une première expérience non concluante
En octobre 2014, une première expérience de regroupement des détenus radicalisés avait été mise en œuvre au centre pénitentiaire de Fresnes par le directeur de l'établissement. Une expérience délicate selon Adeline Hazan, car devant concilier « l'exigence de sécurité et l'indispensable respect des droits fondamentaux des personnes détenues. ». L'avis rendu par le CGLPL fut sans appel :
La mise en place de ce regroupement fut effectuée «de façon empirique» par la direction de l'établissement. Malgré la volonté d'isoler les personnes radicalisées des autres détenus, aucune prise en charge spécifique ne fut mise en place.
Après entretien avec le personnel du centre, aucun effet d'apaisement sur le reste de la détention n'a été noté.
Les personnes regroupées ont exprimé leur crainte d'être fichées à vie comme islamistes radicaux. Ils ont aussi exprimé leur crainte de ne jamais se défaire de l'emprise de leurs codétenus étant les seules personnes avec qui elles sont en contact.
En conclusion, le risque de discrimination et l'emprisonnement dans cette spirale du radicalisme de façon durable pour ces détenus sont réels. De plus, l'identification au cas par cas de chaque détenu intégrant ce regroupement n'est pas effectuée. On note aussi que ces détenus n'ont pas de cellule individuelle mais la

plupart du temps des doubles voir des triples. Néanmoins, l'isolement du reste de l'établissement ne les empêche pas de sortir et de participer aux différentes activités.
Ainsi, Adeline Hazan note que les droits fondamentaux des personnes regroupées ne sont pas toujours respectés. Le personnel qui s'en occupe n'a pas reçu de formation spécifique. Évidemment, le problème de surpopulation carcérale est de nouveau dénoncée comme responsable des complications de mise en œuvre d'un tel programme d'isolement.
L'autre point d'amélioration concernant ces lieux de regroupement concerne les visites des familles. Une famille qui a un réel rôle à jouer pour combattre le radicalisme et qui est donc indispensable pour favoriser la réinsertion du proche incarcéré.

Le programme de déradicalisation
Des améliorations sont donc à prévoir, notamment à la maison d'arrêt d'Osny ainsi qu'à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis avec la mise en place du programme «recherche action» piloté par l'Association française des victimes de terrorisme et l'Association dialogue citoyen. Composé de psychologues et de membres de familles de victime du terrorisme, ce programme permet d'installer un dialogue vers la déradicalisation pour ces détenus et remédier à l'isolement qui n'arrange rien. De plus, un quartier de vingt places doit être prochainement installé dans ces centres. Les détenus seront affectés seuls en cellule. Le contrôle général révèle qu'avec ce nouveau programme, les détenus auront «accès à tous les services communs de la détention, aux activités socioculturelles, aux parloirs, au travail et à la formation professionnelle, et à l'enseignement.». Il est précisé que ce quartier spécial disposera de sa propre cour de promenade. Le but étant de trouver un compromis entre l'isolement total qui n'apporte rien en terme de déradicalisation et le risque de mettre les personnes détenues radicalisées avec les autres détenus. Seul hic à ce nouveau régime : aucun cadre juridique n'a été prévu pour l'instant.
Les programmes de déradicalisation annoncés au deuxième semestre 2014 ont commencé à être effectif qu'à partir de mai 2015. La marge d'observation est donc encore réduite même si celle-ci au regard des droits fondamentaux a été relevée par le CGLPL.
Au-delà du fait que ces programmes reposent sur la base du volontariat, l'objectif est « d'investir la période de détention par des stages de citoyenneté, des groupes de parole et toute activité qui paraît utile pour briser le repli identitaire. ». Le but est donc d'accompagner ces détenus radicalisés pour mettre fin à la violence qui les ronge. Il ne s'agit pas de remettre en cause leur attachement à la religion musulmane. Le respect de la religion des détenus est un enjeu important de ce programme de déradicalisation.

« Au 1er mai 2015, les prisons françaises comptaient 66 967 personnes détenues, pour 57 826 places. 134% des maisons d'arrêt sont atteintes par la surpopulation carcérale. »

La surpopulation carcérale toujours aussi problématique

Au 1er mai 2015, les prisons françaises comptaient 66 967 personnes détenues, pour 57 826 places. 134% des maisons d'arrêt sont atteintes par la surpopulation carcérale. Par exemple, la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis compte 4 200 personnes détenues pour 2 600 places. La mise en cellule individuelle des détenus radicalisés est compliquée à mettre en place dans ces conditions.
La loi pénitentiaire du 24 novembre 2009 avait permis une dérogation au principe de l'encellulement individuel jusqu'au 25 novembre 2014. Mais les faits sont là, 26 000 détenus seulement disposent d'une cellule individuelle dont 5 000 seulement en maison d'arrêt (sur les 44 910 personnes détenues en maisons d'arrêt en France).
Cette surpopulation carcérale a un impact terrible sur les conditions de vie des détenus et malgré une prise en compte des pouvoirs publics dans le débat, aucune solution valable n'a encore été trouvée pour remédier à ce phénomène de façon durable.
Le CGLPL rend un avis défavorable au dispositif de regroupement
Pour toutes les raisons évoquées dans cet article, le Contrôleur général des lieux de privation de liberté n'a pu rendre d'avis favorable à cette disposition mise en place par les pouvoirs publics en janvier 2015. Selon Adeline Hazan, le regroupement de personnes détenues au sein de quartiers dédiés «ne découle d'aucune disposition légale applicable, ce régime *sui generis* ne s'apparentant ni à la détention ordinaire, ni à la mise à l'isolement.».
Pour ce qui est des programmes de déradicalisation, qui relèvent du volontariat des personnes concernées, une évaluation de le CGLPL est nécessaire car encore trop récent.
Enfin, comme à chaque débat sur le monde carcéral en France, les pouvoirs publics doivent impérativement, pour la bonne mise en œuvre de ces programmes, régler le problème de la surpopulation carcérale.
Cet avis répond surtout à un programme établi rapidement pour faire face à une situation de crise survenue à la suite des attentats de janvier dernier. À présent, l'urgence doit être remplacée par la réflexion et la correction des défauts mises en avant par le CGLPL.

Radicalisation en prison : qu'est-ce qui a vraiment changé depuis les attentats ?

Jeudi 19 Février 2015 à 5:00
Patricia Neves
"Radicalisation : que se passe-t-il dans nos prisons ?", se demandait-on au lendemain des attentats de Paris. Plus d'un mois après ces tragiques événements, faute d'avoir engagé de véritables chantiers, à la Chancellerie, on change de discours.

Fresnes - POUZET/SIPA

Omar El-Hussein venait tout juste d'être remis en liberté. L'auteur des attentats de Copenhague, mort ce week-end dans l'assaut lancé par les forces de l'ordre, avait 22 ans. Il a fait deux victimes. Deux civils. Un mois après les tueries de *Charlie Hebdo,* Montrouge, et de l'Hyper Cacher de la porte de Vincennes, la question de la prison ressurgit ainsi, comme un spectre, au milieu d'une multitude d'interrogations. La prison encore. Omar El-Hussein, comme Amedy Coulibaly, comme Chérif Kouachi, les chevilles ouvrières des attentats de Paris, avait passé de longs mois en détention. S'y est-il radicalisé ? Les autorités le croient. Selon le quotidien *Berlingske Tidende,* le jeune Danois, signalé parmi 39 autres détenus radicalisés, y aurait fait part de son intention d'aller combattre en Syrie.

En France, leurs homologues commencent seulement à rassembler les pièces. Amedy Coulibaly, incarcéré à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, dans l'Essonne, au milieu des années 2000 y a notamment rencontré son mentor, Djamel Beghal, islamiste algérien accusé d'avoir fomenté un projet d'attentat contre l'ambassade américaine à Paris. C'est Amedy Coulibaly, qui le raconte lui-même aux enquêteurs, au cours d'un interrogatoire, comme le révèle *Libération* : *« Quand j'étais en détention avec* [Djamel Beghal], explique Amedy Coulibaly*, c'était en 2005, j'étais dans une aile et lui se trouvait avec les isolés. Je parlais avec les isolés et, petit à petit, on s'est lié d'amitié. Je suis resté un certain temps en cellule au-dessous de lui. »*

Djamel Beghal était pourtant à l'isolement, coupé des autres détenus. La prison, un problème en somme, que les autorités françaises tendent cependant, depuis les attentats, à ériger en solution, dans un renversement de discours inattendu. Parmi les mesures phares annoncées pour lutter contre le terrorisme par le Premier ministre Manuel Valls, le regroupement des détenus étiquetés « PRI » (pour personne radicalisée islamiste) apparaît de fait comme l'une des pistes privilégiées, alors même que la mesure avait été rejetée jusque-là.

Fresnes, le faux modèle

Le regroupement des détenus qui sert de modèle à Manuel Valls et que la garde des sceaux, Christiane Taubira, a annoncé vouloir étendre à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, a en effet été mis en place sans *« concertation. »* Dans la précipitation même selon le syndicat UFAP-UNSa Justice voire à l'issue

d'un*« cafouillage »* d'après le SNP- FO local. Car la décision de réunir à Fresnes, dans le Val-de-Marne, une trentaine d'individus radicalisés, depuis novembre dernier, n'aurait non seulement pas été soutenue au départ par *« la garde des sceaux »* mais elle n'aurait pas non plus été prise au terme d'une réflexion générale sur la lutte contre l'islamisme radical. Non, cette mesure a été décidée en urgence, à l'égard de la situation de l'établissement, très tendue, après les *« plaintes »* d'une partie des détenus, tantôt contraints par leurs voisins islamistes de *« prendre leur douche habillés »*, tantôt obligés de cesser *« d'écouter leur musique »*. Ce que ne dément pas le ministère de la Justice : cette *« décision a été prise par le chef d'établissement au vu des éléments d'informations remontant des personnes détenues et des observations des personnels »* (...) *« l'expérimentation »* a toutefois *« fait l'objet d'une inspection dont le rapport est actuellement à l'étude par les services de la Chancellerie. » « C'est beaucoup d'effets d'annonce pour rassurer la population,* regrette par conséquent Emmanuel Febvre de l'Ufap, *En réalité, on a très peu de retour »* sur l'expérience. *« Les vrais islamistes d'ailleurs, on ne les connaît pas. Ils ne se font pas remarquer. »*

L'administration pénitentiaire avance quant à elle des chiffres. Deux cent quatre-vingt-trois personnes sont détenues pour association de malfaiteurs en vue de la préparation d'un acte terroriste, dont 152 signalées comme islamistes radicaux, incarcérées essentiellement en Ile-de-France, pour 135 d'entre eux. Seuls 22 ont été auparavant écroués. Des arrestations directement liées, enfin, pour une centaine de ces détenus aux filières d'acheminement de djihadistes en Irak ou en Syrie. Quatre-vingt-dix étaient par ailleurs suivis, en juin 2014, sur mandat de dépôt, autrement dit, pour des faits liés, dès l'incarcération, à des projets ou actions terroristes.

« Avant, on disséminait la masse critique » quand elle n'excédait pas *« 12-15 détenus »* explique le sous-directeur de l'état-major de sécurité de l'administration pénitentiaire, Bruno Clément-Petremann, à la poignée de badauds venu débattre sur le sujet lors d'une réunion publique organisée, la semaine dernière, par la Licra. Aujourd'hui, *« on rassemble »*. Pour mieux surveiller. Identifier. Mais se donne-t-on vraiment les moyens de cette surveillance ?

L'omniprésence du religieux

A Fresnes, construite en double H, avec un couloir central qui coupe les trois divisions (séparées d'une centaine de mètres) les surveillants restent en sous-effectif et ne sont pas ou peu formés. Comment intéragir alors avec les plus radicalisés ? Avec Riadh H., parti « prier » dans les zones pakistano-afghanes, arrêté avec de la propagande djihadiste et un mode d'emploi permettant la fabrication d'explosifs ? Avec Youssef E. arrêté à l'aéroport avant de pouvoir embarquer pour la Turquie, en possession de tout un arsenal guerrier dans ses bagages ? Comment dialoguer avec le plus prosélyte du groupe, un converti, placé à l'isolement ? Si, en promenade ou dans la salle de musculation, les détenus islamistes tournent par ailleurs ensemble, ils côtoient toutefois les autres détenus à l'heure des parloirs (40 cabines par division), où tous patientent dans la même salle d'attente, ou lors de visites à l'infirmerie. Il suffit alors de peu pour *« distiller le venin »* comme le rapportent certains acteurs du milieu, à qui revient le souvenir d'un des nombreux transferts de Djamel Beghal d'une prison à une autre. Quelques heures seulement, aux côtés d'un *« gamin »* retourné le temps du trajet dans le « panier à salade »...

Cette rapidité avec laquelle la radicalisation fait son nid, les professeurs chargés d'enseigner à Fresnes la décrivent également. *« La radicalisation, on la sent de plus en plus. Et de plus en plus tôt. Il y a un vivier pas encore radicalisé, sur lequel porte notre action ».* Les cours, un *« espace de liberté »* grignoté néanmoins par *« l'omniprésence du religieux dans les échanges avec les élèves ».* Quelle que soit la matière enseignée, y compris en maths.

Dans la maison des familles, à Fresnes, où les proches des détenus se retrouvent, parfois autour d'un café avant les visites, le mal-être s'exporte également. De l'intérieur à l'extérieur et inversement. *« Après les attentats, on a eu des remarques »* confie une habituée des lieux. *« Ils ont bien mérité ».* D'autres ne disaient rien mais *« n'en pensaient pas moins. »* Des requêtes aussi : *« Pourquoi vous n'ouvrez pas, dans l'une des pièces de la maison des famille, une salle de prière ? ». « La détresse, on la voit tous les jours mais il arrive que les familles soient complètement paniquées. Comme cette mère européenne, l'année dernière, qui disait, après avoir reçu une lettre de son fils :* "Il m'a écrit des versets du Coran. Jamais il ne l'avait fait." *»*

La correspondance des détenus bien sûr est surveillée, épluchée par l'administration, lorsqu'elle ne s'échangent pas dans le secret des parloirs, où les compagnes, épouses ou fratrie servent parfois de messagers. En cas de signalement, l'information remonte alors, centralisée, *« consignée* via *des outils informatiques, dont le carnet électronique de liaison (CEL) »* comme le note FranceTvInfo. Des informations auxquelles ont accès les différents personnels, social, médical, mais aussi les aumôniers, insuffisants et abandonnés par le Conseil français du culte musulman dont ils dépendent.
Le bureau du renseignement pénitentiaire se charge ensuite de traiter les surveillances. Mais il n'en est qu'à ses premiers balbutiements. Créé en 2003, seules 37 personnes le composent et doivent faire face, à moyens constants, bien que récemment renforcés par la création d'une soixantaine de postes supplémentaires, en coordination avec les services secrets, à l'explosion du risque...
Article réactualisée jeudi 19 février à 17h40.

Prison : "Désormais, le détenu radicalisé veut passer inaperçu"

Par Celine Rastello
Voir tous ses articles

Publié le 16-01-2015 à 10h36
Spécialiste de la question de la radicalisation en prison, le sociologue Farhad Khosrokhavar insiste sur l'importance de la déradicalisation des détenus islamistes radicaux.

Prison de Fresnes (Val-de-Marne), en juin 2011. (AFP/ Fred Dufour)

Prison : à Fresnes, on isole déjà les détenus les plus radicaux
Radicalisation : le règne de la terreur des islamistes en prison

Comment prévenir la radicalisation islamiste en prison ? Alors que deux des auteurs des récents attentats se seraient radicalisés en prison, la question est à nouveau posée. Manuel Valls a notamment annoncé vouloir "généraliser l'isolement en prison des détenus islamistes radicaux". La garde des Sceaux Christiane Taubira, elle, s'apprête à lancer une inspection pour préciser la manière de les "gérer le plus efficacement".

Le sociologue et directeur de recherche à l'EHESS**Farhad Khosrokhavar** est spécialiste de la question. Auteur de nombreux ouvrages sur la prison qu'il étudie depuis 15 ans - dont "L'Islam dans les prisons" en 2004 - il vient de publier "Radicalisation" (éditions Maison des sciences de l'homme). "L'Obs" l'a questionné.

LIREPrison : à Fresnes, on isole les détenus les plus radicaux

Quel regard portez-vous sur l'expérimentation menée au centre pénitentiaire de Fresnes consistant à regrouper les détenus jugés radicalisés ? Quelles peuvent être ses limites ?

- L'aspect positif est évidemment une réduction de l'influence de ces détenus sur les autres. Mais on renforce aussi leurs liens. Beaucoup ne se connaissaient pas avant, et entretiennent un rapport de confiance du fait des similitudes de leurs profils, au risque de créer un effet d'agrégation susceptible d'être extrêmement négatif dans la durée. C'est l'aspect négatif. Les jeunes de retour de Syrie placés en détention provisoire vont-ils se retrouver avec eux ? Tous ne présentent pas le même profil. J'en distingue trois.

Les djihadistes "endurcis", les plus dangereux, qui savent manipuler les armes, fabriquer des bombes... Les "déçus", heurtés dans leur idéalisme révolutionnaire par ce qu'ils ont constaté sur place. Si vous les mettez avec les premiers, ils risquent de devenir comme eux. Enfin, les "traumatisés" par leur expérience peuvent également présenter un danger du fait de leurs troubles mentaux et sont très facilement manipulables."

Plus ils sont radicalisés, plus il est difficile de faire revenir ces jeunes sur leur vision des choses. D'où l'importance de ne pas mélanger les profils. Un jeune homme incarcéré à Guantanamo explique d'ailleurs que s'il s'était trouvé avec des djihadistes endurcis, il se serait à nouveau radicalisé et évoque sa chance de ne pas les avoir côtoyés.

Manuel Valls souhaite notamment "généraliser" l'isolement en prison des détenus radicalisés. Jusqu'à quel point ?

- Si les détenus regroupés à Fresnes sont seuls lors des douches et des promenades, ils peuvent néanmoins rencontrer d'autres détenus lors d'activités sportives ou culturelles. La solution radicale serait de les isoler totalement. Mais cela reviendrait au "mitard", à "l'isolement" en tant que tel, avec des conditions spécifiques d'incarcération et des détenus isolés en permanence. Ce qui ne serait pas possible au regard des règlements, européens notamment, qui fixent une limite d'un certain nombre de jours.

L'isolement est en outre très inhumain. Il remet réellement en cause l'équilibre psychique, et ses conséquences peuvent être ravageuses à long terme, en ce qui concerne le potentiel de violence.

Même si cela peut être difficile à entendre pour certains au vu des récents événements, si on souhaite qu'une partie des détenus renonce à la violence, il faut les traiter avec humanité."

Se pose également la difficulté de la configuration même de l'établissement. A Fresnes, l'espace est si confiné que même isolés, les détenus peuvent se parler en criant.

Que préconisez-vous ?

- La déradicalisation. C'est ce qui importe vraiment. Soit un encadrement par une équipe pluridisciplinaire de psychiatres, psychologues, imams, agents de sécurité... Ils organiseraient entretiens, rencontres, séances de discussion.

Le tout, sur la base d'un volontariat qui donnerait droit à des avantages, comme une réduction de la durée de la peine ou un assouplissement des modalités d'emprisonnement. Le cadre de la prison n'est pas nécessairement celui qui s'y prête le plus, mais dans la mesure où nous semblons aller vers une judiciarisation du phénomène, cela pourrait y être adapté.

Au Danemark, l'expérience toute récente d'un centre de déradicalisation comme alternative à l'incarcération a été mise en place. L'atmosphère générale semble plutôt positive, mais c'est trop tôt pour en tirer tout bilan.

En Norvège, un centre pour les néo-nazis existe depuis une quinzaine d'années. Il est très difficile d'avoir une appréciation chiffrée, mais il semble qu'un certain nombre de personnes qui y sont passées aient renoncé à la violence.

Qu'avez-vous pu constater sur le terrain au niveau de l'évolution des profils des détenus radicalisés ?

- Je distingue deux modèles. Le classique : un détenu extraverti, agressif vis-à-vis des autres détenus et des surveillants, qui fait du prosélytisme et se comporte exactement comme les fondamentalistes.

Une étude que j'ai menée de 2011 à 2013 montre que le modèle a, depuis, totalement changé. Le détenu radicalisé est aujourd'hui au contraire très introverti, agit en catimini, rase parfois sa barbe pour passer le

plus inaperçu possible, et se soustrait ainsi, en quelque sorte, à la vigilance du personnel. Le problème se pose surtout dans les maisons d'arrêt.

Comment l'administration pénitentiaire tient-elle compte de cette évolution au niveau de la détection des détenus ?

- Plus habituée au modèle classique, elle n'est pas suffisamment outillée pour identifier ce type de radicalisation. Les surveillants doivent avant tout être plus nombreux. Comment voulez-vous, avec un seul homme pour une centaine de détenus, qu'il puisse surveiller de manière adéquate ? Il en faudrait 1 pour 30, 40, voire maximum 50 détenus.

Le manque d'effectifs a pour conséquence la déshumanisation des rapports détenus-surveillants. Ces derniers, pour la plupart, ne sont pas non plus correctement outillés pour comprendre ce phénomène, pouvoir le détecter, et discerner les différents profils.

La surpopulation est également un réel problème. Quand vous mettez deux ou trois, exceptionnellement quatre détenus dans une cellule de 9m2, le surveillant ne peut maîtriser les échanges que de manière superficielle. C'est en outre inhumain pour les détenus. L'un doit nécessairement être couché pour que les autres puissent se mouvoir. Le personnel en charge du renseignement en prison n'est, par ailleurs, pas non plus en nombre suffisant.

Amedy Coulibaly, un des auteurs des attentats, avait dit en 2007 que la prison était la "meilleure école de la criminalité". Etes-vous surpris par ce type de propos ?

- Pas du tout. La promiscuité inhérente à la prison facilite nécessairement les échanges entre différents groupes. On peut séparer certains, en envoyer d'autres dans un autre établissement. Mais aucune prison au monde ne pourra empêcher les échanges.

Propos recueillis par Céline Rastello

Pourquoi l'isolement des détenus islamistes radicaux ne fonctionne pas ?

Le contrôleur général des lieux de privation de liberté se dit défavorable à cette mesure, mise en place après les attentats de janvier, dans un avis publié mardi.

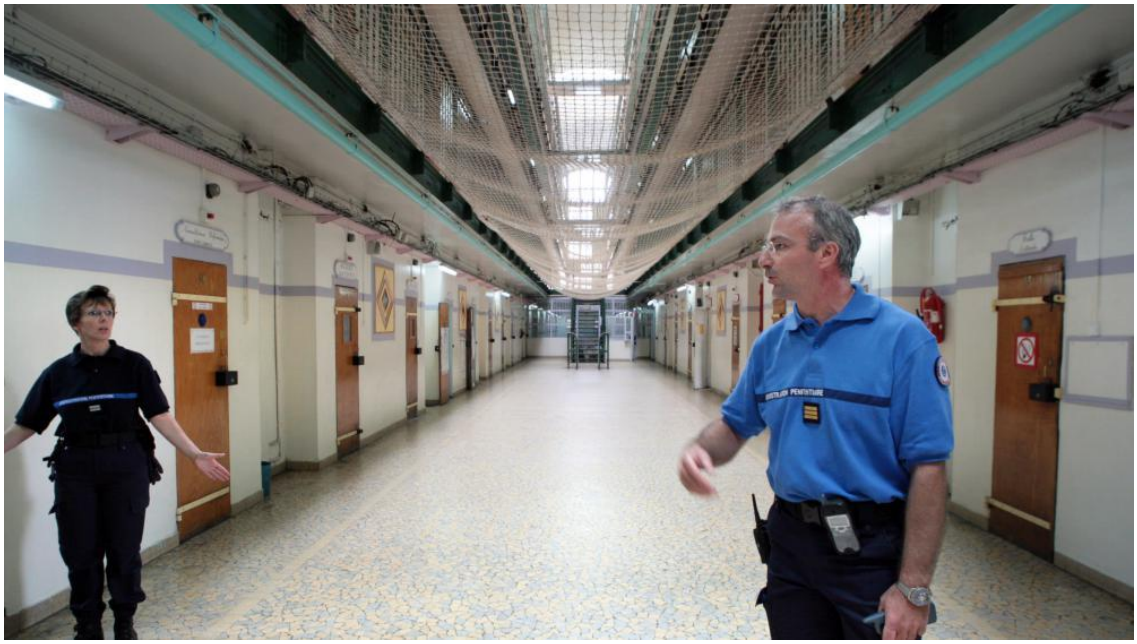

Des gardiens circulent dans la maison d'arrêt de Fresnes le 23 juillet 2007. (FRANCOIS GUILLOT / AFP)

Par **Florian Delafoi**

Mis à jour le 01/07/2015 | 02:37 , publié le 30/06/2015 | 06:43

Les maisons d'arrêt devaient retrouver le calme grâce à cette mesure. Cinq prisons de la région parisienne et du nord de la France ont expérimenté l'isolement des détenus identifiés comme islamistes radicaux à la suite du lancement du plan de lutte contre le terrorisme en janvier. Ce dispositif vise à enrayer le prosélytisme, qui s'amplifie dans les maisons d'arrêt.

Mais, pour le contrôleur général des lieux de privation de liberté (CGLPL), qui a publié un avis sur la prise en charge de la radicalisation islamiste en prison, mardi 30 juin, le regroupement de ces détenus au sein de quartiers spécifiques a des effets pervers. L'institution indépendante se dit défavorable à la généralisation de ce dispositif. Francetv info revient sur les principales raisons avancées.

Parce qu'il est difficile d'identifier les islamistes radicaux

Au centre pénitentiaire de Fresnes (Val-de-Marne), 24 détenus identifiés comme islamistes radicaux ont été mis à l'écart. Parmi eux, une dizaine ont été repérés en raison de leur prosélytisme, les six autres ont été signalés par les services de renseignement. *"Il s'agissait de mettre à l'abri une majorité de détenus de l'influence grandissante de personnes radicalisées"*, indique le rapport du CGLPL. Sauf que l'organisation précise qu'il est difficile d'identifier les islamistes radicaux et jugent les critères de détection dépassés.

Le comportement des islamistes radicaux s'est modifié au sein des maisons d'arrêt. *"Les adeptes, désormais, se dissimulent, cessent d'adopter des comportements et des tenues ostentatoires pour échapper à la surveillance et ne pas attirer l'attention. Ils préfèrent désormais 'les petits réseaux' aux 'larges groupes'."* De quoi rendre leur repérage plus complexe. Cette tendance à la dissimulation, aussi appelée "taqiya", a rendu obsolètes les grilles de détection utilisées par le personnel pénitentiaire. Des sociologues ont été appelés en renfort pour remédier à ce problème. La ministre de la Justice Christiane Taubira rappelle, dans une réponse adressée au contrôleur général, que le personnel pénitentiaire est formé pendant huit mois à *"détecter le profil à risques"*.

Parce que c'est stigmatisant

La détection des détenus islamistes étant plus compliquée, les personnes mises à l'écart ont des profils variés. Selon le contrôleur général des prisons, ce regroupement peut avoir des effets pervers importants. Il est nécessaire de *"ne pas y inclure des personnes présentant a priori peu de risque et qui se trouveraient regroupées avec des personnes détenues enracinées de longue date dans une radicalisation profonde"*.

Les détenus isolés dans ces quartiers craignent d'ailleurs de subir une stigmatisation, révèle l'institution indépendante. Le CGLPL a réalisé des entretiens avec les principaux détenus concernés au centre pénitentiaire de Fresnes (Val-de-Marne). Ils ont fait part de leurs craintes et se sont plaints de devoir côtoyer des détenus qui leur font peur et qui peuvent leur *"mettre la tête à l'envers"*. Le risque est *"d'inclure dans le processus de regroupement des personnes détenues qui ne présentent pas de risque a priori mais qu'une stigmatisation injustifiée ou une reconnaissance inattendue pourraient paradoxalement conduire vers un comportement radical"*, s'inquiète le contrôleur des prisons dans son rapport. De son côté, la garde des Sceaux se dit attentive à ce risque. *"Je veille particulièrement à ce que l'écueil d'un amalgame entre pratique fondamentaliste et radicalisme violent soit évité"*, indique-t-elle.

Parce que les meneurs se retrouvent en position de force

Selon le chef du centre pénitentiaire de Fresnes, le regroupement de détenus identifiés comme islamistes radicaux a permis d'enrayer le prosélytisme. *"Selon la direction, le regroupement a eu un effet apaisant sensible sur le reste de la détention"*, rapporte le CGLPL.

Sauf que cela pourrait s'avérer contre-productif. *"Les personnes regroupées rencontrées par le contrôle général ont, pour la plupart, confié leur crainte d'être étiquetées durablement comme islamistes radicaux, et de ne pouvoir se défaire de l'emprise de leurs codétenus"*, assure Adeline Hazan, contrôleuse générale, dans son avis.

Dans leurs quartiers, les potentiels meneurs vont avoir une influence renforcée auprès des individus les plus fragiles. Dounia Bouzar, la fondatrice du Centre de prévention contre les dérives sectaires liées à l'islam, est fermement opposée à cette mesure. Selon elle, on donne à des personnes radicalisées la possibilité de se regrouper et de réfléchir ensemble. *"Ils vont concevoir le système qui va nous détruire",* assure-t-elle.

Témoignages

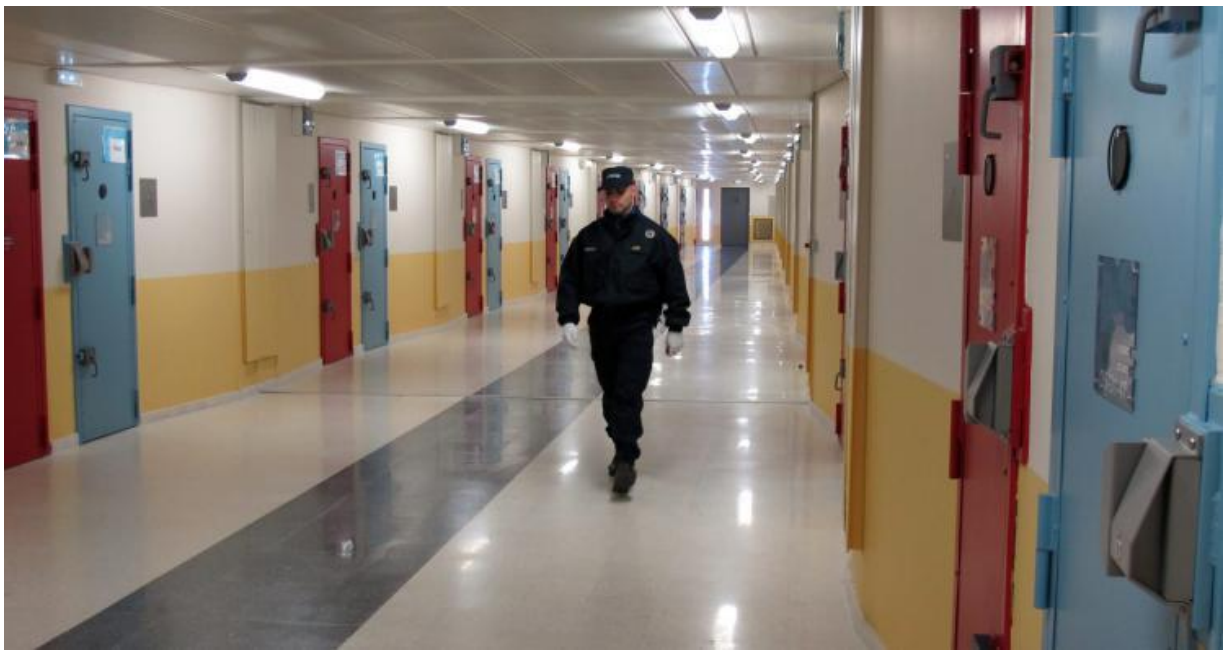

PRISON DE FLEURY, BÂTIMENT RÉNOVÉ EN 2013© FLORIAN LOISY/PHOTOPQR/LE PARISIEN

Philippe Kabongo-Mbaya

Lutter contre la radicalisation en prison

Témoignage du pasteur Philippe Kabongo-Mbaya, aumônier à la maison d'arrêt de Fresnes sur la lutte contre les djihadistes en prison.

Mercredi 8 avril, les aumôniers, dont je suis, sont convoqués par l'administration pénitentiaire de Fresnes pour une rencontre avec trois députés de la commission d'enquête sur la filière des individus jihadistes. Ils sont venus évaluer le dispositif mis en place en novembre 2014, regroupant une vingtaine de détenus radicalisés dans un quartier dédié.
Depuis les attentats de janvier, cette expérimentation, qui n'avait pas été favorablement accueillie par la chancellerie, est régulièrement évoquée dans la presse. À la suite des attentats, le gouvernement avait annoncé la possibilité de généraliser l'expérience de « regroupement » à d'autres centres de détention en France.
Pourquoi cette rapidité dans la manière d'envisager les solutions ? À quoi renvoie ce qui se passe à Fresnes ?

Laboratoire

Les terroristes jihadistes ayant accompli des crimes de sang en France, de Merah à Coulibaly en passant par les frères Kouachi, ont tous dit l'importance déterminante qu'a eue la détention dans leur parcours. La prison est trop souvent un laboratoire de radicalisation, même si la conversion à l'islamisme guerrier a été souvent précédée par une vie de galère familiale, sociale et de petite délinquance. L'enfermement n'est pas seulement vécu comme privation des libertés, mais privation de tout à commencer par le rapport à soi-même dans le ressenti des vexations, du harcèlement, de l'humiliation.

Le prosélytisme des prédicateurs musulmans donne un but fabuleux à ces jeunes en perdition, des repères illusoires, un « avenir héroïque » à la sortie. L'emprise des prêcheurs n'est pas un accompagnement amical, respectueux de chacun, mais l'enrôlement, l'instrumentalisation de cette condition. Ici, la haine de l'Occident n'est en réalité que métamorphose de celle de soi-même. Avec le support de livres et d'outils divers, la radicalisation travaille sur ce ressort.

Fresnes, 2 500 détenus. En moyenne une cellule pour trois hommes, un surveillant pour 100 prisonniers au lieu de 30 ou 40, un aumônier musulman bien âgé pour plus de 600 coreligionnaires identifiés. Une tension permanente palpable. Les caïds islamistes obligeaient les autres détenus à manger, à se laver, à s'habiller, à prier selon leurs normes. Cette situation est à l'origine de l'expérimentation emblématique de Fresnes. Après quelques années de rappel systématique des principes de la « laïcité » et de l'interdiction de tout prosélytisme, la direction se montre aujourd'hui plus à l'écoute des aumôniers reconnus. L'interreligieux en milieu carcéral présente une intensité particulière avec au centre les pouvoirs publics, qui incarnent l'idéal de la « laïcité » comme s'il s'agissait d'une « religion » implicite !

Pour autant, la donne a changé. Il ne s'agit pas simplement de recruter beaucoup d'aumôniers musulmans, mais également de les former, d'en assurer les vacations. Cette évolution tend vers une fonctionnarisation à vaste échelle de ces aumôniers. Jésus disait : « Vous de même, quand vous avez fait tout ce qui vous a été ordonné, dites : Nous sommes des serviteurs inutiles, nous avons fait ce que nous devions faire. » (Luc 17,10). La présence et l'action des aumôniers chrétiens ne sont-elles pas d'abord dans la continuité de cette vision des choses ? De quoi les autres aumôneries seraient-elles le signe ?

Devant l'urgence, l'État ne semble préoccupé que par l'efficacité. Le défi posé par l'islam de France n'est pas uniquement sécuritaire, mais relève aussi de la construction d'une citoyenneté de dialogue. Un vivre ensemble qui ne hiérarchise pas les convictions et les pratiques, mais encouragerait leur mutuelle interpellation. Comme à l'extérieur des murs, la lecture partagée des Écritures (la Bible et le Coran, par exemple) pourrait révéler une valeur préventive, parce que toute rencontre laisse toujours une trace. Le dépaysement, le questionnement et même un simple étonnement, peuvent contribuer à la déradicalisation.